

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR LE DÉVELOPPEMENT**

---

**RAPPORT FINANCIER  
ET ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS  
de l'exercice terminé le 31 décembre 1980  
et  
RAPPORT DU COMITÉ  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-SIXIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 5A (A/36/5/Add.1)



**NATIONS UNIES**

New York, 1981

## **NOTE**

**Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.**

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
SIGLES .....	vi
LETTRES D'ENVOI .....	vii
I. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1980 .....	1
II. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	24
III. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	29
IV. COMPTES DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1980 .....	31
PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT	
ETAT I. Etat des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980 .....	32
ETAT II. Bilan au 31 décembre 1980 .....	33
ETAT III. Etat des variations de la situation financière pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980 .....	34
ETAT IV. Fonds subsidiaires et réserve pouvant donner lieu à distribution : tableau récapitulatif des mouvements de fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980 .....	35
ETAT V. Programme des Nations Unies pour le développement en tant qu'organisation chargée de l'exécution de ses propres projets. Etat des fonds au 31 décembre 1980.....	36
PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE	
ETAT VI. Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux. Etat des fonds au 31 décembre 1980 ...	37
ETAT VII. Fonds d'équipement des Nations Unies. Etat des fonds au 31 décembre 1980 .....	38
ETAT VIII. Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'explo- ration des ressources naturelles. Etat des fonds au 31 décembre 1980 .....	40
ETAT IX. Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne. Etat des fonds au 31 décembre 1980 .....	41
ETAT X. Programme des Volontaires des Nations Unies. Etat des fonds au 31 décembre 1980 .....	42
ETAT XI. Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement. Etat des fonds au 31 décembre 1980 .....	43

ETAT XII.	Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral. Etat des fonds au 31 décembre 1980 .....	44
ETAT XIII.	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le programme d'édification de la nation namibienne du Fonds des Nations Unies pour la Namibie. Etat des fonds au 31 décembre 1980 .....	45
ETAT XIV.	Autres fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD. Etat des fonds au 31 décembre 1980 .....	46

Tableaux :

## PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

1.	Première partie : Etat des contributions volontaires annoncées au 31 décembre 1980 .....	47
	Deuxième partie : Etat, au 31 décembre 1980, des contributions volontaires au Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés .....	52
2.	Obligations des gouvernements au titre des contributions statutaires aux dépenses des programmes : situation au 31 décembre 1980 .....	53
3.	Obligations des gouvernements au titre de leur participation aux coûts (projets) : situation au 31 décembre 1980 .....	54
4.	Obligations des gouvernements au titre de leurs contributions de contrepartie en espèces aux projets : situation au 31 décembre 1980 .....	57
5.	Recettes accessoires et dépenses diverses de l'exercice terminé le 31 décembre 1980 .....	59
6.	Dépenses de 1980 par organisation .....	60
7.	Services d'administration et services d'appui aux programmes : Crédits ouverts pour l'exercice biennal 1980-1981 et dépenses engagées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1980 .....	61
8.	Budget des services d'administration du Bureau de l'exécution des projets pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980 .....	62
	Première partie : Opérations financées au moyen des CIP du PNUD .....	62
	Deuxième partie : Opérations financées par le Fonds d'équipement des Nations Unies .....	62
	Troisième partie : Opérations financées par le Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne .....	62
9.	Budget des services d'appui aux projets exécutés par le PNUD au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1980 .....	63
10.	Placements au 31 décembre 1980 .....	64
11.	Placements de la réserve opérationnelle au 31 décembre 1980 .....	66
12.	Placements de la réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction au 31 décembre 1980 .....	67

TALBE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
13. Programme de formation d'administrateurs adjoints. Etat des fonds au 31 décembre 1980 .....	68
14. Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés. Etat des fonds au 31 décembre 1980 .....	69
15. Etat du compte des contributions des gouvernements au titre de la participation aux coûts au 31 décembre 1980 .....	70
16. Etat du compte des contributions de contrepartie en espèces versées par les gouvernements au 31 décembre 1980 .....	71
 PNUD : FONDS D'AFFECTION SPECIALE GERES PAR LE PNUD	
17. Etat des contributions annoncées au 31 décembre 1980 .....	72
18. Placements au 31 décembre 1980 .....	78
19. Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles. Budget des services d'administration et des services d'appui aux programmes : crédits ouverts pour l'exercice biennal 1980-1981 et dépenses engagées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1980 .....	82
20. Fonds d'affectation spéciale pour les activités dans la région soudano-sahélienne. Budget des services d'administration et des services d'appui aux programmes : crédits ouverts pour l'exercice biennal 1980-1981 et dépenses engagées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1980 .....	83
NOTES EXPLICATIVES DES ETATS FINANCIERS .....	84

## SIGLES

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
BAsD	Banque asiatique de développement
BID	Banque interaméricaine de développement
BNUS	Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEAO	Commission économique pour l'Asie occidentale
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEPAL	Commission économique pour l'Amérique latine
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CIP	Chiffre indicatif de planification
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
FADES	Fonds arabe de développement économique et social
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OIT	Organisation internationale du Travail
OMCI	Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONU DI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UPU	Union postale universelle

LETTRES D'ENVOI

Le 30 avril 1981

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 15.1 du règlement financier, j'ai l'honneur de vous soumettre les comptes annuels du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980, que j'approuve par la présente lettre.

Des copies de ces états financiers sont également transmises au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

L'Administrateur du Programme des  
Nations Unies pour le  
développement,

(Signé) Bradford MORSE

Monsieur le Président du Comité  
des commissaires aux comptes  
Organisation des Nations Unies  
New York

Le 15 juin 1981

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers du Programme des Nations Unies pour le développement présentés par l'Administrateur du Programme pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980. Ces états ont été examinés par le Comité des commissaires aux comptes dont l'opinion y est jointe.

Je vous communique en outre le rapport du Comité sur les comptes du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'exercice 1980.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Contrôleur et vérificateur général  
des comptes du Bangladesh,

Président du Comité des commissaires  
aux comptes de l'Organisation  
des Nations Unies,

(Signé) Osman Ghani KHAN

Monsieur le Président de l'Assemblée  
générale des Nations Unies  
New York



## I. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1980

1. L'Administrateur a l'honneur de présenter ci-après son rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980, ainsi que les comptes vérifiés du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980 et le rapport du Comité des commissaires aux comptes. Les comptes se composent de 14 états et de 20 tableaux, auxquels sont jointes des notes qui font partie intégrante des états financiers, et concernent également les fonds d'affectation spéciale dont la responsabilité a été confiée à l'Administrateur.

2. Ces rapports et comptes sont présentés conformément à la décision que l'Assemblée générale 1/ a prise d'accepter les recommandations de la Cinquième Commission 2/, et conformément au règlement financier et aux règles de gestion financière du Programme des Nations Unies pour le développement que le Conseil d'administration a approuvés à sa treizième session 3/ et modifiés à ses dix-neuvième 4/, vingt et unième 5/ et vingt-cinquième 6/ sessions.

3. Dans les états financiers du PNUD, les chiffres ont été calculés compte tenu des données pertinentes tirées des comptes annuels des organisations participantes et chargées de l'exécution, ce qui permet à l'Administrateur de soumettre un seul état récapitulatif pour 1980 conformément à la pratique inaugurée en 1973. A la date d'établissement des comptes et états financiers du PNUD, les organisations suivantes avaient communiqué des états financiers vérifiés :

- Union internationale des télécommunications (UIT)
- Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)
- Organisation mondiale du tourisme (OMT)
- Fonds arabe de développement économique et social (FADES)
- Banque asiatique de développement (BASD)

---

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt et unième session, Supplément No 16 (A/6316), p. 98, point 78 de l'ordre du jour

2/ Ibid., vingt et unième session, Annexes, point 78 de l'ordre du jour, document A/6596.

3/ Documents officiels du Conseil économique et social, cinquante-troisième session, Supplément No 2 (E/5092), par. 195.

4/ Ibid., cinquante-neuvième session, Supplément No 2 (E/5646), par. 332.

5/ Ibid., soixante et unième session, Supplément No 2 (E/5779), par. 430.

6/ Ibid., 1978, Supplément No 13 (E/1978/53/Rev.1), décision 25/24.

4. Les organisations ci-après ont communiqué leurs comptes et états financiers avant vérification :

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)

Banque mondiale

Union postale universelle (UPU)

Organisation météorologique mondiale (OMM)

Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (OMCI)

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)

Banque interaméricaine de développement (BID)

5. Les comptes des organisations ci-après n'ont pas besoin d'être agréés par les vérificateurs extérieurs de ces organisations au terme de la première année d'un exercice biennal, car ils ne sont officiellement clos qu'au terme d'un exercice biennal. Par conséquent, en ce qui concerne les organisations suivantes, les chiffres indiqués dans les états financiers du PNUD pour 1980 correspondent aux données figurant dans les états financiers provisoires, avant vérification, établis pour la période de 12 mois de l'exercice biennal 1980-1981 qui s'est terminée le 31 décembre 1980 :

Organisation des Nations Unies

Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)

Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED)

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

Commission économique pour l'Afrique (CEA)

Commission économique pour l'Europe (CEE)

Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL)

Commission économique pour l'Asie occidentale (CEAO)

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)

Organisation internationale du Travail (OIT)

Organisation mondiale de la santé (OMS)

6. Comme il était indiqué dans les rapports financiers des années précédentes, si des changements devaient être apportés, après vérification, aux comptes des organisations participantes et chargées de l'exécution, ils seront portés à la connaissance de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration du PNUD lors de sessions ultérieures.

7. Les changements signalés par les organisations participantes et chargées de l'exécution en ce qui concerne les comptes de 1979 après la date de présentation du rapport financier de l'Administrateur pour 1979 sont les suivants :

a) Une augmentation de 7 571 dollars des recettes accessoires de la Banque interaméricaine de développement;

b) Une augmentation de 10 253 dollars des dépenses relatives aux projets de la Commission économique pour l'Afrique.

Il a été tenu compte de ces éléments pour ajuster les états financiers du PNUD pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980.

#### Changements apportés en 1980 aux principes et pratiques comptables

##### Principes comptables

8. Les grands principes comptables appliqués pour l'élaboration des états financiers pour 1980 sont récapitulés dans la note 1 aux états financiers. Ces principes sont les mêmes que ceux qui ont été appliqués en 1979.

##### Présentation des comptes

9. Les comptes de 1980 sont présentés essentiellement de la même manière que ceux des exercices antérieurs. Cependant, dans le cadre du processus permanent d'amélioration de la présentation des comptes visant à donner tous les renseignements pertinents quant à la situation financière du Programme, les changements ci-après ont été apportés pour 1980 :

a) L'état II, "Etat de l'actif et du passif" (précédemment intitulé "Bilan") du Compte du PNUD englobe à présent l'état de la réserve opérationnelle qui était auparavant présenté séparément dans l'état III. Le montant autorisé de la réserve opérationnelle au 31 décembre 1980 a été inscrit sous la rubrique "Réserves" et les placements effectués en son nom constituent un poste distinct sous la rubrique "Actif". L'état II regroupe donc à présent l'ensemble de l'actif et du passif du Compte du PNUD;

b) Comme suite à une recommandation présentée par les vérificateurs extérieurs dans leur rapport sur les comptes de 1980 (par. 11 et 12 de la section II ci-après), une analyse par année des contributions aux fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD annoncées par les gouvernements et non acquittées au 31 décembre 1980, figure à la note 7 aux états financiers;

c) Des états distincts ont été établis pour deux des fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD, à savoir le Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral (état XII) et le Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'édification de la nation namibienne du Fonds pour la Namibie (état XIII) dont les activités se sont développées et se sont intensifiées en 1980 par rapport à l'exercice précédent pour lequel l'état de leurs fonds avait été incorporé à l'état des fonds d'affectation spéciale de

moindre importance intitulé "Autres fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD". De même, un état distinct, l'état XI, a été établi pour le Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement, qui a reçu ses premières contributions en 1980.

#### Règlement financier et règles de gestion financière

10. Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration à sa vingt-septième session 7/, l'Administrateur a établi un projet de texte révisé du règlement financier du PNUD, a sollicité à ce sujet l'avis du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et a soumis ce projet au Conseil d'administration, pour adoption à sa vingt-huitième session. Le Conseil d'administration a également demandé à l'Administrateur de lui présenter, à sa vingt-neuvième session, pour information, le texte des règles de gestion financière élaboré sur la base du nouveau règlement financier adopté par le Conseil.

#### Etat global des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980

11. On trouvera dans le tableau suivant un état global des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980 pour le Compte du PNUD, les fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD ainsi que le Programme de formation d'administrateurs adjoints. Cette présentation inaugurée dans le présent rapport vise à donner une vue d'ensemble des activités financières de tous les fonds dont l'Administrateur est responsable menées pendant l'exercice. Le solde de chaque fonds au 31 décembre 1980 représente la valeur comptable de l'actif net de chaque fonds à cette date, compte non tenu des réserves intégralement constituées. Pour le détail des différents éléments de l'actif et du passif de chaque fonds au 31 décembre 1980 et au 31 décembre 1979, voir l'état ou le tableau correspondant indiqué dans le tableau ci-après.

---

7/ Ibid., 1980, Supplément No 12 (E/1980/42/Rev.1), décision 80/38.

Compte du PNUD, fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD et  
Programme de formation d'administrateurs adjoints

Etat global des recettes et des dépenses pour l'exercice  
terminé le 31 décembre 1980

(En millions de dollars des Etats-Unis)

<u>Origine des fonds</u>	<u>Solde au</u> <u>1er janvier 1980</u>	<u>Recettes</u> <u>de 1980</u>	<u>Dépenses</u> <u>de 1980</u>	<u>Solde au</u> <u>31 décembre 1980</u>
<u>Compte du PNUD</u>				
Contributions volontaires et autres recettes	295,5	742,3	803,6 <sup>a/ b/</sup>	234,2
Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	21,7	11,7	14,0	19,4
Contributions des gouvernements au titre de la participation aux frais	36,7	58,1	64,0	30,8
Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	<u>3,4</u>	<u>9,3</u>	<u>7,9</u>	<u>4,8</u>
Total partiel (états I et IV)	<u>357,3</u>	<u>821,4</u>	<u>889,5</u>	<u>289,2</u>
<u>Fonds d'affectation spéciale</u>				
Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux (état VI)	1,1	0,1	0,3	0,9
Fonds d'équipement des Nations Unies (état VII)	52,0	38,6	21,1 <sup>c/</sup>	69,5
Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles (état VIII)	19,1	6,2	4,8	20,5
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano- sahélienne (état IX)	18,5	8,1	8,3	18,3
Programme des Volontaires des Nations Unies (état X)	1,8	1,8 <sup>b/</sup>	1,4	2,2
Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement (état XI)	-	7,2	0,9	6,3
Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral (état XII)	0,7	0,2	0,2	0,7
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'édification de la nation namibienne du Fonds pour la Namibie (état XIII)	3,3	2,9	1,2	5,0
Autres fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD (état XIV)	<u>1,5</u>	<u>4,1</u>	<u>1,1</u>	<u>4,5</u>
Total partiel	<u>98,0</u>	<u>69,2</u>	<u>39,3</u>	<u>127,9</u>
<u>Programme de formation d'administrateurs adjoints</u> (tableau 13)				
	<u>0,7</u>	<u>6,9</u>	<u>5,3</u>	<u>2,3</u>
Total général	<u>456,0</u>	<u>897,5</u>	<u>934,1</u>	<u>419,4</u>

a/ Y compris un virement de 25 millions de dollars à la réserve opérationnelle du PNUD.

b/ Y compris un virement de 0,5 million de dollars au Programme des Volontaires des Nations Unies.

c/ Y compris un virement de 1,8 million de dollars (net) à la réserve opérationnelle et à la réserve de garantie du Fonds d'équipement des Nations Unies.

## Compte du PNUD

12. Comme l'indique l'état des recettes et des dépenses (état I), le total des recettes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980 s'est élevé à 821 412 557 dollars et le total des dépenses à 864 023 360 dollars, soit un déficit net pour 1980 de 42 610 803 dollars. Compte tenu du virement approuvé par le Conseil d'administration à sa vingt-quatrième session 8/, d'un montant de 500 000 dollars de la réserve pouvant donner lieu à distribution au Programme des Volontaires des Nations Unies ainsi que du virement approuvé par le Conseil d'administration à sa vingt-sixième session 9/, d'un montant de 25 millions de dollars à la réserve opérationnelle, le déficit net, à savoir 68,1 millions de dollars, se décompose comme suit : a) un déficit de 61,3 millions de dollars pour les ressources ordinaires du PNUD; b) un déficit de 5,8 millions de dollars pour les contributions des gouvernements au titre de la participation aux frais; c) un déficit de 2,3 millions de dollars pour le Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés; et d) un excédent de 1,3 million de dollars pour les contributions de contrepartie en espèces des gouvernements, comme il est indiqué à l'état IV.

13. Comme l'indique l'état I, l'augmentation générale des dépenses a atteint 164,9 millions de dollars (dont 149,4 millions de dollars correspondant à des dépenses au titre des programmes et 15,5 millions de dollars au budget des services administratifs et des services d'appui aux programmes) par rapport aux chiffres de 1979, tandis que l'augmentation nette du total des recettes n'a été que de 22,5 millions de dollars. L'état III, où l'on trouvera des détails sur l'évolution de la situation financière pendant l'exercice, indique que les avoirs du PNUD (liquidités et placements) sont tombés de 477,2 millions de dollars au début de l'exercice à 402,6 millions de dollars au 31 décembre 1980. Cette diminution de 74,6 millions de dollars est nette de l'augmentation des sommes accumulées en monnaies non convertibles qui sont passées à 0,9 million de dollars contre 0,3 million de dollars en 1979.

### Contributions des gouvernements

14. Au 31 décembre 1980, les contributions à recevoir des gouvernements pour 1980 et des exercices antérieurs s'élevaient à 102,3 millions de dollars ainsi qu'il est indiqué à l'état II. Ce solde représentait une augmentation nette de 26,5 millions de dollars par rapport à la situation au 31 décembre 1979, date à laquelle ces arriérés s'élevaient à 75,8 millions de dollars. Cette augmentation est surtout imputable à une augmentation de 28,2 millions de dollars du montant des contributions volontaires non acquittées dues essentiellement au non-versement par trois importants gouvernements donateurs de la totalité ou d'une partie des contributions qu'ils avaient annoncées. Cependant, les versements reçus au début de 1981 ont ramené le montant des contributions volontaires non acquittées de 56,6 millions de dollars au 31 décembre 1980 à 33,7 millions de dollars à la fin de mars 1981. La note 6 aux états financiers

---

8/ Ibid., soixante-troisième session, Supplément No 3A (E/6013/Rev.1), par. 188.6 b).

9/ Ibid., 1979, Supplément No 10 (E/1979/40), décision 79/31, par. 7.

analyse les arriérés au 31 décembre 1980 par type de contribution et par année. A sa vingt-septième session, le Conseil d'administration a prié les gouvernements d'acquitter promptement les sommes qu'ils doivent au PNUD et a autorisé l'Administrateur, afin de solder les comptes du PNUD, à imputer les montants non acquittés à la fin de 1980 au titre des contributions statutaires aux dépenses des programmes sur les chiffres indicatifs de planification par pays intéressés 10/. Comme l'indique la note 17 aux états financiers, 1 187 783 dollars ont été imputés sur les chiffres indicatifs de planification correspondants, comme suite à cette décision, ainsi qu'un montant de 266 578 dollars, comme suite à la décision prise par le Conseil à sa vingt-sixième session selon laquelle tous les engagements de dépenses imputés sur les contributions de contrepartie en espèces des gouvernements irrécouvrables qui étaient dues depuis 1973 devaient être imputés, dans la mesure où ces dépenses avaient été effectuées, sur les chiffres indicatifs de planification correspondants 11/.

Pertes de biens passés par profits et pertes, versements à titre gracieux et inscription de pertes d'espèces et d'effets à recevoir au compte des profits et pertes

15. Au cours de l'exercice 1980, le PNUD a inscrit au compte des profits et pertes des pertes de biens non consommables représentant une valeur de 81 236 dollars. Conformément à la règle de gestion financière 113.20 du PNUD, l'inscription des pertes de biens au compte des profits et pertes est examinée par le Comité de contrôle du matériel du siège du PNUD et approuvée ensuite par l'Administrateur assistant du Bureau de l'administration et des finances.
16. Un versement à titre gracieux équivalant à 1 293 dollars a été approuvé en 1980 par le Directeur de la Division des finances conformément à l'article 14.5 du règlement financier du PNUD et à la règle de gestion financière 114.4. Cette somme a été versée à un agent local, qui avait été planton pendant plusieurs années dans un bureau du PNUD sans jamais remplir les conditions requises pour être affilié à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et ne pouvait donc prétendre à une pension de retraite ou à une indemnité à sa cessation de services.
17. Un effort soutenu et concerté a été entrepris en 1980 pour éliminer dans les comptes du PNUD les soldes d'arriérés figurant depuis très longtemps parmi les sommes à recevoir et à payer. Parmi les comptes visés par cet examen, qui portait essentiellement sur les exercices 1974 à 1978, figuraient des sommes à recevoir sur place par les bureaux extérieurs du PNUD, des éléments non identifiés figurant dans les relevés bancaires et des sommes dues à ou par d'anciens fonctionnaires. Au terme d'une enquête exhaustive, il est apparu qu'un montant s'élevant au total à 76 375 dollars représentait des sommes à recevoir que l'on s'était déjà efforcé en vain de recouvrer ou d'identifier et que les perspectives de recouvrement ne justifiaient pas de nouveaux efforts ou de nouvelles dépenses. Ces sommes ont été passées par profits et pertes

---

10/ Ibid., 1980, Supplément No 12 (E/1980/42/Rev.1), décision 80/48, par. 6.

11/ Ibid., 1979, Supplément No 10 (E/1979/40), décision 79/34, par. 7.

conformément à la règle de gestion financière 114.5 du PNUD et le détail de tous les montants ainsi inscrits au compte des profits et pertes a été communiqué au Comité des commissaires aux comptes. Au terme de la même enquête, des soldes s'élevant au total à 257 495 dollars et représentant essentiellement des dépôts non identifiés effectués auprès du PNUD ont été transférés au compte des recettes accessoires comme le Comité des commissaires aux comptes l'avait recommandé dans son rapport pour 1979 12/.

Financement intérimaire de services d'experts et congés de maladie de longue durée

18. On a fait figurer à un poste de dépenses distinct, dans l'état des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980, une somme de 1 000 934 dollars au titre du financement intérimaire de services d'experts et de congés de maladie de longue durée. Etant donné que le système des coûts standards n'est plus appliqué pour les experts depuis le 1er janvier 1977, ces dépenses doivent maintenant être imputées directement sur les ressources du PNUD. Le montant total inscrit au passif pour 1980 se décompose comme suit :

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>	
<u>Financement intérimaire de services d'experts</u>		
Organisation des Nations Unies .....	9 537	
ONUDI .....	6 773	
OIT .....	30 766	
FAO .....	295 088	
UNESCO .....	58 890	
OACI .....	<u>10 186</u>	<u>411 240</u>
 <u>Congés de maladie de longue durée</u>		
Organisation des Nations Unies .....	73 617	
ONUDI .....	24 979	
OIT .....	85 432	
FAO .....	219 110	
UNESCO .....	37 639	
OACI .....	20 755	
OMS .....	21 916	
VIT .....	<u>27 742</u>	<u>511 190</u>
		922 430
Dépenses d'appui aux programmes afférentes à ces postes .....		<u>78 504</u>
Total (voir état I)		<u><u>1 000 934</u></u>

12/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-cinquième session, Supplément No 5A (A/35/5/Add.1), p. 30, par. 6 c).



## Réserve du Programme

19. Comme l'indique le tableau 6, les dépenses engagées par les agents d'exécution pour des projets financés au titre de la réserve du Programme en 1980 se sont élevées à 3 331 788 dollars. Comme l'indique la note 2 aux états financiers, le montant total des fonds prélevés sur la réserve du Programme depuis 1977 est de 22 970 603 dollars, ce qui laisse subsister à la date du 31 décembre 1980 un solde de 16 529 397 dollars sur l'allocation de 39,5 millions de dollars prévue au titre du deuxième cycle des CIP (1977-1981) et approuvée par le Conseil d'administration à sa vingt-deuxième session 13/.

### Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés

20. Comme l'indique le tableau 6, les dépenses engagées en 1980 par prélèvement sur le Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés se sont élevées à 14 millions de dollars. Les contributions supplémentaires reçues par le Fonds pendant l'exercice se sont élevées à 11,7 millions de dollars (voir détail au tableau 1). L'excédent des dépenses sur les recettes pendant l'année s'est élevé à 23 millions de dollars, ce qui laissait un solde inutilisé au 31 décembre 1980 de 19,4 millions de dollars (tableau 14).

### Budget des services administratifs et des services d'appui aux programmes

21. A sa vingt-sixième session, en juin 1979, le Conseil d'administration a approuvé l'ouverture de crédits d'un montant brut de 211 425 100 dollars en vue de financer le budget des services administratifs et des services d'appui aux programmes pour l'exercice biennal 1980-1981 14/. Après déduction des recettes prévues (44 134 300 dollars), le montant net des crédits ouverts s'établissait à 167 290 800 dollars. A la même session, le Conseil d'administration a aussi approuvé l'ouverture de crédits supplémentaires d'un montant net de 1 209 100 dollars au titre du Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement 15/ et de 94 000 dollars au titre d'une étude demandée dans une décision du Groupe de travail intergouvernemental des dépenses d'appui 16/. Le montant net des prévisions de dépenses pour l'exercice biennal 1980-1981 s'est donc établi en définitif à 168 593 900 dollars, après déduction des recettes prévues (44 281 600 dollars) des prévisions de dépenses brutes qui s'élevaient à 212 875 500 dollars.

---

13/ Documents officiels du Conseil économique et social, soixante et unième session, Supplément No 2A (E/5846/Rev.1), par. 292 d).

14/ Ibid., décision 79/44.

15/ Ibid., décision 79/29, par. 8.

16/ Ibid., décision 79/40, par. 2.

22. Le tableau 7 donne le détail, programme par programme, des crédits ouverts pour l'exercice biennal 1980-1981 et des dépenses engagées en 1980, lesquelles s'élevaient à 91 611 069 dollars, laissant un solde inutilisé d'un montant net de 76 982 831 dollars au terme de la première année de l'exercice biennal. L'Administrateur soumettra au Conseil d'administration, à sa vingt-huitième session, en juin 1981, une demande de crédits additionnels d'un montant brut de 35,6 millions de dollars (31,3 millions de dollars en termes nets) pour l'exercice biennal 1980-1981.

### Appui sectoriel

23. A sa vingt-sixième session, le Conseil d'administration a fait sienne la proposition de l'Administrateur selon laquelle l'appui sectoriel devrait constituer une nouvelle rubrique des dépenses du Programme opérationnel 17/, c'est-à-dire qu'il ne relèverait plus du budget des services administratifs et des services d'appui aux programmes du PNUD. A la même session, le Conseil d'administration a approuvé un crédit d'un montant de 11 437 dollars au titre de l'appui sectoriel pour l'exercice biennal 1980-1981 18/. Les dépenses d'appui sectoriel pour 1980, qui se sont élevées à 5 060 065 dollars, font donc l'objet d'une rubrique de l'état I.

### Dépenses d'appui institutionnel de l'entreprise commune PNUD/PNUE

24. A sa vingt-septième session, le Conseil d'administration a autorisé la dépense d'un montant maximum net de 816 000 dollars en 1980-1981, à prélever sur les ressources du PNUD et à inscrire à une rubrique distincte du budget analogue à celle afférente à l'appui sectoriel, au titre de la part des dépenses d'appui institutionnel de l'entreprise commune PNUD/PNUE revenant au PNUD pour la mise en oeuvre du Plan d'action pour lutter contre la désertification dans la région soudano-sahélienne 19/. Comme il ressort de l'état I, la part de ces dépenses revenant au PNUD s'est élevée à 414 476 dollars en 1980 et, comme l'indique l'alinéa b) de la note 15 aux états financiers, cette somme a été virée au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne.

### Le PNUD en tant qu'agent d'exécution de ses propres projets

25. A sa vingt-sixième session, le Conseil d'administration a approuvé, pour l'exercice biennal 1980-1981, des crédits d'un montant brut de 4 780 300 dollars pour le Bureau de l'exécution des projets, ce montant devant être prélevé sur les fonds pour frais généraux reçus au titre des projets exécutés par le PNUD; le montant estimatif des recettes à déduire de ces dépenses était de 634 900 dollars 20/. A la même session, le Conseil d'administration a également approuvé pour le Bureau de l'exécution des projets des crédits d'un montant brut

---

17/ Ibid., décision 79/38, par. 3.

18/ Ibid., par. 4.

19/ Ibid., 1980, Supplément No 12 (E/1980/42/Rev.1), décision 80/45.

20/ Ibid., décision 79/44, par. 3.

de 1 877 400 dollars, dont il faut déduire des recettes d'un montant estimatif de 265 800 dollars, à prélever sur les ressources du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne 21/, et des crédits d'un montant brut de 465 400 dollars, dont il faut déduire des recettes d'un montant estimatif de 42 300 dollars, à prélever sur les ressources du Fonds d'équipement des Nations Unies 22/. On trouvera au tableau 8 le total des dépenses engagées au titre de ces crédits.

26. A la même session, le Conseil d'administration a approuvé des crédits d'un montant brut de 1 174 500 dollars pour les services d'appui aux projets exécutés par le PNUD, à prélever sur les fonds pour dépenses d'appui reçus au titre des projets exécutés par le PNUD 23/. Sur ce total, 633 100 dollars étaient destinés au Bureau des activités spéciales et 541 400 dollars aux services administratifs et aux services communs. Les recettes, d'un montant estimatif de 218 100 dollars, devaient servir à compenser en partie le montant brut des prévisions de dépenses, dont le montant net se trouvait ainsi ramené à 956 400 dollars. En outre, le Conseil a également approuvé, pour l'exercice biennal 1980-1981, des crédits d'un montant brut de 820 000 dollars pour le Groupe des services d'achat interorganisations, à prélever sur les fonds pour dépenses d'appui reçus au titre des projets exécutés par le PNUD. Le total des crédits approuvés pour l'exercice biennal 1980-1981 au titre des services d'appui destinés aux projets exécutés par le PNUD a donc atteint un montant brut de 1 994 500 dollars (soit un montant net de 1 666 400 dollars) et on trouvera au tableau 9 le détail des dépenses totales engagées en 1980 au titre de ces crédits.

---

21/ Ibid., par. 4.

22/ Ibid., par. 5.

23/ Ibid., par. 6.

## Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD

27. Des états distincts (états VI à XIII) sont présentés pour les fonds d'affectation spéciale les plus importants et les plus actifs administrés par le PNUD; les données financières relatives aux autres fonds d'affectation spéciale sont présentées ensemble dans l'état XIV. Les dépenses administratives et les dépenses d'appui aux programmes pour le Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles et le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région sudano-sahélienne sont indiquées dans les tableaux 19 et 20 respectivement. Le détail des contributions annoncées et des placements effectués pour le compte de tous les fonds d'affectation spéciale est donné dans les tableaux 17 et 18 respectivement. La situation financière au 31 décembre 1980 du Fonds d'affectation spéciale pour le Programme de formation d'administrateurs adjoints est indiquée dans le tableau 13.

## Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux

28. Ce fonds d'affectation spéciale a été créé, comme suite à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux conformément aux résolutions 1514 (XV) et 3118 (XXVIII) de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1960 et du 12 décembre 1973 respectivement pour financer des projets d'assistance humanitaires en faveur des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine.

29. Comme il est indiqué dans l'état VI, les recettes du Fonds en 1980 se sont chiffrées à 0,12 million de dollars et les dépenses à 0,36 million de dollars. A la fin de 1980, le solde du Fonds était de 0,91 million de dollars et les allocations inutilisées s'élevaient à 0,24 million de dollars.

## Fonds d'équipement des Nations Unies

30. Le Fonds d'équipement a été créé en application de la résolution 2186 (XXI) de l'Assemblée générale, en date du 13 décembre 1966, et sa gestion a été confiée à l'Administrateur du PNUD et au Conseil d'administration par la résolution 2321 (XXII) du 15 décembre 1967. Le Fonds finance des projets qui profitent directement aux classes défavorisées dans les pays en développement les moins avancés.

31. Comme il est indiqué dans l'état VII, les recettes totales du Fonds en 1980 se sont élevées à 38,6 millions de dollars et ses dépenses à 19,3 millions de dollars. A sa vingt-sixième session, le Conseil d'administration a décidé que le Fonds constituerait et maintiendrait une réserve opérationnelle représentant au moins 20 p. 100 des engagements du Fonds au titre des projets <sup>24/</sup>. Conformément à cette décision, une réserve opérationnelle de 20 millions, dont le financement est entièrement assuré, a été constituée en 1979. Ce montant a été augmenté de 2,1 millions de dollars, passant à 22,1 millions de dollars au 31 décembre 1980, compte tenu des engagements du Fonds au titre des projets à cette date. Une réserve de garantie de 900 000 dollars dont le financement est entièrement assuré et qui représente environ 20 p. 100 du montant total du passif éventuel correspondant aux

---

<sup>24/</sup> Ibid., décision 79/21, par. 4.

garanties données par le Fonds au titre de prêts bancaires consentis par les gouvernements, a été également constituée en 1979 et ce montant a été réduit de 300 000 dollars, passant à 600 000 dollars au 31 décembre 1980, compte tenu du niveau du passif éventuel à cette date. A la fin de 1980, le Fonds avait un solde positif de 69,5 millions de dollars, après le transfert net aux réserves d'un montant de 1,8 million de dollars, mentionné ci-dessus. Au 31 décembre 1980, les allocations inutilisées s'élevaient à 108,8 millions de dollars, soit 39,3 millions de dollars de plus que le solde des fonds inutilisés disponible à cette date. D'où la décision prise par le Conseil d'administration, à sa vingt-sixième session, d'approuver pour une période d'essai qui ne devra pas durer au-delà de la session ordinaire du Conseil en 1981, l'adoption du financement partiel 25/.

#### Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles

32. Ce fonds d'affectation spéciale a été créé par la résolution 3167 (XXVIII) de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1973, dans laquelle l'Assemblée reconnaissait qu'il fallait élargir et intensifier les activités des organismes des Nations Unies pour répondre à la nécessité d'une exploration des ressources naturelles dans les pays en développement afin d'accélérer le développement économique de ces pays. Les gouvernements recevant une assistance au titre de ce fonds s'engagent à verser des contributions pour le réalimenter lorsque les projets financés à l'aide du Fonds aboutissent à une production commerciale.

33. Comme il est indiqué dans l'état VIII, le montant total des recettes du Fonds en 1980 s'est élevé à 6,2 millions de dollars et les dépenses à 4,8 millions de dollars. A la fin de 1980, le solde du Fonds était de 20,5 millions de dollars et les allocations inutilisées s'élevaient à 12 millions de dollars.

#### Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne

34. Ce fonds d'affectation spéciale a été créé par la résolution 3253 (XXIX) de l'Assemblée générale, en date du 4 décembre 1974, et par la résolution 1918 (LVIII) du Conseil économique et social, en date du 9 mai 1975. En octobre 1976, le Secrétaire général de l'ONU a délégué à l'Administrateur du PNUD l'entière responsabilité de la gestion, du contrôle et du fonctionnement du Fonds, y compris l'administration et la direction du Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne (BNUS) au siège et sur le terrain. Le BNUS est le principal moyen de liaison entre l'ONU et le Comité permanent interétats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et, en consultation avec le CILSS et les gouvernements intéressés, il choisit et exécute des projets prioritaires compris dans le programme de redressement et de relèvement à moyen et à long termes du CILSS dans les huit pays du Sahel frappés par la sécheresse.

35. Comme il est indiqué dans l'état IX, les recettes totales du Fonds en 1980 se sont élevées à 8,2 millions de dollars et les dépenses à 8,3 millions de dollars. A la fin de 1980, le solde du Fonds se chiffrait à 18,3 millions de dollars et les allocations inutilisées à 15,5 millions de dollars. La note 15 aux états

---

25/ Ibid., par. 3.

financiers contient des précisions sur les contributions reçues et les dépenses encourues pour les projets exécutés conjointement par le PNUD et le PNUE 26/.

### Programme des Volontaires des Nations Unies

36. Ce programme a été créé par la résolution 2659 (XXV) de l'Assemblée générale en date du 7 décembre 1970. A sa vingt-quatrième session, le Conseil d'administration a examiné un rapport de l'Administrateur (DP/269) sur les activités du programme des Volontaires des Nations Unies et, au paragraphe 6 d'une décision prise le 30 juin 1977 27/, a approuvé en tant que mesures pratiques en vue d'imputer la totalité des dépenses locales des Volontaires sur les CIP des pays dès le 1er janvier 1982 :

a) L'inclusion des dépenses locales afférentes aux Volontaires dans les projets financés à l'aide du Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés, si les pays bénéficiaires intéressés le demandent;

b) L'utilisation des ressources ordinaires du PNUD, à concurrence de 1 million de dollars en 1978, 750 000 dollars en 1979, 500 000 dollars en 1980 et 250 000 dollars en 1981, pour financer les dépenses locales afférentes aux Volontaires dans les pays les moins avancés et les pays nouvellement indépendants; et

c) Le maintien de l'utilisation du Fonds bénévole spécial pour les Volontaires jusqu'au 1er janvier 1982, dans une mesure décroissante et sans compromettre les objectifs spécifiques du Fonds, afin de financer les dépenses locales afférentes aux Volontaires dans les pays les moins avancés et les pays nouvellement indépendants.

37. Comme il est indiqué dans l'état X, les recettes totales du Programme en 1980 se sont chiffrées à 1,8 million de dollars, dont une somme de 0,5 million prélevée sur la réserve pouvant donner lieu à distribution conformément à la décision prise par le Conseil d'administration à sa vingt-quatrième session 27/, et les dépenses se sont élevées à 1,4 million de dollars. A la fin de 1980, le solde du Programme était de 2,2 millions de dollars.

### Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement

38. Ce fonds a été créé en application de la résolution 34/218 de l'Assemblée générale, en date du 19 décembre 1979, afin de financer des activités visant à renforcer les capacités scientifiques et techniques endogènes des pays en développement jusqu'à la mise en place d'arrangements à long terme pour la coopération internationale dans le domaine de la science et de la technique. Dans la même résolution, l'Assemblée générale a décidé de confier au PNUD la responsabilité de l'administration du Fonds intérimaire. Il a été convenu que pour l'exercice biennal 1980-1981, le montant des contributions volontaires au Fonds intérimaire ne devrait pas être inférieur à 250 millions de dollars.

---

26/ Ibid., 1978, Supplément No 13 (E/1978/53/Rev.1), décision 25/10, sect. II, par. 4 et 5.

27/ Ibid., soixante-troisième session, Supplément No 3A (E/6013/Rev.1), par. 188.

39. Comme il est indiqué dans l'état XI, le total des recettes du Fonds en 1980 s'est élevé à 7,2 millions de dollars et le montant des dépenses à 0,8 million de dollars, laissant un excédent de 6,4 millions de dollars à la fin de 1980.

40. Comme il est expliqué dans la note 16 aux états financiers, pour ce qui est des procédures opérationnelles, il est prévu notamment que le Fonds est autorisé à constituer une réserve du Programme en affectant à cette fin 2 p. 100 des contributions annuelles totales. Cette réserve est utilisée par l'Administrateur comme il l'entend, à des fins compatibles avec le Programme d'action de Vienne, ainsi qu'avec les principes directeurs arrêtés par l'Assemblée générale et par le Comité et vise à permettre au Fonds intérimaire d'opérer avec la souplesse et la capacité d'innovation requises et de jouer un rôle de catalyseur.

#### Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies en faveur des pays en développement sans littoral

41. Ce fonds a été créé par l'Assemblée générale à sa trentième session en vue d'aider les pays en développement sans littoral à réduire leurs dépenses supplémentaires de transport et de transit. A sa trente et unième session, par sa résolution 31/177 du 21 décembre 1976, l'Assemblée générale a approuvé le statut du Fonds et prié le PNUD, agissant en collaboration étroite avec le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement de se charger de la gestion du Fonds à titre provisoire.

42. Comme il est indiqué dans l'état XII, en 1980 le total des recettes du Fonds s'établissait à 199 197 dollars et les dépenses s'élevaient à 176 457 dollars. A la fin de 1980, le solde du Fonds s'élevait à 707 795 dollars, le montant des allocations inutilisées étant de 460 626 dollars.

#### Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'édification de la nation namibienne du Fonds pour la Namibie

43. Par sa résolution 31/153 du 20 décembre 1976, l'Assemblée générale a décidé d'entreprendre, pour aider à l'édification de la nation namibienne, un programme complet d'assistance dans le cadre du système des Nations Unies. L'Assemblée a également demandé au Conseil des Nations Unies pour la Namibie d'élaborer, en consultation avec la South West Africa People's Organization (SWAPO), des directives et des principes pour ce programme et d'en diriger et coordonner l'exécution.

44. Le Conseil des Nations Unies pour la Namibie a chargé le Bureau du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie de coordonner les projets en faveur de l'édification de la nation namibienne, sous la direction du Comité du Fonds des Nations Unies pour la Namibie. Le Conseil a en outre prié le Commissaire des Nations Unies pour la Namibie, dans le cadre de ses responsabilités administratives et de direction, de conclure avec le PNUD, après consultations, des arrangements administratifs en vue d'appliquer le Programme d'édification de la nation namibienne, arrangements prévoyant notamment que tous les fonds décaissés au titre de projets pour ce programme passent par l'intermédiaire du PNUD. L'Administrateur du PNUD et le Commissaire des Nations Unies pour la Namibie sont donc convenus que la gestion du Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'édification de la nation namibienne du Fonds pour la Namibie serait confiée à l'Administrateur. Comme l'indique l'état XIII, les recettes totales de ce fonds

se sont chiffrées à 2 922 459 dollars en 1980 et les dépenses à 1 236 577 dollars. A la fin de 1980, le solde du Fonds s'élevait à 5 030 564 dollars et les allocations inutilisées à 4 582 426 dollars.

#### Fonds des Nations Unies pour le développement de l'Irian occidental

45. Ce fonds a été créé en 1963 par un accord entre les Gouvernements néerlandais et indonésien, afin de développer l'économie de l'Indonésie. Le Fonds est sur le point de cesser ses activités. Le solde du Fonds, dont le PNUD a la garde, est maintenant utilisé pour financer des projets relatifs à l'Irian Jaya dans le cadre de la participation aux frais. Comme l'indique l'état XIV, les dépenses se sont élevées à 351 488 dollars en 1980; le solde du Fonds était de 64 973 dollars et il n'y avait pas d'allocations non utilisées.

#### Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les programmes opérationnels au Lesotho

46. Ce fonds a été créé en vertu d'un accord conclu en novembre 1967 par le Gouvernement suédois et l'Organisation des Nations Unies, aux termes duquel le Gouvernement suédois a offert de financer des programmes opérationnels d'assistance technique au Lesotho. En 1968, le Secrétaire général a confié à l'Administrateur du PNUD la responsabilité de la gestion et du fonctionnement du Fonds. Le Fonds finance au Lesotho un certain nombre de postes techniques et administratifs dans les domaines divers, allant du développement industriel à la planification de l'enseignement, aux transports routiers et au tourisme. Il s'efforce également de contribuer à la mise en place d'une infrastructure gouvernementale solide d'importance primordiale pour le Lesotho. Comme il est indiqué dans l'état XIV, en 1980 le montant total des recettes du Fonds s'élevait à 1 255 620 dollars et les dépenses étaient de 433 496 dollars. A la fin de 1980, le solde du Fonds s'élevait à 1 081 697 dollars et le montant des allocations non utilisées à 2 213 364 dollars. Des contributions supplémentaires d'un montant de 659 703 dollars ont été reçues en 1981 et il est prévu qu'une contribution supplémentaire sera versée en 1981 (631 579 dollars), qui permettra de couvrir le déficit actuel et de poursuivre l'exécution du programme.

#### Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'envoi de personnel d'exécution (OPEX) au Swaziland

47. Ce fonds d'affectation spéciale a été créé en octobre 1969 par un accord conclu entre le Gouvernement suédois et l'Organisation des Nations Unies pour financer des programmes opérationnels d'assistance technique au Swaziland. En 1969, le Secrétaire général a confié à l'Administrateur du PNUD la responsabilité de la gestion et du fonctionnement de ce fonds. Les opérations et l'assistance financées par ce fonds sont analogues à celles qui sont décrites en ce qui concerne le Fonds pour l'assistance au Lesotho (voir par. 46 ci-dessus). Comme l'indique l'état XIV, en 1980 le total des recettes du Fonds s'élevait à 366 789 dollars et les dépenses se montaient à 130 589 dollars. A la fin de 1980, le solde du Fonds s'élevait à 211 819 dollars et les allocations non utilisées à 5 667 dollars.



## Reliquat des éléments d'actif du Bureau spécial des secours des Nations Unies au Bangladesh

48. Le Bureau spécial des secours des Nations Unies au Bangladesh a succédé à l'Opération de secours des Nations Unies à Dacca, qui avait été instituée en janvier 1971 sur l'initiative du Secrétaire général et appuyée par l'Assemblée générale dans sa résolution 2790 (XXVI) du 6 décembre 1971. L'Opération de secours des Nations Unies à Dacca s'est terminée le 31 mars 1973 et le Bureau spécial des secours des Nations Unies au Bangladesh lui a succédé le 1er avril. Le Secrétaire général a transféré la plus grande partie du reliquat des fonds à l'Administrateur du PNUD. Ces fonds sont utilisés pour des projets proposés par le Gouvernement du Bangladesh et considérés comme entrant dans le cadre général des activités de secours et de reconstruction. A la fin de 1980, le solde du Fonds s'élevait à 903 752 dollars et les allocations inutilisées à 602 564 dollars (voir l'état XIV).

## Reliquat des éléments d'actif de l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée

49. L'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée a été créée par la résolution 410 (V) de l'Assemblée générale, en date du 1er décembre 1950. Il a été mis fin officiellement à l'existence de l'Agence en août 1960, et les fonds non alloués demeurant au crédit de son compte, après règlement de toutes les créances, ont été virés à l'Organisation des Nations Unies en vertu de la résolution 1304 (XIII) de l'Assemblée générale, en date du 10 décembre 1958, afin d'être utilisés pour l'exécution d'activités de secours et de relèvement en Corée, conformément aux dispositions de la résolution 410 (V) de l'Assemblée générale qui avait porté création de l'Agence. Ce fonds d'affectation spéciale est placé sous la responsabilité de l'Administrateur du PNUD depuis le 1er janvier 1966. A la fin de 1980, le reliquat des éléments d'actif s'élevait à 16 277 dollars et les engagements imputables sur les allocations inutilisées à 14 350 dollars (voir l'état XIV).

## Fonds d'affectation spéciale pour la République du Zaïre

50. Ce fonds a été créé en 1960 en vue d'apporter au Zaïre l'assistance technique dont le pays avait besoin et qui ne pouvait être financée à l'aide des ressources normales de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées. L'administration du Fonds a été transférée au PNUD en 1966. Bien que le programme du Fonds ait officiellement pris fin à l'expiration de l'accord signé pour l'année 1971, quelques activités se sont poursuivies. Le reliquat du Fonds est actuellement utilisé en partie pour des activités limitées, menées dans le domaine des transports et des communications. A la fin de 1980, le solde du Fonds s'élevait à 16 362 dollars et il ne restait pas d'allocations inutilisées (voir l'état XIV).

## Fonds d'affectation spéciale pour les secours aux enfants souffrant de la famine en Ouganda

51. Ce fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées a été créé en juillet 1980 par le Secrétaire général, sur la demande de l'Administrateur, pour recevoir des contributions volontaires non sollicitées devant être utilisées pour fournir une assistance aux enfants ougandais souffrant de la famine. Le Fonds doit cesser ses activités le 31 décembre 1981 au plus tard.

52. Comme il est indiqué dans l'état XIV, les recettes totales du Fonds en 1980 se sont élevées à 1 345 dollars et les dépenses à 675 dollars. A la fin de 1980, le solde du Fonds était de 670 dollars.

Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les projets financés par le Fonds des contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme

53. A sa trentième session, en 1975, l'Assemblée générale a décidé que les activités du Fonds des contributions volontaires pour l'Année internationale de la femme seraient prolongées pour la durée de la Décennie des Nations Unies pour la femme (1976-1985) 28/. Conformément à cette décision, les ressources du Fonds de contributions volontaires pour l'Année internationale de la femme ont été virées au Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme, créé par l'Assemblée, dans sa résolution 31/133 en date du 16 décembre 1976. Les ressources du Fonds permettront d'élargir les activités visant à mettre en oeuvre les objectifs de la Décennie des Nations Unies pour la femme, la priorité étant accordée aux programmes et projets connexes exécutés dans les pays en développement les moins avancés, sans littoral ou insulaires.

54. En juin 1980, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et l'Administrateur du PNUD ont créé par un mémorandum d'accord un fonds d'affectation spéciale supplémentaire intitulé "Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les projets financés par le Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme", l'Administrateur du PNUD étant chargé de son administration et de sa gestion.

55. Comme il est indiqué dans l'état XIV, l'Organisation des Nations Unies a versé en 1980 un montant de 2 344 750 dollars pour l'exécution de projets entrepris dans le cadre de ce fonds. En 1980, le total des recettes s'est élevé à 2 365 674 dollars et les dépenses à 128 045 dollars. A la fin de 1980, le solde du Fonds s'établissait à 2 237 629 dollars, les allocations non utilisées se montant à 2 216 256 dollars.

Suite donnée au rapport du Comité des commissaires aux comptes pour 1980

56. Comme l'a demandé le Conseil d'administration et conformément à la pratique instituée en 1975, le rapport financier de l'Administrateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980 indique la suite qui a été donnée aux observations formulées par le Comité des commissaires aux comptes à propos des comptes et états financiers du PNUD pour ledit exercice. Les mesures adoptées ou envisagées à la lumière des observations contenues aux paragraphes 5 à 17 du rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980 (voir plus loin, sect. II) figurent dans les paragraphes suivants. Pour plus de commodité, on a suivi le même ordre que le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport.

---

28/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trentième session, Supplément No 34 (A/10034), points 75 et 76, p. 105.

## Gestion des liquidités (par. 5 à 12)

### a) Délégation des fonctions ayant trait aux placements (par. 5 et 6)

57. Le Comité des commissaires aux comptes a constaté que depuis 1979, l'Organisation des Nations Unies délègue au PNUD la plupart des fonctions relatives à la garde des fonds de ce dernier, mais qu'elle continue à se charger des fonctions ayant trait aux placements.

58. A sa vingt-sixième session, tenue en 1979, le Conseil d'administration a décidé de considérer la question comme close pour une durée d'au moins deux ans et de ne la rouvrir qu'au cas où, à l'usage, les nouveaux arrangements ne donneraient pas satisfaction 29/. Compte tenu des observations faites par le Comité des commissaires aux comptes, le PNUD a l'intention d'effectuer d'ici à la fin de 1981 une évaluation de l'efficacité des arrangements actuels. S'il ressort de cette étude qu'il est souhaitable que les fonctions relatives aux placements soient également déléguées à l'Administrateur du PNUD, le PNUD étudierait les diverses possibilités en la matière, en consultation avec les fonctionnaires compétents de l'Organisation des Nations Unies.

### b) Accumulation des avoirs en monnaies non convertibles (par. 7 à 9)

59. Comme il l'avait fait les années précédentes, le Comité des commissaires aux comptes s'est déclaré préoccupé par le montant des avoirs en monnaies non convertibles. En ce qui concerne l'échange de l'équivalent de 7,5 millions de dollars dans la monnaie d'un pays contre des monnaies facilement utilisables dont le PNUD avait besoin pour des projets opérationnels, échange dont ce pays et le PNUD avaient convenu en 1978, le Comité des commissaires aux comptes a constaté qu'il subsistait au 31 Décembre 1980 un reliquat équivalent à 2,1 millions de dollars. Il a également constaté que, dans le cas d'un pays où la situation politique avait contraint le PNUD à mettre fin à son programme, le montant des avoirs en monnaies non convertibles détenus par le PNUD était passé de l'équivalent de 3 millions de dollars à l'équivalent de 7 millions de dollars environ en 1980. Le Comité des commissaires aux comptes a recommandé à l'Administration d'intensifier ses efforts en vue d'échanger les avoirs en monnaies non convertibles contre des monnaies facilement utilisables.

60. Le PNUD partage pleinement la préoccupation du Comité des commissaires aux comptes en ce qui concerne le montant des avoirs en monnaies non convertibles qu'il détient, et continue à faire tout son possible pour le réduire, soit en utilisant plus souvent ces avoirs, soit en les échangeant contre des monnaies facilement utilisables. Les difficultés rencontrées ont été exposées en détail au Conseil d'administration à sa vingt-septième session et mentionnées dans la documentation dont le Conseil a été saisi à sa vingt-huitième session tenue en juin 1981.

---

29/ Ibid., Documents officiels du Conseil économique et social, Supplément No 10 (E/1979/40), décision 79/37.

61. S'agissant du montant équivalant à 2,1 millions de dollars environ, qui n'avait pas été échangé au 31 décembre 1980, une nouvelle conversion a été effectuée en 1981, laissant un reliquat équivalant à 1,6 million de dollars. Le PNUD poursuivra ses efforts en vue de négocier la conversion du reste de ces avoirs le plus tôt possible. Quant aux avoirs en monnaies non convertibles équivalant à 7 millions de dollars environ, les tentatives effectuées par le PNUD en vue de les réduire se sont jusqu'à présent soldées par un échec.

c) Recouvrement des contributions des gouvernements (par. 10 à 12)

62. Le Comité des commissaires aux comptes s'est déclaré préoccupé par les difficultés rencontrées par le PNUD pour recouvrer les contributions des gouvernements et a recommandé d'intensifier les efforts en vue de recouvrer les arriérés de contributions annoncées. Il a également constaté que les arriérés de contributions annoncées au titre des fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD s'élevaient à 24 millions de dollars et, par souci de communiquer davantage de données pertinentes, a recommandé que les contributions annoncées par les gouvernements au titre des fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD soient indiquées dans une note séparée jointe aux états financiers, la distinction étant établie entre les contributions dues pour l'exercice considéré et pour les exercices antérieurs.

63. Grâce aux efforts considérables déployés par l'Administrateur pour recouvrer les contributions non acquittées, 69,6 millions de dollars, sur un montant total de 102 millions de dollars dus au compte du PNUD au 31 décembre 1980, avaient été recouverts à la fin du mois d'avril 1981. Sur le montant total de 24 millions de dollars dus au titre des fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD au 31 décembre 1980, un montant de 4 millions avait été recouvert à la fin d'avril 1981.

64. Compte tenu de l'importance du montant des contributions non acquittées et des conséquences que cet état de choses peut avoir pour les opérations du PNUD, l'état des contributions non acquittées a été exposé en détail dans un rapport présenté au Conseil d'administration à sa vingt-huitième session. L'importance d'un versement prompt et rapide des contributions non acquittées est soulignée dans le rapport. L'Administrateur restera en contact avec les gouvernements intéressés afin d'assurer le versement des contributions non acquittées.

65. Quant à la recommandation du Comité des commissaires aux comptes tendant à divulguer l'état des contributions non acquittées au titre des fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD dans une note distincte jointe aux comptes, elle a été appliquée pour les états pour 1980 (voir la note 7 des notes explicatives des états financiers).

Biens consommables et non consommables (par. 13)

a) Non signalement des pertes

66. Le Comité des commissaires aux comptes a constaté que des pertes de matériel évaluées à 3 282 dollars, qui avaient été constatées à l'occasion du transfert du siège du PNUD dans les locaux qu'il occupe actuellement, effectué en 1975, n'avaient pas été signalées au Comité de contrôle du matériel pour suite à donner, comme il est stipulé dans la règle 113.20 d) des règles de gestion financière du PNUD.

67. Comme l'a recommandé le Comité des commissaires aux comptes, un rapport sur ces pertes sera présenté au Comité de contrôle du matériel du PNUD en 1981.

b) Inventaires

68. Le Comité des commissaires aux comptes a recommandé que la vérification matérielle des stocks soit effectuée par des fonctionnaires autres que ceux qui sont chargés de la garde des biens et de la tenue à jour des inventaires.

69. Conformément à cette recommandation, la vérification matérielle des biens non consommables a été effectuée le 31 décembre 1980 par des fonctionnaires autres que ceux qui sont chargés de la garde de ces biens et de la tenue à jour des inventaires. Ce principe sera respecté pour les autres vérifications matérielles des stocks qui seront effectuées à l'avenir.

Système des achats (par. 14 et 15)

70. Le Comité des commissaires aux comptes a constaté que, malgré des procédures spéciales devant permettre en cas d'urgence d'obtenir l'approbation des membres du Comité des marchés en dehors des réunions ordinaires de ce comité, un certain nombre de marchés portant sur des montants considérables ont été présentés au Comité pour approbation a posteriori. Il a recommandé d'abandonner cette pratique.

71. En 1980, le Comité des marchés du PNUD a examiné 73 marchés représentant un total de 31 957 278 dollars des Etats-Unis. Sur ce total, 17 marchés représentant 1 025 066,84 dollars des Etats-Unis ont été présentés au Comité a posteriori : cela représente 10 p. 100 environ du nombre total de marchés soumis et 3 p. 100 environ de leur valeur totale en dollars des Etats-Unis.

72. Il convient peut-être de remarquer que dans 13 cas au moins, il aurait fallu renoncer à l'appel à la concurrence et que, dans la majorité des cas, le Comité a été en mesure d'approuver les marchés a posteriori. Néanmoins, le Comité s'est déclaré préoccupé à plusieurs reprises par le fait que des marchés lui étaient soumis a posteriori. En raison de la diversité et du caractère opérationnel des activités du PNUD sur le terrain, il est certes extrêmement difficile de ne jamais présenter de marché a posteriori; il conviendrait toutefois de déployer davantage d'efforts pour limiter le nombre de cas au minimum. C'est pourquoi une circulaire au nom de l'Administrateur assistant au Bureau de l'administration et des finances est en train d'être établie; elle aura pour objet de rappeler aux principaux services chargés des achats qu'il est nécessaire de respecter les règles et procédures financières pertinents, et notamment d'éviter de présenter des demandes d'approbation de marchés a posteriori.

Questions relatives au personnel (par. 16)

73. La suite donnée par l'Administration aux observations du Comité des commissaires aux comptes concernant a) les avances sur traitement, et b) le renouvellement des contrats des fonctionnaires, est exposée en détail aux alinéas pertinents du paragraphe 16 du rapport du Comité des commissaires aux comptes.

## Evaluation des éléments d'actif (par. 17)

74. Le Comité des commissaires aux comptes, préoccupé par l'utilisation ou la réalisation finale des avoirs en monnaies non convertibles, dont le montant s'élève à 45,2 millions de dollars (voir ci-dessus par. 59 à 61), et des contributions d'un montant supérieur à 102 millions de dollars (voir ci-dessus par. 62 à 65), annoncées par les gouvernements mais non versées, a émis une opinion réservée au sujet des états financiers de 1980.

75. Le PNUD constate que la réserve du Comité des commissaires aux comptes en ce qui concerne les avoirs en monnaies non convertibles est analogue à celle qu'il avait émise les années précédentes, mais que la réserve exprimée en 1980 au sujet des contributions non acquittées porte sur le montant total des contributions dues au compte du PNUD au 31 décembre 1980 alors que, en 1979, elle était limitée aux contributions qui n'avaient pas été versées depuis plus de trois ans.

76. S'agissant des contributions dues au compte du PNUD, il convient de noter ce qui suit :

a) Sur le montant total des contributions non acquittées au 31 décembre 1980 (102 millions de dollars), 69,6 millions de dollars avaient été recouvrés par le PNUD à la fin d'avril 1981;

b) Comme il ressort de la note 6 des notes explicatives des états financiers les contributions non versées en 1980 s'élevaient à 89 millions de dollars;

c) Comme il ressort de la note 17 des notes explicatives des états financiers le Conseil d'administration a autorisé l'Administrateur à imputer sur les CIP des pays respectifs les contributions statutaires aux dépenses des programmes qui n'avaient pas été recouvrées à la fin de 1980;

d) S'agissant des contributions dues au titre de la participation aux frais (35 millions de dollars sur un total de 102 millions de dollars), comme il est expliqué au paragraphe 61 du rapport financier de l'Administrateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979 30/, dans la plupart des cas, les arriérés se traduisent par des décalages au niveau de l'exécution du projet et sont comptabilisées comme sommes à recevoir pendant l'exercice considéré ou les exercices ultérieurs au moment où les budgets des projets respectifs sont révisés; par conséquent, étant donné qu'aucune dépense n'est imputée sur les contributions dues au titre de la participation aux frais tant qu'elles n'ont pas été perçues, ces arriérés n'influent pas sur les liquidités dont le PNUD dispose pour ses activités;

e) Comme il est déclaré dans la note 1 des notes explicatives des états financiers, à l'exception du revenu des placements et des contributions versées par les gouvernements au titre de leur participation aux dépenses des bureaux extérieurs du PNUD, toutes les autres recettes sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité de caisse et, par conséquent, les contributions des gouvernements à recevoir pour l'exercice considéré et les exercices antérieurs sont récapitulées dans le bilan du PNUD aux rubriques "actif" et "passif". Ce mode de présentation des comptes vérifiés est suivi depuis de nombreuses années, par souci d'indiquer toutes les données pertinentes.

---

30/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-cinquième session, Supplément No 5A (A/35/5/Add.1), p. 19.

## Conclusions de l'Administrateur

77. L'Administrateur tient, pour conclure, à remercier le Comité des commissaires aux comptes et le personnel qui le seconde de leur contribution précieuse aux travaux du PNUD; il tient à leur exprimer sa gratitude pour leur coopération et pour le concours qu'ils ont apporté à l'examen de la situation financière du PNUD.

## II. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### Introduction

1. Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les comptes du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980, conformément à la résolution 74 (I) de l'Assemblée générale et à l'article XV du règlement financier et des règles de gestion financière du PNUD.

2. Cette vérification a été effectuée conformément à l'article XII du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et à l'annexe dudit règlement financier, et conformément aux normes communes de vérification adoptées par le Groupe de vérificateurs extérieurs des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Cette vérification s'est faite au siège du PNUD, à New York, et dans 10 de ses bureaux extérieurs. En outre, le Comité a vérifié les comptes de plusieurs projets réalisés sur le terrain.

3. Pendant l'exercice considéré, le Comité des commissaires aux comptes a continué à adopter sa pratique habituelle qui consiste à indiquer les résultats d'opérations de vérifications spécifiques et à envoyer à l'Administration des notes de gestion contenant des observations détaillées. Cette pratique a permis une fois de plus d'entretenir un dialogue permanent avec l'Administration et est conforme à la méthode utilisée par le Comité des commissaires aux comptes, qui consiste à vérifier de façon systématique les comptes de toutes les organisations appliquant le régime commun des Nations Unies qui relèvent de sa compétence.

4. Toutes les observations des commissaires ont été discutées avec l'Administration, dont l'opinion a été, chaque fois qu'il convenait, indiquée dans le présent rapport. Les sections suivantes traitent de questions dont le Comité estime qu'elles doivent être portées à l'attention de l'Assemblée générale.

### Gestion des liquidités

#### Délégation des fonctions ayant trait aux placements

5. Depuis 1979, l'Organisation des Nations Unies délègue au PNUD la plupart des fonctions relatives à la garde des fonds de ce dernier. En vertu des arrangements en vigueur, le PNUD détermine les monnaies et les effets de commerce dans lesquels les fonds doivent être investis ainsi que les dates d'échéance. Toutefois, l'Organisation des Nations Unies continue à se charger des fonctions ayant trait aux placements.

6. L'Administration a informé les commissaires que, conformément à la décision prise par le Conseil d'administration, elle évaluerait en 1981 l'efficacité des arrangements en vigueur et que, s'il ressortait de cette étude qu'il était souhaitable que les fonctions relatives aux placements soient également déléguées à l'Administration du PNUD, elle étudierait les diverses possibilités en la matière, en consultation avec les fonctionnaires compétents de l'Organisation des Nations Unies.



## Accumulation des avoirs en monnaies non convertibles

7. Dans son rapport de 1979 <sup>1/</sup>, le Comité des commissaires aux comptes s'est déclaré préoccupé par l'augmentation des avoirs en monnaies non convertibles. L'Administration a déclaré que cette augmentation s'expliquait pour deux raisons. La première tenait au fait que l'échange de l'équivalent de 7,5 millions de dollars dans la monnaie d'un pays contre des monnaies facilement utilisables dont le PNUD avait besoin pour des projets opérationnels, échange dont ce pays et le PNUD avaient convenu, n'avait été que partiellement effectué : à la fin de 1979, 3,75 millions de dollars seulement avaient été convertis. L'autre raison avait été la situation politique dans un pays qui avait contraint le PNUD à mettre fin en 1979 à son programme dans ce pays et à ajouter l'équivalent de 3 millions de dollars environ qu'il possédait dans la monnaie de ce pays à ses avoirs en monnaies non convertibles.

8. Il ressort de l'examen du Comité des commissaires aux comptes que, malgré les efforts déployés par le PNUD pour négocier la conversion de ces avoirs en 1980, il n'a pu convertir au cours de l'exercice considéré que l'équivalent de 1,05 million de dollars sur le total de 7,5 millions de dollars dont le PNUD et le gouvernement avaient convenu à l'origine. Compte tenu des taux de change, les avoirs non convertis au 31 décembre 1980 représentaient l'équivalent de 2,1 millions de dollars. Quant à la conversion des avoirs équivalant à 3 millions de dollars, aucun progrès n'a pu être accompli en raison de la situation politique dans le pays concerné. Nous avons constaté que le montant était même passé de 3 millions de dollars en 1979 à 7 millions de dollars à la fin de 1980. Le montant déclaré des avoirs détenus par le PNUD en monnaies non convertibles a également augmenté et est passé de 44,3 millions de dollars en 1979 à 45,2 millions de dollars au 31 décembre 1980.

9. Nous avons suggéré à l'Administration d'intensifier ses efforts en vue de changer les avoirs en monnaies non convertibles contre des monnaies facilement utilisables.

## Recouvrement des contributions des gouvernements

10. Le Comité des commissaires aux comptes continue à être préoccupé par les difficultés rencontrées par le PNUD pour recouvrer les contributions des gouvernements. Au 31 décembre 1980, l'arriéré s'élevait à plus de 102 millions de dollars, dont 1,8 million de dollars dû depuis quatre ans. Nous avons également noté qu'à la même date, le montant total des arriérés de contributions annoncées au titre des fonds d'affectation spéciale était de 24 millions de dollars. Sur ce total, 18 millions de dollars avaient été annoncés en 1980 au titre du Fonds intérimaire pour la science et la technique au service du développement qui venait d'être créé et le reste correspondait à des exercices antérieurs.

11. Nous avons recommandé à l'Administration d'intensifier ses efforts en vue de recouvrer l'arriéré des contributions annoncées. Par souci d'indiquer davantage

---

<sup>1/</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-cinquième session, Supplément No 5A (A/35/5/Add.1), sect. II.

de données sur l'arriéré des contributions annoncées au titre des fonds d'affectation spéciale, nous avons également recommandé d'indiquer les contributions à recevoir des gouvernements dans une note séparée jointe aux comptes, la distinction étant établie entre les contributions dues pour l'exercice considéré et pour les exercices antérieurs.

12. L'Administration a accepté nos recommandations et a déclaré qu'elle déploierait encore davantage d'efforts en 1981 en vue de recouvrer les contributions annoncées qui étaient dues depuis plusieurs années. Elle nous a également informé qu'elle avait indiqué l'arriéré des contributions annoncées au titre des fonds d'affectation spéciale dans une note séparée jointe aux états financiers de 1980.

### Biens consommables et non consommables

13. Lors de notre vérification, nous avons examiné le système de contrôle interne des biens consommables et non consommables. Nous avons présenté plusieurs observations précises visant à améliorer les procédures et les contrôles internes.

#### a) Non-signallement des pertes

i) Dans la règle 113.20 d) du règlement financier et des règles de gestion financière du PNUD, il est stipulé que tout manquant constaté dans le matériel lors d'un inventaire ou en toute autre occasion doit être signalé immédiatement au Comité de contrôle du matériel. Toutefois, nous avons noté que des pertes de matériel évaluées à 3 282 dollars, qui avaient été constatées à l'occasion du transfert du siège du PNUD dans les locaux qu'il occupe actuellement, effectué en 1975, n'avaient pas été signalées au Comité de contrôle du matériel pour suite à donner. Nous avons proposé que des mesures soient prises immédiatement en la matière.

ii) L'Administration nous a informés que les pertes de matériel seraient dûment signalées au Comité de contrôle du matériel.

#### b) Inventaires

Nous avons constaté que la vérification matérielle des stocks avait été effectuée notamment par un fonctionnaire chargé de la garde desdits biens et de la tenue à jour des inventaires. Nous avons recommandé que la vérification matérielle des stocks soit effectuée par des fonctionnaires autres que ceux qui sont chargés de la garde des biens et de la tenue à jour des inventaires. L'Administration nous a informés qu'elle avait donné suite à cette recommandation.

### Système des achats

14. Il ressort de notre étude du système des achats que le PNUD a institué des procédures spéciales permettant d'obtenir en cas d'urgence l'approbation des membres du Comité des marchés en dehors des réunions ordinaires de ce dernier. Nous avons constaté toutefois qu'un certain nombre de marchés portant sur des montants considérables avaient été soumis au Comité des marchés pour approbation a posteriori. Nous avons recommandé d'abandonner cette pratique.

15. L'Administration nous a informés qu'elle ferait tout son possible pour diminuer le nombre de marchés soumis au Comité des achats pour approbation a posteriori.

#### Questions relatives au personnel

16. Nous avons notamment examiné les états de paie et autres questions relatives au personnel. Nous avons présenté certaines recommandations visant à améliorer la situation, y compris dans les domaines signalés ci-après.

##### a) Avances sur traitement

- i) Nous avons constaté que les avances sur traitement étaient certifiées et approuvées par un fonctionnaire qui n'y était pas habilité. Aux fins de l'amélioration du contrôle interne, nous avons recommandé que ces deux fonctions soient séparées et que les fonctionnaires qui en sont chargés y soient dûment habilités.
- ii) L'Administration a accepté notre recommandation et a signalé que la formule utilisée pour demander une avance sur traitement serait modifiée si bien que la demande devrait être certifiée par un administrateur du personnel et approuvée par un représentant de la Division des finances.

##### b) Renouvellement des contrats des fonctionnaires

- i) Il ressort de notre vérification que, dans certains cas, l'examen quinquennal des nominations à titre permanent et le renouvellement et la prolongation des nominations pour une durée déterminée ou pour une période de courte durée n'avaient pas été effectués au moment de la date d'expiration. Nous avons également noté certains cas où la transformation des nominations pour une période de stage en nominations à titre permanent n'avait pas été effectuée après expiration de la période de stage. Ces cas ne sont pas conformes au Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies et aux directives administratives du PNUD.
- ii) L'Administration a expliqué que les retards intervenus dans la prolongation, le renouvellement, etc., des contrats des fonctionnaires étaient surtout dus au fait que les rapports d'appréciation du comportement professionnel ne parvenaient pas à temps et que le Comité des nominations et des promotions se réunissait plus tard que prévu. Elle a également déclaré que, conformément à certaines instructions administratives, elle avait dans certains cas décidé d'autoriser le supérieur hiérarchique à compléter le rapport d'appréciation du comportement professionnel sans que le fonctionnaire intéressé y participe, et qu'elle respecterait plus strictement ces directives à l'avenir.

#### Evaluation des éléments d'actif

17. L'opinion que le Comité des commissaires aux comptes émet au sujet des états financiers dépend de l'utilisation ou de la réalisation finales des avoirs d'un

montant de 45,2 millions de dollars détenus par le PNUD en monnaies non convertibles et des contributions d'un montant de plus de 102 millions de dollars annoncées par les gouvernements et non versées. Ces questions ont été examinées plus en détail aux paragraphes 7 à 10 ci-dessus.

#### Etats financiers présentés par les organisations

18. Les états financiers du PNUD incluent les montants indiqués par les organisations participantes et chargées de l'exécution. Comme par le passé, le Comité des commissaires aux comptes, compte tenu des accords conclus entre le PNUD et les organisations participantes et chargées de l'exécution ainsi que de l'article 15.2 du règlement financier du PNUD, n'a pas vérifié ces montants et s'est fié aux attestations remises au PNUD par les commissaires aux comptes des organisations.

#### Observations relatives à des questions soulevées dans le rapport sur les comptes de 1979

19. L'Administration a soit fourni des explications satisfaisantes, soit donné la suite appropriée aux questions évoquées dans le rapport sur les comptes de 1979.

#### Remerciements

20. Le Comité des commissaires aux comptes remercie l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement et ses collaborateurs de l'aide et du concours qu'ils lui ont apportés.

Le Contrôleur et Vérificateur général  
des comptes du Bangladesh,

(Signé) Osman Ghani KHAN

Le Président de la Cour des comptes  
de Belgique,

(Signé) Hendrik VREBOS

Le Vérificateur général par intérim  
des comptes du Ghana,

(Signé) J. B. H. COLEMAN

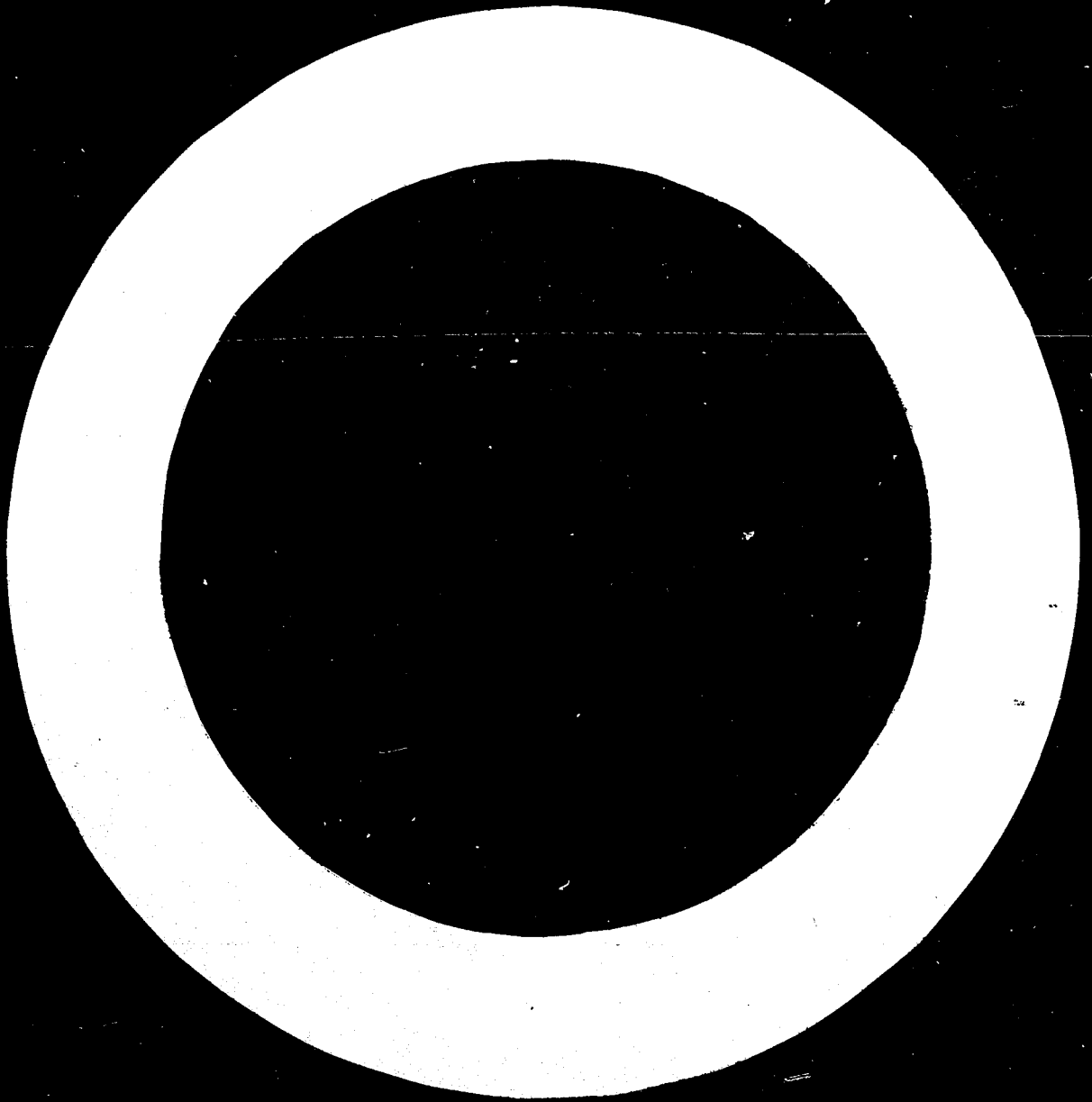
### III. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons examiné les états financiers ci-après, numérotés de I à XIV, dûment identifiés, ainsi que les tableaux y relatifs, du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980. Nous avons notamment effectué un examen général des procédures comptables et procédé aux vérifications par sondage des écritures comptables et autres pièces justificatives que nous avons jugées nécessaires en l'occurrence. A la suite de cet examen, notre opinion est que les états financiers rendent bien compte des opérations financières comptabilisées pour l'exercice, lesquelles opérations étaient conformes au règlement financier et aux autorisations des organes délibérants et que, sous réserve des observations formulées au paragraphe 17 de notre rapport, ils représentent bien la situation financière au 31 décembre 1980.

Le Contrôleur et Vérificateur des comptes du Bangladesh,  
(Signé) Osman Ghani KHAN

Le Président de la Cour des Comptes de Belgique,  
(Signé) Hendrik VREBOS

Le Vérificateur général par intérim des comptes du Ghana,  
(Signé) J. B. H. COLEMAN



**IV. COMPTES DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1980**

ETAT I

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Etat des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980  
(En dollars des Etats-Unis)

1979			1980
	<b>RECETTES</b>		
	Contributions des gouvernements :		
679 460 104	Contributions volontaires	(Tableau 1)	691 781 288
456 730	Contributions statutaires aux dépenses des programmes	(Tableau 2)	1 724 947
11 481 799	Contributions volontaires au Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	(Tableau 1)	11 738 889
41 910 319	Contributions au titre de la participation aux coûts	(Tableau 3)	58 224 851
3 391 814	Contributions de contrepartie en espèces pour les projets	(Tableau 4)	9 269 195
<u>736 700 766</u>			<u>772 739 170</u>
(285 938)	<u>A ajouter</u> : Ajustements de change sur les contributions reçues	(Note 1 c)]	20 236
<u>736 414 828</u>			<u>772 759 406</u>
42 314	Dons		4 252
62 445 754	Recettes accessoires	(Tableau 5)	48 648 899
<u>62 488 068</u>			<u>48 653 151</u>
<u>798 902 896</u>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<u>821 412 557</u>
	<b>DEPENSES</b>		
	Dépenses relatives aux programmes :		
482 791 821	Imputées sur les chiffres indicatifs de planification pour les projets	(Tableau 6)	590 691 029
2 517 707	Imputées sur la réserve du programme	(Tableau 6)	3 331 788
4 661 631	Imputées sur les services industriels spéciaux	(Tableau 6)	3 897 670
9 776 653	Imputées sur le Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	(Tableau 6)	14 030 902
43 186 002	Imputées sur les contributions des gouvernements au titre de la participation aux coûts	(Tableau 6)	57 927 916
4 666 797	Imputées sur les contributions de contrepartie en espèces versées par les gouvernements	(Tableau 6)	7 754 219
<u>547 600 611</u>			<u>677 633 524</u>
-	Dépenses d'appui sectoriel du PNUD		5 060 065
-	Dépenses d'appui institutionnel au titre des projets exécutés conjointement par le PNUD et le PNUE	(Note 15 b)]	414 476
73 212 720	Remboursement des dépenses d'appui aux programmes aux organisations participantes et chargées de l'exécution	(Tableau 6)	87 874 781
<u>620 813 331</u>			<u>770 982 846</u>
1 212 098	Frais entraînés par l'interruption de services d'experts et par des congés de maladie de longue durée		1 000 934
985 743	Ajustements des dépenses relatives aux programmes et des dépenses d'appui aux programmes d'exercices antérieurs		428 511
<u>623 011 172</u>			<u>772 412 291</u>
76 083 892	Dépenses d'administration et d'appui aux programmes du PNUD	(Tableau 7)	91 611 069
<u>699 095 064</u>	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<u>864 023 360</u>
<u>99 807 832</u>	<b>EXCEDENT DES DEPENSES SUR LES RECETTES</b>	(Etat IV)	<u>(42 610 803)</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances.

(Signé) M. Douglas STAFFORD



ETAT II

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Bilan au 31 décembre 1980  
(En dollars des Etats-Unis)

<u>1979</u>		<u>1980</u>
<b>RECETTES</b>		
<b>Encaisse</b>		
11 550 803	Monnaies convertibles	3 940 840
1 210 682	Monnaies non convertibles utilisables	3 579 997
44 259 278	Avoirs en monnaies non convertibles	45 196 327
<u>28 662 511</u>	Encaisse (avances) des bureaux extérieurs	<u>23 127 145</u>
85 683 274		75 844 309
70 120 000	Lettres de crédit des gouvernements	(Note 3) 47 850 000
<u>321 422 707</u>	Placements	(Tableau 10) 278 924 360
<u>477 225 981</u>		<u>402 618 669</u>
<b>Avances et sommes à recevoir</b>		
31 418 495	Fonds d'exploitation fournis par le PNUD aux organisations participantes et chargées de l'exécution	(Note 4) 48 755 433
5 242 607	Sommes à recevoir du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population	-
1 567 899	Sommes à recevoir des fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	(Note 5) 3 916 449
32 894 123	Autres sommes à recevoir et dépenses payées d'avance	45 934 802
<u>9 510 946</u>	Intérêts échus	<u>15 008 202</u>
80 634 070		<u>113 614 886</u>
150 000 000	Placements de la réserve opérationnelle	(Tableau 11) 175 000 000
<u>25 000 000</u>	Placements de la réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction	(Tableau 12) <u>25 000 000</u>
<u>175 000 000</u>		<u>200 000 000</u>
<u>75 826 606</u>	Contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice en cours et des exercices antérieurs	(Note 6) <u>102 259 198</u>
<u>808 686 657</u>		<u>818 492 753</u>
<b>PASSIF ET RESERVES</b>		
<b>Passif</b>		
69 364 836	Sommes à payer	(Note 8) 74 740 896
124 501 034	Engagements non réglés des organisations participantes et chargées de l'exécution	(Note 4) 138 149 531
3 588 221	Sommes dues à l'ONU	624 369
-	Sommes dues au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population	4 208 216
2 409 198	Sommes dues aux fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	(Note 5) 7 008 172
<u>663 258</u>	Programme de formation d'administrateurs adjoints	(Tableau 13) 2 279 670
<u>200 526 547</u>		<u>227 010 854</u>
<u>75 826 606</u>	Contributions annoncées par les gouvernements	<u>102 259 198</u>
<b>Contributions non utilisées :</b>		
21 694 033	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	(Tableau 14) 19 402 020
36 672 616	Contributions des gouvernements au titre de la participation aux coûts	(Tableau 15) 30 846 587
<u>3 469 141</u>	Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	(Tableau 16) 4 764 516
<u>61 835 790</u>		<u>55 013 123</u>
<b>Réserves</b>		
150 000 000	Réserve opérationnelle	(Note 9) 175 000 000
25 000 000	Réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction	25 000 000
<u>295 497 714</u>	Réserve pouvant donner lieu à distribution	(Etat IV) 234 209 578
<u>470 497 714</u>		<u>434 209 578</u>
<u>808 686 657</u>		<u>818 492 753</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances,

(Signé) M. Douglas STAFFORD

ETAT III

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Etat des variations de la situation financière pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980 a/

<u>1979</u>		<u>1980</u>
	<b>SOURCE DES FONDS</b>	
798 902 896	Total des recettes pour l'exercice (Etat I)	821 412 557
154 598	Diminution des prêts au logement	-
4 789 904	Diminution des fonds d'exploitation fournis aux organisations	-
40 154 394	Augmentation du passif	26 484 307
<u>844 001 792</u>	<u>Total des fonds fournis</u>	<u>847 896 864</u>
	<b>UTILISATION DES FONDS</b>	
699 095 064	Total des dépenses pour l'exercice (Etat I)	864 023 360
750 000	Virement de fonds de la réserve pouvant donner lieu à distribution au programme des Volontaires des Nations Unies	500 000
22 026 736	Virement de placements à la réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction	-
-	Augmentation des fonds d'exploitation fournis aux organisations	17 336 938
15 409 452	Augmentation des sommes à recevoir	15 643 878
50 000 000	Virement de placements à la réserve opérationnelle	25 000 000
<u>787 281 252</u>	<u>Total des fonds utilisés</u>	<u>922 504 176</u>
	<b>AUGMENTATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS</b>	<u>(74 607 312)</u>
56 720 540	Encaisse et placements en début d'exercice	477 225 981
<u>420 505 441</u>	Augmentation (diminution) de l'encaisse et des placements :	
54 926 569	Monnaies convertibles	(7 609 963)
1 517 305	Monnaies non convertibles utilisables	2 369 315
276 666	Avoirs en monnaies non convertibles	937 049
-	Avances de caisse des bureaux extérieurs	(5 535 366)
-	Lettres de crédit des gouvernements	(22 270 000)
-	Placements	(42 498 347)
<u>56 720 540</u>		<u>(74 607 312)</u>
<u>477 225 981</u>	Encaisse et placements en fin d'exercice	<u>402 618 669</u>

a/ Non compris les placements des fonds de la réserve opérationnelle et de la réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction mais y compris les lettres de crédit des gouvernements.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIÉ EXACT :

Le Directeur de la Division des finances,

(signé) M. Douglas STAFFORD

ETAT IV

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Fonds subsidiaires et réserve pouvant donner lieu à distribution : tableau récapitulatif des mouvements de fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980

(En dollars des Etats-Unis)

	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	Contributions des gouvernements au titre de la participation aux coûts	Contributions de contre-partie en espèces versées par les gouvernements	Réserve pouvant donner lieu à distribution	Total
Solde au 1er janvier 1980	<u>21 694 033</u>	<u>36 672 616</u>	<u>3 469 141</u>	<u>295 497 714</u>	<u>357 333 504</u>
Excédent des recettes sur les dépenses (excédent des dépenses sur les recettes)	(2 292 013)	(5 826 029)	1 295 375	(35 788 136)	(42 610 803) <sup>a/</sup>
Transferts de fonds de la réserve pouvant donner lieu à distribution au programme des Volontaires des Nations Unies (Note 10)	-	-	-	(500 000)	(500 000)
Transferts de fonds de la réserve pouvant donner lieu à distribution à la réserve opérationnelle (Note 9)	-	-	-	(25 000 000)	(25 000 000)
Total des mouvements de fonds au cours de l'exercice	<u>(2 292 013)</u>	<u>(5 826 029)</u>	<u>1 295 375</u>	<u>(61 288 136)</u>	<u>(68 110 803)</u>
Solde au 31 décembre 1980 (Etat II)	<u>19 402 020</u>	<u>30 846 587</u>	<u>4 764 516</u>	<u>234 209 578</u>	<u>289 222 701</u>
	(Tableau 14)	(Tableau 15)	(Tableau 16)		

<sup>a/</sup> Voir Etat I.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances.

(Signé) M. Douglas STAFFORD

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Programme des Nations Unies pour le développement en tant qu'organisation chargée de l'exécution de ses propres projets

Etat des fonds au 31 décembre 1980

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1979</u>		<u>1980</u>
(7 685 841)	Solde en début d'exercice	(9 133 181)
46 882 080	<u>A ajouter</u> : Sorties de caisse, bordereaux inter-services et autres frais (montant net)	57 801 550
21 161	Recettes accessoires et ajustements de change (montant net)	2 075
8 035	Remboursements divers au PNUD (montant net)	<u>113 310</u>
<u>39 225 435</u>		<u>48 783 754</u>
	<u>A déduire</u> : Dépenses effectuées au cours de 1980	
	Projets :	
	Projets exécutés par le Bureau de l'exécution des projets	52 092 227
	Projets exécutés par le programme des Volontaires des Nations Unies	2 668 468
	Projets exécutés conjointement par le Groupe de l'Europe et la Commission économique pour l'Europe (CEE)	556 532
	Montants non acquittés au titre des contributions statutaires aux dépenses des programmes imputés sur les CIP (Note 17)	<u>1 187 783</u>
45 674 635		56 505 010 <sup>a/</sup>
	Dépenses d'administration et d'appui :	
	Dépenses d'administration du Bureau de l'exécution des projets (Tableau 8)	2 667 406
	Dépenses effectuées au titre des services d'appui aux projets exécutés par le PNUD (Tableau 9)	1 305 387
	Dépenses d'appui effectuées par le Bureau de l'exécution des projets pour le compte d'organisations associées (montant net) (Note 11)	<u>178 992</u>
<u>2 683 981</u>		<u>4 151 785<sup>a/</sup></u>
<u>48 358 616</u>		<u>60 656 795</u>
<u>(9 133 181)</u>	Solde en fin d'exercice	<u>(11 873 041)</u>
	Ce solde se décompose comme suit :	
<u>(9 133 181)</u>	Engagements non réglés (Note 4)	<u>(11 873 041)</u>

a/ Voir tableau 6.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIÉ EXACT :

Le Directeur de la Division des finances,

(Signé) M. Douglas STAFFORD

ETAT VI

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE

Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux

Etat des fonds au 31 décembre 1980

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1979</u>		<u>1980</u>
	<u>Recettes et dépenses pour l'exercice</u>	
64 680	Revenu des placements	115 168
-	Recettes accessoires	<u>2 339</u>
64 680		<u>117 507</u>
	<u>A déduire : Dépenses</u>	
(338 907)	Dépenses relatives aux projets	(312 993)
(32 974)	Remboursement des dépenses d'appui aux agents d'exécution	<u>(43 819)</u>
(371 881)		<u>(356 812)</u>
(307 201)	Excédent des dépenses sur les recettes	<u>(239 305)</u>
	<u>Actif</u>	
	<u>Encaisse</u>	
62 713	Monnaies convertibles	-
789 634	Placements	1 048 649
379 450	Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution (Tableau 18)	-
2 314	Intérêts échus	<u>5 950</u>
1 234 111		<u>1 054 599</u>
	Contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice en cours et les exercices antérieurs (Tableau 17)	<u>100 000</u>
100 000		<u>1 154 599</u>
1 334 111		<u>1 154 599</u>
	<u>Passif et réserves</u>	
-	Fonds d'exploitation dus aux agents d'exécution	84 836
37 527	Obligations non réglées des agents d'exécution	12 484
49 697	Sommes dues au PNUD	<u>49 697</u>
87 224		<u>147 017</u>
100 000	Contributions annoncées par les gouvernements	<u>100 000</u>
	Réserve	
1 454 088	Solde au 1er janvier	1 146 887
(307 201)	<u>A déduire : Excédent des dépenses sur les recettes</u>	<u>(239 305)</u>
1 146 887	Solde au 31 décembre*	<u>907 582</u>
1 334 111		<u>1 154 599</u>

* Ce solde se décompose comme suit :	<u>1979</u>	<u>1980</u>
Allocations non utilisées	595 026	244 502
Fonds non utilisés	<u>551 861</u>	<u>663 080</u>
	<u>1 146 887</u>	<u>907 582</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances.

(Signé) M. Douglas STAFFORD

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE

Fonds d'équipement des Nations Unies

Etat des fonds au 31 décembre 1980

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1979</u>			<u>1980</u>
	<u>Recettes et dépenses pour l'exercice</u>		
23 887 107	Contributions volontaires des gouvernements	(Tableau 17)	29 504 860
	<u>A déduire</u> : Ajustements de change lors du recouvrement des contributions		-
<u>(143)</u>			-
23 886 964			29 504 860
6 639 223	Revenu des placements		10 113 391
<u>114 722</u>	Recettes (dépenses) accessoires		<u>(1 033 051)</u>
30 640 909			38 585 200
<u>(8 943 351)</u>	<u>A déduire</u> : Dépenses relatives aux projets	<u>[Note 14 a.]</u>	<u>(19 262 148)</u>
21 697 558	Excédent des recettes sur les dépenses		<u>19 323 052</u>
	<u>Actif</u>		
	<u>Encaisse</u>		
62 024	Monnaies convertibles		25 000
1 912 239	Monnaies non convertibles utilisables		1 053
<u>1 068 923</u>	Avoirs en monnaies non convertibles		<u>2 737 734</u>
3 043 186			2 763 787
-	Lettres de crédit des gouvernements		4 000 000
51 297 658	Placements	(Tableau 18)	64 398 689
596 529	Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution		874 097
2 012 616	Sommes dues par le PNUD		4 060 855
358 777	Sommes à recevoir		97 120
<u>2 098 374</u>	Intérêts échus		<u>5 145 821</u>
59 407 140			81 840 369
	<u>Placements de la réserve opérationnelle</u>	(Tableau 18)	22 100 000
20 000 000			22 100 000
900 000	Placements de la réserve de garantie	(Tableau 18)	600 000
4 376 667	Contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice en cours et les exercices antérieurs	(Tableau ...)	3 655 391
84 683 807			<u>108 195 760</u>
	<u>Passif et réserves</u>		
5 064 700	Sommes à payer		4 454 676
<u>2 328 818</u>	Obligations non réglées des agents d'exécution		<u>7 849 019</u>
7 393 518			12 303 695
4 376 667	Contributions annoncées par les gouvernements		3 655 391

**ÉTAT VII (suite)**

<u>1979</u>		<u>1980</u>
	<b>Réserve</b>	
51 216 064	Solde au 1er janvier	52 013 622
<u>21 697 558</u>	<u>A ajouter</u> : Excédent des recettes sur les dépenses	<u>19 323 052</u>
72 913 622		71 336 674
20 000 000	<u>A déduire</u> : Virement à la réserve opérationnelle	2 100 000
<u>900 000</u>	Virement à/(de) la réserve de garantie	<u>(300 000)</u>
52 013 622	Solde au 31 décembre <sup>x</sup>	69 536 674
20 000 000	Réserve opérationnelle	22 100 000
<u>900 000</u>	Réserve de garantie	<u>600 000</u>
72 913 622		92 236 674
<u>84 683 807</u>		<u>108 195 760</u>

/Note 14 b)/  
/Note 14 c)/

x Ce solde se décompose comme suit :

	<u>1979</u>	<u>1980</u>	
Allocations non utilisées	73 476 367	108 800 707	
Allocations excédant les ressources	<u>(21 462 745)</u>	<u>(39 264 033)</u>	/Note 14 d)/
	<u>52 013 622</u>	<u>69 536 674</u>	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

**CERTIFIÉ EXACT :**

Le Directeur de la Division des finances,

(Signé) M. Douglas STAFFORD

ETAT VIII

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE

Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles

Etat des fonds au 31 décembre 1980

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1979</u>			<u>1980</u>
	<u>Recettes et dépenses pour l'exercice</u>		
3 010 000	Contributions volontaires des gouvernements	(Tableau 17)	3 485 423
1 954 517	Revenu des placements		2 749 685
7 099	Recettes (dépenses) accessoires		(2 630)
4 971 616			6 232 478
	<u>A déduire : Dépenses</u>		
(2 012 412)	Dépenses relatives aux projets		(3 708 224)
(10 657)	Remboursement des dépenses d'appui aux agents d'exécution		(37 903)
(532 933)	Dépenses d'administration	(Tableau 19)	(1 086 389)
(2 556 002)			(4 832 516)
2 415 614	Excédent des recettes sur les dépenses		1 399 962
	<u>Actif</u>		
	<u>Encaisse</u>		
525 813	Monnaies convertibles		191 331
19 347 820	Placements	(Tableau 18)	22 448 556
47 811	Sommes à recevoir		109 406
462 603	Intérêts échus		781 950
20 384 047			23 531 243
3 510 000	Contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice en cours et les exercices antérieurs	(Tableau 17)	1 109 901
23 894 047			24 641 144
	<u>Passif et réserves</u>		
85 727	Fonds d'exploitation dus aux agents d'exécution		152 964
158 129	Sommes à payer		376 362
116 588	Obligations non réglées des agents d'exécution		316 143
886 058	Sommes dues au PNUD		2 148 267
1 246 502			2 993 736
3 510 000	Contributions annoncées par les gouvernements		1 109 901
	<u>Réserve</u>		
16 721 931	Solde au 1er janvier		19 137 545
2 415 614	A ajouter : Excédent des recettes sur les dépenses		1 399 962
19 137 545	Solde au 31 décembre <sup>x</sup>		20 537 507
23 894 047			24 641 144

x Ce solde se décompose comme suit :	<u>1979</u>	<u>1980</u>
Allocations non utilisées	13 756 452	11 979 625
Fonds non utilisés	5 381 093	8 557 882
	19 137 545	20 537 507

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIÉ EXACT :

Le Directeur de la Division des finances,

(Signé) M. Douglas STAFFORD



ETAT IX

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne

Etat des Fonds au 31 décembre 1980

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1979</u>			<u>1980</u>
<u>Recettes et dépenses pour l'exercice</u>			
7 990 009	Contributions volontaires des gouvernements	(Tableau 17)	5 630 095
270	Dons		240
1 875 569	Revenu des placements		2 536 619
<u>36 595</u>	Recettes (dépenses) accessoires		<u>(5 230)</u>
9 902 443			<u>8 161 724</u>
<u>A déduire : Dépenses</u>			
(8 975 407)	Dépenses relatives aux projets		(6 740 633)
(584 122)	Virement au PNUD des contributions au titre de la participation aux coûts		(100 000)
(824 646)	Remboursement des dépenses d'appui aux agents d'exécution	[Note 15 a]	(774 863)
<u>(546 965)</u>	Dépenses d'administration	(Tableau 20)	<u>(722 960)</u>
(10 931 140)			(8 338 456)
<u>(1 028 697)</u>	Excédent des dépenses sur les recettes		<u>(176 732)</u>
<u>Actif</u>			
<u>Encaisse</u>			
6 384	Monnaies convertibles		-
18 767 886	Placements	(Tableau 18)	19 511 284
122 110	Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution		-
-	Sommes dues au titre des projets exécutés conjointement par le PNUD et le PNUE	[Note 15 b]	468 597
309 583	Sommes dues par le PNUD		-
576 559	Sommes à recevoir		221 368
<u>419 611</u>	Intérêts échus		<u>644 655</u>
20 202 133			<u>20 845 904</u>
<u>Passif et réserves</u>			
-	Fonds d'exploitation dus aux agents d'exécution		104 563
557 420	Sommes à payer		738 966
1 051 234	Obligations non réglées des agents d'exécution		937 389
78 085	Sommes dues au titre des projets exécutés conjointement par le PNUD et le PNUE		-
-	Sommes dues au PNUD		<u>726 324</u>
1 686 739			<u>2 507 242</u>
<u>Réserve</u>			
19 544 091	Solde au 1er janvier		18 515 394
<u>(1 028 697)</u>	A déduire : Excédent des dépenses sur les recettes		<u>(176 732)</u>
18 515 394	Solde au 31 décembre <sup>x</sup>		18 338 662
<u>20 202 133</u>			<u>20 845 904</u>
x Ce solde se décompose comme suit :			
	<u>1979</u>	<u>1980</u>	
Allocations non utilisées	14 943 081	15 539 260	
Fonds non utilisés	<u>3 572 313</u>	<u>2 799 402</u>	
	18 515 394	18 338 662	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances.

(Signé) M. Douglas STAFFORD

ETAT X

FRUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE

Programme des Volontaires des Nations Unies

Etat des fonds au 31 décembre 1980

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1979</u>			<u>1980</u>
	<u>Recettes et dépenses pour l'exercice</u>		
1 305 157	Contributions volontaires des gouvernements	(Tableau 17)	1 002 678
<u>750 000</u>	Virement de la réserve pouvant donner lieu à distribution	(Etat IV)	<u>500 000</u>
2 055 157			1 502 678
129 763	Revenu des placements		263 962
<u>4 163</u>	Recettes (dépenses) accessoires		<u>(1 646)</u>
2 189 083			1 764 994
<u>(1 375 385)</u>	<u>A déduire</u> : Dépenses - Dépenses relatives aux projets		<u>(1 380 166)</u>
813 698	Excédent des recettes sur les dépenses		<u>384 828</u>
	<u>Actif</u>		
	<u>Caisse</u>		
174 849	Monnaies convertibles		-
2 008 649	Placements	(Tableau 18)	2 677 861
<u>78 680</u>	Sommes à recevoir et dépenses payées d'avance		5 849
<u>61 496</u>	Intérêts échus		<u>70 002</u>
2 323 674			2 753 712
	Contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice en cours et les exercices antérieurs	(Tableau 17)	559 665
<u>282 302</u>			<u>3 313 377</u>
2 605 976			
	<u>Passif et réserves</u>		
32 954	Sommes à payer		238 484
<u>436 905</u>	Sommes dues au FRUD		<u>276 585</u>
469 859			515 069
<u>282 302</u>	Contributions annoncées par les gouvernements		<u>559 665</u>
	<u>Réserve</u>		
1 040 117	Solde au 1er janvier		1 853 815
<u>813 698</u>	<u>A ajouter</u> : Excédent des recettes sur les dépenses		<u>384 828</u>
1 853 815	Solde au 31 décembre		2 238 643
<u>2 605 976</u>			<u>3 313 377</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances.

(Signé) M. Douglas STAFFORD

ETAT XI

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE

Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la  
technique au service du développement

Etat des fonds au 31 décembre 1980

(En dollars des Etats-Unis)

		<u>1980</u>
<u>Recettes et dépenses pour l'exercice</u>		
Contributions volontaires des gouvernements	(tableau 17)	6 975 193
<u>A ajouter</u> : Ajustement de change lors du recouvrement des contributions		32 923
		<u>7 008 116</u>
Revenu des placements		235 553
Recettes (dépenses) accessoires		(15)
		<u>7 243 654</u>
<u>A déduire</u> : Dépenses Dépenses d'administration		(880 460)
Excédent des recettes sur les dépenses		<u><u>6 363 194</u></u>
 <u>Actif</u>		
Placements	(tableau 18)	6 648 271
Intérêts échus		84 476
		<u>6 732 747</u>
Contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice en cours et les exercices antérieurs	(tableau 17)	18 943 349
		<u><u>25 676 096</u></u>
 <u>Passif et réserves</u>		
Sommes à payer		125 294
Sommes dues au PNUD		244 259
		<u>369 553</u>
Contributions annoncées par les gouvernements		18 943 349
Réserve		
Excédent des recettes sur les dépenses	(note 16)	6 363 194
Solde au 31 décembre*		<u>6 363 194</u>
		<u><u>25 676 096</u></u>

\* Ce solde se décompose comme suit : 1980

Réserve du Programme	139 504
Fonds non utilisés	6 223 690
	<u>6 363 194</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIÉ EXACT :

Le Directeur de la division des finances,

(Signé) M. Douglas STAFFORD

ETAT XII

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE

Fonds spécial des Nations Unies pour les pays  
en développement sans littoral

Etat des fonds au 31 décembre 1980

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1979</u>		<u>1980</u>
	<u>Recettes et dépenses pour l'exercice</u>	
73 070	Contributions volontaires des gouvernements (tableau 17)	115 505
<u>45</u>	<u>A ajouter/à déduire</u> : Ajustements de change lors du recouvrement des contributions	<u>(45)</u>
73 115		115 460
<u>51 665</u>	Revenu des placements	<u>83 737</u>
<u>124 780</u>		<u>199 197</u>
(39 000)	<u>A déduire</u> : Dépenses	(159 208)
	Dépenses relatives aux projets	
	Remboursement des dépenses d'appui aux agents d'exécution	<u>(17 249)</u>
<u>-</u>		<u>(176 457)</u>
(39 000)		(176 457)
<u>85 780</u>	Excédent des recettes sur les dépenses	<u>22 740</u>
	<u>Actif</u>	
644 815	Placements (tableau 18)	730 570
34 115	Sommes dues par le PNUD	112 667
<u>6 125</u>	Intérêts échus	<u>5 015</u>
<u>685 055</u>		<u>848 252</u>
62 098	Contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice en cours et les exercices antérieurs (tableau 17)	69 638
<u>747 153</u>		<u>917 890</u>
	<u>Passif et réserves</u>	
-	Fonds d'exploitation dus aux agents d'exécution	81 621
<u>-</u>	Obligations non réglées des agents d'exécution	<u>58 836</u>
-		140 457
<u>62 098</u>	Contributions annoncées par les gouvernements	<u>69 638</u>
	<u>Réserve</u>	
599 275	Solde au 1er janvier	685 055
<u>85 780</u>	<u>A ajouter</u> : Excédent des recettes sur les dépenses	<u>22 740</u>
<u>685 055</u>	Solde au 31 décembre*	<u>707 795</u>
<u>747 153</u>		<u>917 890</u>

\* Ce solde se décompose comme suit :

	<u>1979</u>	<u>1980</u>
Allocations non utilisées	489 001	460 626
Fonds non utilisés	<u>196 054</u>	<u>247 169</u>
	<u>685 055</u>	<u>707 795</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances,

(Signé) M. Douglas STAFFORD

ETAT XIII

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE

Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le programme d'édification de la nation namibienne du Fonds des Nations Unies pour la Namibie

Etat des fonds au 31 décembre 1980

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1979</u>		<u>1980</u>
<u>Recettes et dépenses pour l'exercice</u>		
3 167 600	Contributions du programme d'édification de la nation namibienne du Fonds des Nations Unies pour la Namibie (tableau 17)	2 467 496
188 979	Revenu des placements	454 971
-	Recettes (dépenses) accessoires	(8)
<u>3 356 579</u>		<u>2 922 459</u>
<u>A déduire : Dépenses</u>		
(11 691)	Dépenses relatives aux projets	(1 155 295)
(206)	Remboursement des dépenses d'appui aux agents d'exécution	(81 282)
<u>(11 897)</u>		<u>(1 236 577)</u>
<u>3 344 682</u>	Excédent des recettes sur les dépenses	<u>1 685 882</u>
<u>Actif</u>		
3 252 675	Placements (tableau 18)	2 173 877
50 219	Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution	592 527
-	Sommes dues par le PNUD	2 415 596
103 904	Intérêts échus	-
<u>3 406 798</u>		<u>5 182 000</u>
<u>Passif et réserves</u>		
10 216	Obligations non réglées des agents d'exécution	151 436
51 900	Sommes dues au PNUD	-
<u>62 116</u>		<u>151 436</u>
<u>Réserve</u>		
-	Solde au 1er janvier	3 344 682
3 344 682	A ajouter : Excédent des recettes sur les dépenses	1 685 882
3 344 682	Solde au 31 décembre*	5 030 564
<u>3 406 798</u>		<u>5 182 000</u>

\* Ce solde se décompose comme suit :

	<u>1979</u>	<u>1980</u>
Allocations non utilisées	3 155 703	4 582 426
Fonds non utilisés	188 979	448 138
	<u>3 344 682</u>	<u>5 030 564</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT

Le Directeur de la Division des finances,

(Signé) M. Douglas STAFFORD

Tableau 1 : Fonds d'investissement étrangers  
Autres Fonds d'investissement étrangers actifs sur la RFB - État des Fonds au 31 décembre 1988  
(En millions de Dollars-USA)

	Fonds des Etats-Unis pour la promotion de l'investissement direct à l'étranger	Fonds d'investissement étrangers pour la promotion de l'investissement direct à l'étranger	Fonds d'investissement étrangers pour la promotion de l'investissement indirect à l'étranger	Fonds d'investissement étrangers pour la promotion de l'investissement indirect à l'étranger	Fonds d'investissement étrangers pour la promotion de l'investissement indirect à l'étranger	Fonds d'investissement étrangers pour la promotion de l'investissement indirect à l'étranger	Fonds d'investissement étrangers pour la promotion de l'investissement indirect à l'étranger	Fonds d'investissement étrangers pour la promotion de l'investissement indirect à l'étranger
<b>Contributions volontaires des investisseurs (tableau 27)</b>								
Montants des versements	2 285 775	346 078	-	-	-	-	-	2 285 775
Retour des placements	89 738	8 736	110 088	3 275	1 304	1 304	1 304	20 968
Revenus (dividendes) nets	152	(5)	-	-	-	-	-	-
	2 295 665	366 769	110 088	4 275	1 304	1 304	1 304	2 295 665
<b>A déduire : Impenses</b>								
Impenses relatives au projet de loi	(265 096)	(114 292)	-	-	(675)	(675)	(675)	(185 129)
Impenses relatives aux dépenses d'investissement	(59 582)	(16 021)	-	-	-	-	-	(1 088)
	(324 678)	(130 313)	-	-	(675)	(675)	(675)	(186 217)
<b>Montants des retraits sur les dépenses</b>								
Retraits sur les dépenses	888 126	205 200	110 088	4 275	670	670	670	2 297 649
<b>État</b>								
Montants convertibles	43 465	207 889	697 295	7 294	-	-	-	2 299 260
Fonctions	36 887	90 000	-	8 768	-	-	-	130 730
Fonds d'investissement étrangers	-	2 285 775	110 088	4 275	1 304	1 304	1 304	2 295 665
Montants des versements	311	89 999	90 728	16 262	670	670	670	2 295 665
Montants des retraits	100 765	205 200	110 088	4 275	670	670	670	2 297 649
<b>Fonds d'investissement des investisseurs étrangers</b>								
Montants convertibles	-	34 105	-	-	-	-	-	-
Fonctions	23 720	14 071	-	-	-	-	-	-
Fonds d'investissement étrangers	25 740	48 176	-	-	-	-	-	-
Montants des versements	25 740	48 176	-	-	-	-	-	-
Montants des retraits	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>État</b>								
Montants convertibles	25 740	62 271	70 294	12 187	-	-	-	2 297 649
Fonctions	-	205 200	110 088	4 275	-	-	-	2 295 665
Fonds d'investissement étrangers	(108 165)	811 819	90 728	16 262	670	670	670	2 295 665
Montants des versements	64 979	205 200	90 728	16 262	670	670	670	2 295 665
Montants des retraits	100 765	205 200	110 088	4 275	670	670	670	2 297 649
<b>État</b>								
Montants convertibles	64 979	5 697	608 264	16 262	-	-	-	2 295 665
Fonctions	-	205 200	501 188	1 287	-	-	-	2 295 665
Fonds d'investissement étrangers	(1 088 165)	2 295 665	90 728	16 262	670	670	670	2 295 665
Montants des versements	64 979	2 295 665	90 728	16 262	670	670	670	2 295 665
Montants des retraits	-	-	-	-	-	-	-	-

1/ Allocation de Fonds de contributions volontaires pour la promotion des Etats-Unis pour la France.

Les notes explicatives sont parties intégrales des fonds financiers.

## FNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Première partie : Etat des contributions volontaires annoncées au 31 décembre 1980  
(En dollars des Etats-Unis)

Gouvernement et/	Contributions annoncées pour 1981				Composition du solde à recevoir		
	Contri- butions taires et ajustements	Monnaie locale	Equivalent en dollars des Etats-Unis	Total	Solde à recevoir au 31 décembre 1980	Pour 1980 et des exercices antérieurs	Pour 1981
Albanie (nouveaux leks)	-	30 000	4 286	8 571	4 285	-	4 285
Algérie (dollars E.-U.)	-	-	665 000	1 330 000	665 000	-	665 000
Allemagne (République fédérale d')	(2 500 627)	-	-	61 867 189	61 867 189	-	-
Antilles néerlandaises	83 943	-	-	83 943	41 169	41 169	-
Arabie saoudite (dollars E.-U.)	-	-	2 500 000	5 000 000	2 500 000	-	2 500 000
Argentine	209 300	-	-	1 704 300	-	-	-
Australie	91 288	-	-	4 107 955	4 107 955	-	-
Autriche (dollars E.-U.)	-	-	6 000 000	11 500 000	6 000 000	-	6 000 000
Bahamas	69 263	-	-	69 263	-	-	-
Bahreïn (dollars E.-U.)	40 000	-	56 000	110 820	54 820	-	56 000
Bangladesh	-	-	152 400	289 900	111 679	25 821	152 400
(Equivalent en dollars E.-U.)	-	-	-	-	-	-	-
Barbade	162	-	-	19 838	19 838	-	-
Belgique	(1 584 607)	-	-	18 064 516	-	18 064 516	-
Bénin (dollars E.-U.)	5 000	-	5 000	12 000	1 000	6 000	5 000
Bermudes	24 937	-	-	24 937	24 830	107	-
Bhoutan	-	-	2 990	2 990	-	-	2 990
(Equivalent en dollars E.-U.)	-	-	-	-	-	-	-
Birmanie (kyats)	258 945	850 000	128 788	682 649	553 861	128 788	128 788
Bolivie (dollars E.-U.)	248 000	-	15 000	534 159	271 159	263 000	15 000
Botswana (pula)	19 206	17 500	23 810	43 016	19 206	23 810	23 810
Brezil (dollars E.-U.)	2 014 000	-	2 295 960	5 193 460	1 767 000	1 130 500	2 295 960
Brunéï	6 624	-	-	6 624	6 624	-	-
Bulgarie (leva)	18 048	650 000	762 911	1 449 351	686 620	762 911	162 311
Burundi (francs bur.)	21 744	2 000 000	22 334	50 000	21 744	28 256	22 334
Canada (dollars canadiens)	152 326	45 000 000	38 125 593	73 330 654	35 195 061	5 922	38 135 593
Cap-Vert (dollars E.-U.)	-	-	2 000	7 000	-	5 000	2 000
Chili (dollars E.-U.)	5 000	-	750 000	1 460 000	710 000	-	750 000
Chine (dollars E.-U.)	38 365	-	1 400 000	2 815 517	1 415 517	-	1 400 000
Cyprus	100 000	-	-	100 000	100 000	-	-
Colombie (dollars E.-U.)	1 085 500	-	1 200 000	2 285 500	1 026 744	58 756	1 200 000

Tableau 1 (suite)

Gouvernement et/	Contributions annoncées pour 1981			Composition du solde à recevoir					
	Solde à recevoir au 31 décembre 1979	Contributions supplémentaires et ajustements	Monnaie locale	Equivalent en dollars des Etats-Unis	Total	Contributiones reçues en 1980	Solde à recevoir au 31 décembre 1980	Pour 1980 et des années antérieures	Pour 1981
Congo (dollars E.-U.)	24 390	(1 968)	-	5 000	27 422	-	27 422	27 422	5 000
Costa Rica	90 000	-	-	-	90 000	90 000	-	-	-
Côte d'Ivoire	582 049	330 373	-	173 094	1 085 516	758 937	326 579	326 579	-
Cuba (pesos)	-	726 116	526 281	741 241	1 467 357	726 116	741 241	-	741 241
Danemark (couronnes danoises)	-	58 643 228	388 000 000	55 593 220	114 236 448	58 643 228	55 593 220	-	55 593 220
Djibouti (équivalent en dollars E.-U.)	2 034	-	-	2 000	4 034	-	4 034	2 034	2 000
Dominique	639 715	25 462	-	-	25 462	13 024	12 438	12 438	-
Egypte (livres égyptiennes)	-	21	482 927	689 896	1 329 632	604 022	725 610	35 714	689 896
El Salvador	631 249	185 000	-	696 000	1 85 000	-	185 000	185 000	-
Equateur (dollars E.-U.)	957 000	-	-	-	1 327 249	392 104	935 145	239 145	696 000
Espagne (dollars E.-U.)	-	126 050 000	-	1 091 000	2 048 000	840 000	1 208 000	117 000	1 091 000
Etats-Unis d'Amérique	-	146 021	300 000	146 021	292 042	126 050 000	-	-	-
Ethiopie (birrs)	50 000	-	-	50 000	100 000	50 000	50 000	-	50 000
Fidji (dollars E.-U.)	7 733 333	30 281	33 800 000	8 894 737	16 658 351	7 763 614	8 894 737	-	8 894 737
Finlande (marques finlandaises)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
France (francs)	-	25 072 075	136 000 000	30 361 798	55 633 873	25 072 075	30 361 798	-	30 361 798
Gabon	91 233	183 036	-	-	274 269	183 036	91 233	91 233	-
Gambie	8 650	819	-	-	9 469	-	9 469	9 469	-
Ghana (nouveaux cedis)	163 057	-	500 000	156 162	319 219	152 353	166 866	110 704	156 162
Grèce (dollars E.-U.)	656 101	-	-	730 000	1 386 101	626 147	759 954	29 954	730 000
Grenade (dollars des Caraïbes orientales)	-	-	16 500	6 111	6 111	-	6 111	-	6 111
Guatemala (quetzales)	422 000	(44 000)	189 000	189 000	567 000	226 000	341 000	152 000	189 000
Guinée	-	25 641	-	-	25 641	25 641	-	-	-
Guinée-Bissau (pesos)	-	2 000	35 000	1 029	3 029	-	3 029	2 000	1 029
Guyane (dollars guyanais)	140 439	-	558 120	218 871	359 310	140 439	218 871	-	218 871
Haïti (dollars E.-U.)	-	6 000	-	6 000	12 000	-	12 000	6 000	6 000
Haute-Volta	6 200	-	-	-	6 200	6 200	-	-	-
Honduras (lempiras)	57 000	(18 000)	113 000	56 500	95 500	34 844	60 656	4 156	56 500
Hong-kong	-	8 000	-	-	8 000	8 000	-	-	-
Kongrie (forints/équivalent en dollars E.-U.)	494 499	-	10 300 000	521 502	996 001	492 420	503 581	2 080	501 501
Iles Cook	37 941	(1 084)	-	-	36 857	36 857	-	-	-
Iles Salomon (dollars E.-U.)	-	40 000	-	1 000	41 000	41 000	-	-	-
Inde (roupies indiennes)	7 453 416	305 913	62 990 000	8 181 818	15 941 147	7 759 329	8 181 818	-	8 181 818
Indonésie	1 895 736	-	-	-	1 895 736	1 895 736	-	-	-
Iran	-	4 000 000	-	-	4 000 000	4 000 000	-	-	-



Tableau 1 (suite)

Gouvernement et/	Contributions annoncées pour 1981				Composition du solde à recevoir			
	Contri- butions supplém- entaires et ajustements	Monnaie locale	Equivalent en dollars des Etats-Unis	Total	Contri- butions reçues en 1980	Solde à recevoir au 31 décembre 1980	Pour 1980 et des exercices antérieurs	Pour 1981
Irak (dinars)	516 950	223 000	755 932	1 752 882	988 475	764 407	8 475	755 932
Irlande	1 340 559	-	-	1 340 559	1 340 559	-	-	-
Islande (couronnes islandaises)	92 129	-	93 112	177 650	84 546	93 112	-	93 112
Israël (shekels)	270 139	52 143 000	93 112	235 763	109 002	126 761	63 381	63 380
Italie (lires)	16 666 667	450 000 000	23 076 923	38 434 958	6 586 826	31 868 132	8 791 209	23 076 923
Jamaïque arabe libyenne (dollars E.-U.)	1 000 000	-	1 150 000	3 300 000	2 150 000	1 150 000	-	1 150 000
Jamaïque (dollars jamaïquains)	67 978	121 001	67 978	135 956	67 978	67 978	-	67 978
Japon	18 000 000	-	-	59 000 000	39 000 000	20 000 000	20 000 000	-
Jordanie (dollars E.-U.)	200 000	-	220 000	420 000	200 000	220 000	-	220 000
Kampuchea démocratique	1 455	-	-	1 455	-	1 455	1 455	-
Kenya	101 351	-	-	372 851	272 851	100 000	100 000	-
Koweït (dollars E.-U.)	500 000	-	570 000	1 210 000	640 000	570 000	-	570 000
Lesotho (dollars E.-U.)	37 041	-	38 916	79 908	-	79 908	40 992	38 916
Liban (dollars E.-U.)	1 242 307	-	340 000	1 424 596	340 000	1 084 596	744 596	340 000
Libéria	224 850	-	-	224 850	153 850	71 000	71 000	-
Luxembourg (francs luxembourgeois)	131 053	3 735 000	120 484	453 877	133 393	120 484	-	120 484
Madagascar	229 854	-	-	670 884	670 884	-	-	-
Malaisie (dollars E.-U.)	340 000	-	340 000	680 000	340 000	340 000	-	340 000
Malawi (dollars E.-U.)	26 163	-	30 000	56 163	26 163	30 000	-	30 000
Maldives (dollars E.-U.)	1 500	-	1 800	3 300	1 500	1 800	-	1 800
Mali (dollars E.-U.)	-	-	2 000	24 422	-	24 422	24 422	2 000
Malte	60 672	-	-	61 155	61 155	-	-	-
Maroc (dirhams)	753 246	1 450 000	376 624	1 129 870	376 623	753 247	376 623	376 624
Maurice	8 283	-	-	92 755	86 313	6 442	6 442	-
Mauritanie (dollars E.-U.)	134 086	-	4 000	138 086	64 713	73 373	69 373	4 000
Mexique (dollars E.-U.)	1 279 656	-	1 673 810	3 281 765	1 558 299	1 723 466	49 656	1 673 810
Monaco (francs français)	5 415	22 200	4 989	10 470	5 481	4 989	-	4 989
Mongolie (tugriks)	186 552	80 000	188 070	375 088	187 018	188 070	-	188 070
Nauru	-	-	40 000	500	500	-	-	-
Népal (dollars E.-U.)	204 000	-	-	78 500	38 500	40 000	-	40 000
Nicaragua	-	-	-	204 000	-	204 000	204 000	-
Nigéria (naira)	874 127	500 000	905 797	1 798 736	887 200	911 536	5 739	905 797
Norvège (couronnes norvégiennes)	47 887 324	273 000 000	54 600 000	102 572 267	47 972 267	54 600 000	-	54 600 000
Nouvelle-Zélande (dollars néo-zélandais)	-	1 250 000	1 225 490	1 225 490	1 225 490	-	-	-
Nouvelles Hébrides (dollars E.-U.)	75 000	-	75 000	23 680	23 680	75 000	-	75 000
Oman (dollars E.-U.)	-	-	-	150 000	75 000	-	-	75 000

Tableau 1 (suite)

Gouvernement a/	Contributions annuelles pour 1981			Composition du solde à recevoir			
	Solde à recevoir au 31 décembre 1979	Contributions nationales supplémentaires et ajustements	Equivalents en dollars des Etats-Unis	Contributions reçues en 1980	Solde à recevoir au 31 décembre 1980	Pour 1980 et des exercices antérieurs	Pour 1981
Ouganda	6 757	(90)	-	6 667	6 667	6 667	-
Pakistan (roupies pakistanaises)	1 789 353	-	1 569 879	3 359 232	1 569 879	-	1 569 879
Panama (balboas)	654 000	-	327 000	581 000	879 630	552 630	327 000
Papouasie-Nouvelle-Guinée (kina/équivalent en dollars E.-U.)	-	163 256	18 000	331 163	166 495	-	166 495
Paraguay (dollars E.-U.)	20 000	120 000	-	160 000	20 000	-	20 000
Pays-Bas (florins)	78 865 979	(378 631)	153 000 000	73 557 692	78 487 348	73 557 692	73 557 692
Pérou	577 280	480 000	-	1 057 280	767 280	290 000	290 000
Philippines	899 170	488 000	-	1 387 170	1 208 000	179 170	179 170
Pologne (zlotych)	1 038 990	-	38 750 000	1 167 169	1 038 990	1 167 169	1 167 169
Portugal	332 000	-	-	332 000	320 172	11 828	-
Qatar (dollars E.-U.)	200 000	-	-	200 000	-	200 000	200 000
République arabe syrienne	-	278 462	-	278 462	278 462	-	-
République centrafricaine	2 196	(178)	-	2 018	-	2 018	-
République de Corée	838 000	-	-	838 000	837 699	301	838 000
(dollars E.-U.)	-	-	-	-	-	-	-
République démocratique allemande (marks)	1 149 425	(16 808)	2 000 000	1 041 667	1 132 617	1 041 667	1 041 667
République démocratique populaire lao (dollars E.-U.)	17 250	-	-	19 660	12 570	4 680	19 660
République dominicaine	-	163 200	-	163 200	163 200	-	-
République socialiste soviétique de Biélorussie (roubles)	206 422	4 515	135 000	413 945	210 938	203 007	203 007
République socialiste soviétique d'Ukraine (roubles)	516 055	11 289	337 500	507 519	527 344	507 519	507 519
République-Unie de Tanzanie (shillings tanzaniens)	144 578	2 842	1 000 000	122 850	270 270	147 420	122 850
République-Unie du Cameroun (francs CFA)	665 029	(12 766)	48 461 000	217 313	869 576	550 863	217 313
Roumanie (lei)	500 000	92 438	7 200 000	600 000	1 192 438	592 438	600 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (livres sterling)	-	34 895 027	17 500 000	41 273 585	34 895 027	41 273 585	41 273 585
Iles Caennas	-	12 520	-	-	12 520	-	-
Iles Turques et Caïques	-	18 343	-	-	18 343	-	-
Iles Vierges britanniques	-	5 237	-	-	5 237	-	-
Montserrat	3 855	-	-	-	3 855	-	-
Saint-Christophe-et-Nièves et Anguilla	-	20 968	-	-	20 968	-	-

Tableau 1 (suite)

Gouvernement a/	Contributions annoncées pour 1981				Composition du solde à recevoir				
	Salde à recevoir au 31 décembre 1979	Contributions supplémentaires et ajustements	Monnaie locale	Equivalent en dollars des Etats-Unis	Total	Contributions reçues en 1980	Salde à recevoir au 31 décembre 1980	Pour 1980 et des exercices antérieurs	Pour 1981
Rwanda	-	10 000	-	-	10 000	-	10 000	10 000	-
Saint-Vincent-et-Grenadine	15 760	-	-	-	15 760	15 760	-	-	-
Saint-Siège (dollars E.-U.)	2 000	-	-	2 000	4 000	2 000	2 000	-	2 000
Sainte-Lucie	16 400	-	-	-	16 400	-	16 400	16 400	-
Samos (dollars E.-U.)	-	-	-	10 000	10 000	-	10 000	-	10 000
Sénégal (dollars E.-U.)	320 000	-	-	160 000	480 000	-	480 000	320 000	160 000
Seychelles (dollars E.-U.)	-	-	-	1 000	1 000	-	1 000	-	1 000
Sierra Leone (dollars E.-U.)	340 007	-	-	90 000	430 007	114 748	315 259	225 259	90 000
Singapour (dollars E.-U.)	220 000	-	-	220 000	440 000	220 000	220 000	-	220 000
Somalie	-	5 618	-	-	5 618	5 618	-	-	-
Soudan (dollars E.-U.)	800 000	-	-	200 000	1 000 000	-	1 000 000	800 000	200 000
Sri Lanka (dollars E.-U.)	560 000	-	-	600 000	1 160 000	560 000	600 000	-	600 000
Suède (couronnes suédoises)	76 190 476	364 548	535 000 000	77 906 977	154 462 001	76 555 024	77 906 977	-	77 906 977
Suisse (francs suisses)	16 562 500	-	30 200 000	17 660 819	34 223 319	16 562 500	17 660 819	-	17 660 819
Suriname (dollars E.-U.)	70 000	-	-	82 500	152 500	70 000	82 500	-	82 500
Swaziland (malangenis)	9 036	-	15 000	200 000	30 000	-	30 000	10 000	20 000
Tchad	9 756	(787)	-	-	8 969	-	8 969	8 969	-
Tchécoslovaquie (couronnes tchécoslovaques et équivalent en dollars E.-U.)	670 499	40 000	7 000 000	679 854	1 390 353	704 722	685 631	5 777	679 854
Thaïlande (dollars E.-U.)	1 273 030	(1 000)	-	1 273 050	2 545 080	472 000	2 073 080	800 030	1 273 050
Togo	314 055	267 718	-	-	581 773	210 814	370 959	370 959	-
Trinité-et-Tobago (dollars trinitadiens)	166 667	(829)	400 000	166 667	332 505	165 838	166 667	-	166 667
Tunisie (dinars)	620 607	-	223 206	558 015	1 178 622	301 875	876 747	318 732	558 015
Turquie (dollars E.-U.)	1 651 530	-	-	1 085 765	2 737 295	1 502 919	1 234 376	148 611	1 085 765
Union des Républiques socialistes soviétiques (roubles)	4 128 440	90 310	2 700 000	4 060 150	8 278 900	4 218 750	4 060 150	-	4 060 150
Uruguay	-	570 000	-	-	570 000	570 000	-	-	-
Venezuela (dollars E.-U.)	2 108 979	360 000	-	2 200 000	4 668 979	2 114 019	2 554 960	354 960	2 200 000
Viet Nam (dollars E.-U.)	30 000	-	-	5 000	35 000	5 000	30 000	25 000	5 000
Yémen (dollars E.-U.)	10 945	-	-	8 000	18 945	-	18 945	10 945	8 000
Yémen démocratique (dollars E.-U.)	-	5 750	-	6 612	12 362	5 750	6 612	-	6 612
Yougoslavie (équivalent en dollars E.-U.)	2 839 448	120 000	-	2 620 516	5 579 964	2 678 487	2 901 477	280 961	2 620 516
Zaire	-	263 301	-	-	263 301	263 301	-	-	-
Zambie	20 367	139 022	-	25 000	184 389	159 389	25 000	-	25 000
Total	449 347 024	297 493 431	-	480 293 521	1 227 094 002 <sup>b/</sup>	621 761 268	532 312 718	56 606 185	478 706 533

(Voir notes page suivante)

Tableau 1 (suite)

(Notes du tableau 1, première partie)

- a/ La mention figurant entre parenthèses représente la monnaie dans laquelle les contributions de 1981 ont été annoncées.  
 b/ En outre, la contribution suivante a été annoncée pour 1982, dans la monnaie indiquée entre parenthèses :

Contribution annoncée pour 1982		
	Equivalent en dollars des Etats-Unis	Total
Gouvernement		
Suède (couronnes suédoises)	79 069 767	79 069 767
		<u>79 069 767</u>

Deuxième partie : Etat, au 31 décembre 1980, des contributions volontaires au Fonds pour les mesures spéciales  
 en faveur des pays les moins avancés  
 (En dollars des Etats-Unis)

	Contributions annoncées pour 1981			Composition du solde à recevoir			
	Contributions ajustements supplémentaires et ajustements	Equivalent en dollars des Etats-Unis	Monnaie locale	Contri- butions reçues en 1980	Solde à recevoir au 31 décembre 1980	Pour 1980 et des exercices antérieurs	Pour 1981
Gouvernement							
Guinée-Bissau (pesos)	-	15 000		-	441	-	441
Norvège (couronnes norvégiennes)	2 012 072	10 000 000		2 061 856	2 000 000	-	2 000 000
Suède (couronnes suédoises)	7 142 857	35 000 000		7 177 033	8 139 535	-	8 139 535
Suisse (francs suisses)	2 500 000	4 000 000		2 500 000	2 339 181	-	2 339 181
Total	<u>11 654 929</u>	<u>12 479 157</u>	<u>24 218 046</u>	<u>11 738 889</u>	<u>12 479 157</u>	<u>-</u>	<u>12 479 157</u>

Tableau 2

FEUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Obligations des gouvernements au titre des contributions statutaires aux dépenses  
des programmes : situation au 31 décembre 1980

(En dollars des Etats-Unis)

Gouvernement ou organisation	Solde à recevoir au 31 décembre 1979	Annulations et ajustements	Total	Montants imputés sur les CIP	Recu en 1980	Solde à recevoir au 31 décembre 1980
Gouvernement ou organisation						
Albanie	75 020	-	75 020	75 020	-	-
Antilles néerlandaises	155 846	-	155 846	-	155 846	-
Comores	32 181	(32 181)	-	-	-	-
Congo	316 619	-	316 619	-	-	316 619
Dominique	45 024	-	45 024	45 024	-	-
Espagne	71 528	-	71 528	-	-	71 528
Guatemala						
(Institut centraméricain de recherche et de technologie industrielle)	41 900	-	41 900	41 900	-	-
Guinée équatoriale	168 000	(168 000)	-	-	-	-
Guyane	80 000	-	80 000	-	-	80 000
Irak	1 835	-	1 835	1 835	-	-
Kampuches démocratique	733 377	-	733 377	733 377	-	-
Liban	718 164	(320 000)	398 164	-	-	398 164
Libéria	62 656	-	62 656	62 656	-	-
Malaisie	246	-	246	246	-	-
Nioug	516	-	516	-	516	-
Panama	263 996	-	263 996	-	263 996	-
Pérou	55 838	-	55 838	55 838	-	-
Portugal	1 159	-	1 159	-	-	1 159
République centrafricaine	21 865	(21 865)	-	-	-	-
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord						
Antigua	74 914	-	74 914	74 914	-	-
Iles Turques et Caïques	1 480	-	1 480	-	1 480	-
Sénégal	65 874	(65 874)	-	-	-	-
Sierra Leone	73 876	-	73 876	-	73 876	-
Suriname	5 773	-	5 773	5 773	-	-
Swaziland	91 200	-	91 200	91 200	-	-
Tunisie	822 193	-	822 193	-	41 450	780 743
Viet Nam	342 639	(342 639)	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>4 323 719</b>	<b>(950 559)</b>	<b>3 373 160</b>	<b>1 187 783</b>	<b>537 164</b>	<b>1 648 213</b>
<b>a/ Total des montants imputés sur les CIP</b>						
<b>Total des recouvrements en espèces</b>						
<b>Total des recettes selon l'état I</b>						

(Note 17)

(en dollars)

**Tableau 1**

**FOND : COURSE DU PROGRAMME DES BARRAGES URUGUAY POUR LE DEVELOPPEMENT**  
**Obligations des gouvernements en litres de leur participation aux coûts (total) :**  
**(En dollars des Etats-Unis)**

	Obligations des gouvernements				Reçu en 1960			Composition du solde à recevoir	
	Obligations cumulées				Solde à recevoir au 31 décembre 1960	Pour des exercices antérieurs	Solde à recevoir au 31 décembre 1960	Pour 1960 et des exercices antérieurs	Pour 1961 et des exercices antérieurs
	Solde à recevoir au 31 décembre 1959	Pour 1960 et des exercices antérieurs	Pour des exercices antérieurs	Total					
<b>Gouvernement ou organismes</b>									
<b>Gouvernement des Etats-Unis</b>									
Algerie	3 710 614	(866 731)	1 363 368	4 217 251	466 918	89 790	516 778	3 700 503	3 700 503
Allemagne, République Fédérale d'	-	400 000	-	400 000	400 000	-	400 000	-	-
Argentine	6 662 968	(966 812)	889 334	6 625 490	668 016	515 472	1 183 488	5 482 002	2 799 404
Autriche	-	862 062	-	862 062	862 062	-	862 062	-	-
Bahamas	31 149	183 485	-	214 634	209 847	-	209 847	864	3 983
Belgique	3 409 495	(719 399)	1 186 459	3 876 555	2 145 281	-	2 145 281	1 731 274	1 186 459
Canada	302 942	948 562	85 500	937 004	626 515	-	626 515	224 989	85 500
Chili	-	100 000	-	100 000	100 000	-	100 000	-	-
Cuba	-	2 566	-	2 566	-	-	-	2 566	-
Danemark	2 153 972	(298 564)	1 046 646	2 902 054	1 537 633	600 612	2 138 245	763 809	135 892
France	473 748	(471 967)	(1 881)	-	-	-	-	-	-
Grèce	-	126 580	253 170	379 750	-	-	-	379 750	253 170
Inde	-	45 000	-	45 000	45 000	-	45 000	-	-
Italie	-	266 968	270 322	537 490	266 968	270 522	537 490	-	-
Japon	121 145	10 500	(10 500)	121 145	88 000	-	88 000	33 145	-
Mexique	25 080	-	-	25 080	25 080	-	25 080	-	-
Népal	3 581 122	(175 198)	-	3 405 924	1 797 971	-	1 797 971	1 797 939	786 571
Norvège	-	42 000	-	42 000	42 000	-	42 000	-	-
Pays-Bas	4 330 997	3 593 271	634 947	8 558 215	5 516 275	-	5 516 275	3 040 540	1 900 222
Perou	1 340 159	732 075	248 515	2 320 749	721 227	713 773	795 000	698 089	506 433
Portugal	-	59 775	-	59 775	59 775	-	59 775	-	-
Roumanie	30 000	231 514	-	261 514	230 000	-	230 000	-	-
Suède	1 260 000	706 199	162 300	2 128 499	967 280	-	967 280	1 161 219	248 360
Suisse	-	1 553 076	-	1 553 076	1 553 076	-	1 553 076	-	-
Tchécoslovaquie	10 105	-	-	10 105	9 965	-	9 965	140	-
Uruguay	393 488	1 982 934	-	2 376 422	2 059 283	-	2 059 283	184 884	-
Venezuela	890 000	(192 171)	212 171	890 000	390 545	-	390 545	479 455	212 171
Yugoslavie	184 826	20 000	227 050	431 876	146 876	-	146 876	-	285 000

Tableau 3 (suite)

	Obligations des gouvernements				Reçu en 1980				Composition du solde à recevoir			
	liées en 1980				Total				Total			
	Solde à recevoir au 31 décembre 1979	Pour 1980 et des exercices antérieurs	Pour des exercices futurs	Total	Pour 1980 et des exercices antérieurs	Pour des exercices futurs	Total	Solde à recevoir au 31 décembre 1980	Pour 1979 et des exercices antérieurs	Pour 1980	Pour 1981 et des exercices futurs	
<b>Gouvernement ou organisation</b>												
Miroirs arabes unis	1 866 644	3 212 930	2 186 527	7 266 101	2 646 032	7 524	2 653 556	4 572 543	191 924	2 079 574	2 321 047	
Equateur	1 032 603	1 489 390	764 508	3 286 501	846 346	-	846 346	2 440 155	90 227	1 414 019	935 909	
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région saoudano-sablienne	-	100 000	-	100 000	100 000	-	100 000	-	-	-	-	-
Fonds international de développement agricole	-	200 000	400 000	600 000	200 000	250 000	450 000	150 000	-	-	150 000	-
Fonds spécial de l'ONP	9 868 046	2 291 823	3 686 677	15 846 546	6 287 000 a/	-	6 287 000	9 559 546	778 731	3 194 249	5 586 566	-
Gabon	66 769	285 442	401 338	752 549	336 985	-	336 985	414 564	-	13 226	401 338	-
Grèce	16 700	53 241	3 300	75 241	17 233	-	17 233	55 988	7 800	41 723	6 435	-
Guatemala	308 937	622 063	-	961 000	961 000	-	961 000	-	-	-	-	-
Guinée	-	85 000	-	85 000	85 000	-	85 000	-	-	-	-	-
Guinée-Bissau	-	114 000	-	114 000	-	-	-	114 000	29 280	54 720	-	-
Ouganda	-	35 294	-	35 294	-	-	-	35 294	-	35 294	-	-
Ouzbèkistan	500 000	250 000	-	750 000	750 000	-	750 000	-	-	-	-	-
Havti	1 182 587	74 496	-	1 257 083	1 105 489	-	1 105 489	151 594	-	51 083	100 511	-
Indonésie	1 349 100	1 990 000	-	3 339 100	1 351 890	-	1 351 890	1 947 250	-	1 947 250	-	-
Inde	351 488	1 122 843	971 250	2 445 581	1 474 331	961 879	(1 444 272)	409 371	-	-	409 371	-
Iran	7 278 755	(5 642 438)	(2 079 140)	(442 823)	(1 444 272)	-	(1 444 272)	1 001 449	52 895	948 594	-	-
Irak	687 186	26 963	40 699	754 848	33 823	-	33 823	700 995	202 923	427 413	40 699	-
Israël	-	50 000	-	50 000	-	-	-	50 000	-	-	-	-
Italie	123 477	143 760	-	267 237	112 916	-	112 916	154 301	123 427	30 844	-	-
Jamahirya arabe libyenne	1 630 898	211 590	-	1 842 448	542 055	-	542 055	1 300 393	693 791	606 602	-	-
Jordanie	114 392	6 594	-	120 986	120 174	-	120 174	812	-	812	-	-
Koweït	431 749	-	431 749	863 498	25 216	-	25 216	406 533	216 487	190 046	-	-
Koweït	2 259 442	2 442 895	649 820	5 348 157	3 235 334	246 361	3 481 695	1 866 462	45 855	1 417 148	403 499	-
Lesotho	169 609	-	-	169 609	-	-	-	169 609	-	169 609	-	-
Liban	24 371	10 000	-	24 429	34 242	-	34 242	254 499	-	254 499	-	-
Madagascar	-	17 855	-	17 855	-	-	-	17 855	16	7 968	-	-
Malaisie	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-	-	-
Mali	-	54 564	-	54 564	-	-	-	54 564	-	-	-	-
Maroc	408 063	30 404	-	438 467	149 623	5 573	155 196	283 269	81 740	121 604	79 925	-
Maldives	68 971	173 098	172 124	415 193	232 068	37 038	269 106	146 087	-	11 001	135 086	-
Népal	122 682	-	-	122 682	-	-	-	122 682	-	27 292	63 390	-
Népal	-	20 000	200 000	220 000	-	-	-	220 000	-	20 000	200 000	-
Nigéria	112 500	506 394	-	618 894	618 894	-	618 894	-	-	-	-	-
Oman	427 810	626 998	618 844	1 673 652	322 839	10	322 849	1 350 803	-	622 414	618 894	-
Ouganda	112 500	112 500	-	225 000	112 500	-	112 500	-	-	-	-	-
Panama	280 800	-	-	280 800	-	-	-	280 800	-	280 800	-	-
Paraguay	47 938	20 060	8 201	76 199	51 670	4 585	56 255	19 944	-	111	19 813	-
Paraguay	750 776	390 277	283 541	1 424 594	625 580	11 932	637 512	800 080	-	222 032	778 048	-
Pays-Bas	191 520	2 648 867	1 014 231	3 854 618	2 697 061	965 446	3 662 507	192 111	-	291	191 520	-

Tableau 1 (suite)

	Obligations des gouvernements liés en 1980				Reçu en 1980			Composition du solde à recevoir		
	Solde à recevoir au 31 décembre 1979		Pour 1980 et des exercices suivants		Pour 1980 et des exercices suivants		Pour 1979 et des exercices suivants		Pour 1981 et des exercices suivants	
	1979	1980	1980	Total	1980	Total	1979	1980	1981	
<b>Gouvernement ou organisation</b>										
Mérou	38 653	(38 653)	-	-	183 865	-	22 688	-	-	-
Portugal	74 291	120 253	22 689	217 533	-	-	-	10 980	-	694 271
Qatar	292 966	125 906	549 605	928 477	222 122	12 084	-	31 860	85 500	-
République dominicaine	-	60 860	85 500	146 360	29 000	-	-	-	-	3 495 287
République-Unie de Tunisie	2 681 605	1 323 633	2 130 364	6 135 602	701 095	-	-	271 339	1 687 881	-
République-Unie du Cameroun	4 201 276	(1 110 669)	1 110 669	4 201 276	(11 902)	-	-	-	1 664 219	2 948 979
Rouanda	-	16 712	-	16 712	-	-	709	-	-	-
Singapour	1 861	(1 124)	-	709	-	-	86 291	-	-	-
Soudan	334 399	(123 040)	-	211 359	125 268	-	6 840	13 680	-	-
Sri Lanka	20 280	-	-	20 280	-	-	-	-	-	-
Suisse	-	473 748	-	473 748	473 748	-	-	-	-	99 920
Tobaccolavaque	150 300	(160)	150	150 300	90 240	160	-	-	-	-
Territoire sous tutelle des Îles du Pacifique	6 840	-	-	6 840	2 342	-	-	4 498	-	-
Togo	33 145	25 000	-	58 145	23 979	-	33 145	1 041	-	-
Tunisie	-	108 750	82 500	191 250	33 750	-	-	75 000	82 500	-
Turquie	5 804 462	(99 432)	1 180 263	6 885 293	2 221 364	142 721	213 487	1 610 225	2 397 466	-
Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC)	-	16 000	-	16 000	-	-	-	16 000	-	-
Uruguay	-	400 000	-	400 000	400 000	-	-	-	393 871	233 442
Venezuela	1 800 310	176 629	425 092	2 402 031	1 274 365	353	-	-	-	66 284
West African Development Bank	86 284	-	-	86 284	20 000	-	220 564	-	1 166 991	10 790 530
Yémen	13 315 638	(2 427 717)	4 108 512	14 996 433	2 918 348	-	-	-	1 676 600	1 555 400
Yémen	-	1 676 600	1 555 400	3 232 000	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>90 224 492</b>	<b>23 151 984</b>	<b>27 814 695</b>	<b>141 191 251</b>	<b>34 428 984</b>	<b>3 792 867</b>	<b>3 209 136</b>	<b>29 667 056</b>	<b>48 090 208</b>	<b>-</b>

a/ Y compris une contribution de 1 000 000 dollars E.-U. du Gouvernement égyptien au titre du projet XIV/79/001, financé en partie par le Fonds spécial de l'OFPE.



## FNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Obligations des gouvernements au titre de leurs contributions de contrepartie en espèces aux projets :  
situation au 31 décembre 1980  
(En dollars des Etats-Unis)

Pays ou région	Obligations des gouvernements comptabilisées en 1980				Requ en 1980				Composition du solde à recevoir		
	Solde à recevoir au 31 décembre 1979	Obligations ajustées et complétées en 1980		Total	Pour 1980 et des exercices antérieurs	Pour des exercices futurs	Total	Solde à recevoir au 31 décembre 1980	Pour 1979 et des exercices antérieurs	Pour 1980	Pour 1981 et des exercices futurs
		Pour des exercices antérieurs	Pour des exercices futurs								
Afghanistan	2 000	-	-	2 000	-	-	-	2 000	2 000	-	-
Algérie	963 895	64 111	-	1 028 006	80 148	-	80 148	947 858	476 977	285 283	185 598
Arabie saoudite	10 357 334	(251 697)	-	10 105 637	6 224 074	-	6 224 074	3 881 563	-	3 881 563	-
Argentine	46 724	(649 554)	-	(602 830)	(604 999)	-	(604 999)	2 169	2 169	-	-
Australie	56 732	(38 520)	-	18 212	18 212	-	18 212	-	-	-	-
Bangladesh	32 461	(41 586)	-	(9 125)	(9 125)	-	(9 125)	-	-	-	-
Barbade	-	4 441	-	4 441	4 441	-	4 441	-	-	-	-
Birmanie	95 264	(1 443)	-	93 821	-	-	93 821	39 507	39 507	34 314	-
Bolivie	107 043	(19 686)	-	87 347	-	-	87 347	68 598	68 598	18 749	-
Bresil	1 575 806	(1 064 892)	(35 019)	475 895	184 985	-	184 985	290 910	-	33 475	257 435
Colombie	69 768	71 826	-	141 594	49 435	-	49 435	92 159	40 048	52 111	-
Comité du Mikong	311 960	75 893	(107 670)	280 183	42 893	-	42 893	237 290	-	97 200	140 090
Djibouti	98 023	-	-	98 023	-	-	-	98 023	98 023	-	-
Dominique	13 492	(13 492)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Egypte	964 447	271 381	230 037	1 465 865	586 970	65 928	652 898	812 967	64 183	253 232	495 552
Equateur	(28 908)	(5 145)	(432)	23 311	(350 962)	9 091	(350 962)	14 240	-	-	14 240
Gabon	108 938	(459 900)	-	(350 962)	-	-	-	-	-	-	-
Gambie	35 706	(35 706)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gatti	117 946	(117 946)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Haut-Volta	183 722	(1 742)	(3 017)	178 963	86 370	87 377	173 747	5 216	-	-	5 216
Inde	41 828	34 367	32 467	108 662	47 675	-	47 675	60 987	28 519	-	32 468
Indonésie	44 338	(10 000)	-	34 338	(10 000)	10 000	-	34 338	-	34 338	-
Institut latino-américain de planification économique et sociale	21 038	(21 038)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Iran	2 382 548	(983 552)	(87 477)	1 311 079	(621 207)	-	(621 207)	1 932 206	561 312	527 562	843 412
Japon	39 000	201 000	-	240 000	240 000	-	240 000	-	-	-	-
Kenya	-	270 072	-	270 072	270 072	-	270 072	-	-	-	-
Liban	-	41 429	74 285	115 714	-	-	115 714	-	-	41 429	74 285
Malaisie	30 084	-	-	30 084	9 953	-	9 953	20 131	131	10 000	10 000
Maroc	878 701	-	-	878 701	519 480	-	519 480	379 221	12 468	257 922	88 831
Malaisie	58 083	(58 083)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mexique	824 766	(817 973)	(6 793)	68 264	-	-	68 264	-	-	-	-
Nigéria	23 284	20 342	24 638	3 021	-	-	3 021	-	-	-	-
Oman	2 808	213	-	5 000	2 500	-	2 500	-	-	-	-
Pakistan	-	2 500	2 500	5 000	2 500	-	2 500	-	-	-	-
Papouasie-Nouvelle-Guinée	-	874 223	-	14 660	7 374	-	7 374	7 286	-	7 286	-

Tableaux A (suite)

	Obligations des gouvernements obligations ajustées et comptabilisées en 1980			Reps en 1980		Composition du solde à recevoir			
	Solde à recevoir au 31 décembre 1979	Pour 1980 et des exercices antérieurs		Total	Pour 1980 et des exercices antérieurs	Pour 1979 et des exercices antérieurs	Solde à recevoir au 31 décembre 1980	Pour 1980 Future	Pour 1981 et des exercices antérieurs Future
		1979	1980						
<b>REP EN RÉGION</b>									
Nérou	6 067	(758)	5 309	5 309	-	-	-	-	-
Philippines	31 000	2 020	33 020	18 020	-	-	15 000	5 000	10 000
République arabe syrienne	-	300 000	300 000	-	-	75 000	300 000	225 000	-
République de Corée	119 672	126 680	246 352	200 668	5 000	-	80 783	2 187	78 296
République démocratique populaire lao	800	-	800	-	-	800	800	-	-
République-Union du Cameroun	609 210	(1 236)	607 974	217 997	-	23 785	89 677	65 892	-
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	13 205	(13 205)	-	-	-	-	-	-	-
Autriche	4 039	(4 494)	(455)	(455)	-	-	-	-	-
Îles Turques et Caïques	3 388	(3 388)	-	-	-	-	-	-	-
Montserrat	13 492	(13 492)	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Christophe-et-Nièves et Anguilla	138 098	169 619	307 717	299 706	-	8 011	8 011	-	-
Paraguay	14 013	(14 013)	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Vincent-et-Grenadines	153 130	(34 691)	118 439	-	-	118 439	118 439	-	-
Sénégal	-	2 500	2 500	-	-	-	5 000	2 500	2 500
Singapour	2 649 842	-	2 649 842	765 667	-	-	1 884 175	839 799	1 044 376
Somalie	306 188	(40 290)	265 898	53 385	-	70 490	207 841	113 838	23 213
Sri Lanka	5 000	-	5 000	2 500	2 500	-	-	-	15 000
Territoire sous tutelle des Îles du Pacifique	20 692	-	20 692	5 692	-	-	15 000	-	-
Thaïlande	332 220	(26 816)	305 404	-	-	201 794	305 404	103 610	-
Togo	337 000	(76 445)	260 555	48 114	-	15 368	130 089	22 738	92 023
Turquie	3 109	132 613	135 722	134 851	-	-	92 969	872	92 097
Uruguay	-	36 729	36 729	36 729	-	-	-	-	-
Yémen	-	10 000	10 000	5 000	-	-	15 000	5 000	10 000
Yémen	-	(32 942)	(32 942)	(32 942)	-	-	-	-	-
Yugoslavie	621 000	-	621 000	171 048	-	-	947 000	236 500	310 500
Zaire	160 976	10 072	171 048	171 048	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>25 933 511</b>	<b>(3 866 630)</b>	<b>22 066 881</b>	<b>9 086 799</b>	<b>182 396</b>	<b>1 948 890</b>	<b>12 978 978</b>	<b>7 179 718</b>	<b>3 850 370</b>

(Bist 1)

Tableau 5

COMPTÉ DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD)

Recettes accessoires et dépenses diverses de l'exercice terminé  
le 31 décembre 1980

(En dollars des États-Unis)

<u>1979</u>		<u>1980</u>
47 451 201	Revenu des placements	59 567 563
87 665	Intérêts des prêts au logement	71 252
1 737 887	Recettes accessoires inscrites aux comptes des organisations parti- cipantes et chargées de l'exécution	770 991
	Recettes diverses (montant net)	
	Produit de la vente de matériel usagé	11 244
	Economies accessoires réalisées lors du règlement d'engagements d'exercices antérieurs	-
	Frais de banque	(61 013)
	Autres recettes	<u>470 616</u>
<u>110 810</u>		<u>420 847</u>
49 387 563		60 830 653
<u>13 058 191</u>	Gains au change et réévaluation de devises (montant net)	<u>(12 181 754)</u>
<u>62 445 754</u>	Total	(Etat I) <u>48 648 899</u>

Tableau 6

COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNDD)

Depenses de 1980 par organisation  
(En dollars des Etats Unis)

Organisation	Chiffre indicatif de planification (CIP)						Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays en développement avancés	Participation aux coûts	Contri- butions de partie- en entres en services	Total partiel	D'acier d'Etat Programmes s/	Total Exécute
	Projets régionaux	Projets régionaux	Projets régionaux	Projets mondiaux	CIP Total	Baiesse du Programme						
ONU	70 974 046	4 940 092	291 991	-	74 206 029	183 158	-	1 029 905	320 470	85 995 592	11 645 121	95 941 513
CEA	-	7 960 901	-	-	7 960 901	-	-	204 160	-	7 466 061	1 045 109	8 511 170
CEB	-	230 827	-	-	230 827	-	-	-	-	230 827	35 436	272 263
CEAO	-	1 638 765	-	-	1 638 765	-	-	-	-	1 638 765	256 415	2 092 182
CEPAL	-	592 075	-	-	592 075	-	-	-	-	592 075	82 990	674 965
CEPRAP	-	5 246 604	-	-	5 246 604	-	-	-	-	5 246 604	881 667	7 413 048
OMDI	47 172 357	1 036 619	-	-	48 208 976	134 393	3 897 610	1 128 249	299 391	51 249 146	7 097 142	65 206 688
OMDZ	6 153 828	7 302 089	1 992 943	-	15 448 860	-	-	-	-	15 766 570	2 227 320	17 993 700
Centre des Nations Unies pour les Etablissements humains	10 098 109	-	-	-	10 098 109	470 126	-	737 707	41 574	11 622 315	1 612 102	13 234 417
CIJ	46 441 311	5 695 910	57 651	-	52 194 872	150 307	-	1 024 271	50 434	56 266 995	7 715 146	63 982 141
FAO	1 757 600	3 535 022	2 098 20	1 32 513	5 317 551	1 366 393	-	2 471 747	5 280 255	722 210 124	22 571 627	744 777 751
UNESCO	45 344 510	5 723 176	-	-	51 067 686	227 577	-	30 363	120 537	55 091 142	7 510 070	62 601 212
ONCI	26 969 043	3 594 370	20 099	-	30 583 512	-	-	586 693	54 370	36 118 722	5 091 095	41 210 717
ONS	16 915 942	3 077 017	177 114	-	20 969 073	4 329	-	353 170	30 244	22 795 234	3 194 090	25 989 324
Banque mondiale	14 411 042	2 457 577	9 216	2 660 690	10 547 471	-	-	1 46 530	314 733	20 304 611	2 142 071	32 446 682
UTU	1 570 693	1 072 017	-	-	3 562 820	-	-	31 553	17 137	3 540 736	536 070	4 076 806
UIT	15 613 722	4 935 629	207 017	-	20 656 368	-	-	534 637	870 011	27 094 145	3 475 306	30 569 451
ONH	6 913 694	2 439 695	13 306	-	9 366 695	-	-	49 972	0 997 632	6 072 699	2 141 132	8 213 831
ONET	3 970 117	1 347 140	156 721	-	5 473 978	-	-	130 292	299 030	6 073 699	910 620	7 084 319
ONET	51 970	373 007	-	-	424 977	-	-	-	-	424 977	99 000	523 977
ATEA	3 640 694	222 717	-	-	3 863 411	-	-	-	572 000	5 017 045	1 049 397	6 066 442
ONP	178 352	360 102	-	-	538 454	-	-	102 349	-	640 803	115 045	755 848
FAO/SE	-	413 566	-	-	413 566	-	-	-	-	413 566	57 999	471 565
BIRD	3 150 703	-	-	-	3 150 703	-	-	727 916	-	3 878 619	521 786	4 400 405
BID	-	104 792	-	-	104 792	-	-	-	-	104 792	29 971	134 763
Gouvernements	2 993 170	2 938 753	125 578	-	6 057 501	835 455	-	266 393	126 619	7 090 087	111 491 1/	7 201 578
PNDD	28 725 077	7 469 099	914 119	0 389 913	46 333 208	-	-	3 269 044	36 040 9/	56 595 010 1/	4 517 795 1/	61 112 805 1/
TOTAL	427 267 071	44 301 210	5 995 910	13 126 751	590 691 029 1/	3 331 700 1/	3 797 610 1/	14 050 912 1/	7 754 219 1/	677 653 528 1/	77 974 714 1/	765 628 242 1/

1/ Ce chiffre est basé sur les données des participants au titre de la participation aux coûts.  
2/ Ce chiffre est basé sur les données des contributeurs de contributions de coopération en espèces des gouvernements.  
3/ Ce chiffre est basé sur les données des contributeurs de contributions de coopération en espèces des gouvernements.  
4/ Ce chiffre est basé sur les données des contributeurs de contributions de coopération en espèces des gouvernements.

1/ Montant versé pour les dépenses d'ajout aux programmes aux organisations qui participent, en qualité d'agents de coopération, aux projets exécutés par les gouvernements.

2/ Comme l'indique l'État VI.

3/ Comme l'indique l'État I.

4/ Voir note IV.

Tableau 7

## COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Services d'administration et services d'appui aux programmes : Crédits ouverts pour l'exercice biennal 1980-1981 et dépenses engagées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1980

(En dollars des Etats-Unis)

Chapitre du budget	Crédits ouverts 1980-1981	Engagements			Solde inutilisé
		Réglés par décaissement 1980	Non réglés au 31 décembre 1980	Total 1980	
Organes directeurs	2 219 600	1 330 717	125 566	1 456 283	763 317
Direction exécutive et administration	2 697 800	1 394 909	73 298	1 468 207	1 229 593
Gestion des programmes et services d'appui aux programmes	113 014 400	53 159 338	2 284 604	55 443 942	57 570 458
Services administratifs et services communs	89 684 000	49 318 866	2 680 060	51 998 926	37 685 074
Volontaires des Nations Unies	3 614 500	1 885 281	82 191	1 967 472	1 647 028
Fonds d'équipement des Nations Unies	1 645 200	1 269 676	172 200	1 441 876	203 324
<u>Montant brut des crédits ouverts et dépenses engagées</u>	<u>212 875 500</u>	<u>108 358 787</u>	<u>5 417 919</u>	<u>113 776 706</u>	<u>99 098 794</u>
A déduire :					
<u>Recettes</u>					
Contributions en espèces du pays hôte	23 771 100	10 865 675	-	10 865 675	12 905 425
Contributions du personnel	18 889 500	10 671 970	-	10 671 970	8 217 530
Remboursement effectué par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	800 000	205 717	-	205 717	594 283
Vente de matériel	800 000	350 578	-	350 578	449 422
Autres recettes	21 000	71 697	-	71 697	(50 697)
<u>Montant total des recettes</u>	<u>44 281 600</u>	<u>22 165 637</u>	<u>-</u>	<u>22 165 637</u>	<u>22 115 963</u>
<u>Montants nets des crédits ouverts et des dépenses</u>	<u>168 593 900</u>	<u>86 193 150</u>	<u>5 417 919</u>	<u>91 611 069</u>	<u>76 982 831</u>

(Etat I)

Tableau 8

COMpte DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Budget des services d'administration du Bureau de l'exécution  
des projets pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980

(En dollars des Etats-Unis)

Première partie : Opérations financées au moyen des CIP du PNUD

Chapitre du budget	Crédits ouverts 1980-1981	Engagements		Total 1980	Solde inutilisé
		Réglés par décaissement 1980	Non réglés au 31 décembre 1980		
<u>Montant brut des crédits ouverts et des dépenses engagées</u>	4 780 300	2 918 978	254 149	3 173 127	1 607 173
A déduire :					
<u>Recettes</u>					
Contributions du personnel	634 900	352 501	-	352 501	282 399
Crédits provenant des fonds d'affectation spéciale	-	151 190	-	151 190	(151 190)
Autres recettes	-	2 030	-	2 030	(2 030)
<u>Montant total des recettes</u>	634 900	505 721	-	505 721	129 179
<u>Montant net des crédits ouverts et des dépenses</u>	4 145 400	2 413 257	254 149	2 667 406	1 477 994
				(Etat V)	

Deuxième partie : Opérations financées par le Fonds  
d'équipement des Nations Unies

<u>Montant brut des crédits ouverts et des dépenses</u>	465 400	225 196	26 735	251 931	213 469
A déduire :					
<u>Recettes</u>					
Contributions du personnel	42 300	30 824	-	30 824	11 476
<u>Montant total des recettes</u>	42 300	30 824	-	30 824	11 476
<u>Montant net des crédits ouverts et des dépenses</u>	423 100	194 372	26 735	221 107 <sup>a/</sup>	201 993

Troisième partie : Opérations financées par le Bureau  
des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne

<u>Montant brut des crédits ouverts et des dépenses</u>	1 877 400	784 417	79 907	864 324	1 013 076
A déduire :					
<u>Recettes</u>					
Contributions du personnel	265 800	103 613	-	103 613	162 187
Autres recettes	-	86 536	-	86 536	(86 536)
<u>Montant total des recettes</u>	265 800	190 149	-	190 149	75 651
<u>Montant net des crédits ouverts et des dépenses</u>	1 611 600	594 268	79 907	674 175 <sup>b/</sup>	937 425

a/ Comme l'indique la note 14 a).

b/ Comme l'indique la note 15 a).

Tableau 9

## COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Budget des services d'appui aux projets exécutés par le PNUD  
au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1980

(En dollars des Etats-Unis)

Chapitre du budget	Crédits ouverts 1980-1981	Engagements		Total 1980	Solde inutilisé
		Réglés par décaissement 1980	Non réglés au 31 décembre 1980		
Bureau des activités spéciales	633 100	378 061	18 071	396 132	236 968
Groupe des services d'achat inter- organisations	820 000	716 487	69 680	786 167	33 833
Services administratifs et services communs	541 400	334 209	957	335 166	206 234
<u>Montant brut des crédits ouverts et des dépenses</u>	<u>1 994 500</u>	<u>1 428 757</u>	<u>88 708</u>	<u>1 517 465</u>	<u>477 035</u>
A déduire :					
<u>Recettes</u>					
Contributions du personnel					
Bureau des activités spéciales	121 200	63 079	-	63 079	58 121
Groupe de services d'achat interorganisations	110 000	92 266	-	92 266	17 734
Services administratifs et services communs	96 900	56 733	-	56 733	40 167
<u>Montant total des recettes</u>	<u>328 100</u>	<u>212 078</u>	<u>-</u>	<u>212 078</u>	<u>116 022</u>
<u>Montant net des crédits ouverts et des dépenses</u>	<u>1 666 400</u>	<u>1 216 679</u>	<u>88 708</u>	<u>1 305 387</u>	<u>361 013</u>
				(Etat V)	

Tableau 10

## COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

## Placements au 31 décembre 1980

(En dollars des Etats-Unis)

1979	Type de placement	Monnaie	Taux d'intérêt au 31 décembre 1980	1980
<b>Comptes courants porteurs d'intérêt</b>				
221 480		Schilling autrichien	a/	37 207
223 075		Franc belge	a/	29 351
21 166		Dollar canadien	a/	329 743
1 202 137		Couronne danoise	11,0	4 157 190
775 519		Deutsche Mark	a/	801 820
564 530		Florin néerlandais	a/	153 106
1 008 048		Markka finlandais	5,0	1 032 195
59 939		Franc français	a/	60 569
1 448 855		Lire italienne	a/	174 618
752 123		Livre sterling	a/	247 561
42 496		Couronne suédoise	9,5	251 320
821 697		Franc suisse	a/	256 811
-		Dollar des Etats-Unis	5,0	590 542
<u>5 837 065</u>				<u>8 122 033</u>
<b>Comptes à vue</b>				
-		Dollar des Etats-Unis	19,25	10 800 000
15 100 000		Dollar des Etats-Unis	18,0	1 200 000
3 736 842		Franc belge	10,0	48 387
1 923 077		Dollar canadien	10,0	2 076 271
-		Deutsche Mark	8,0	
-		Deutsche Mark	8,0	729 166
2 241 379		Florin néerlandais	8,375	1 041 666
				<u>1 589 060</u>
1 365 979		Florin néerlandais	8,00	721 153
-		Yen japonais	9,125	1 018 867
2 439 024		Franc français	10,125	606 683
4 385 965		Livre sterling	13,375	3 183 962
8 614 881		Couronne suédoise	12,75	658 720
-		Franc suisse	5,0	971 485
<u>39 807 147</u>				<u>24 645 420</u>
<b>Comptes de dépôt à court terme</b>				
3 385 579		Yen japonais	-	-
<b>Comptes d'épargne</b>				
		Dollar des Etats-Unis	12,50	1 037 892
		Dollar des Etats-Unis	10,0	2 709 694
11 570 476		Dollar des Etats-Unis	19,75	1 715 564
104 701		Couronne islandaise	16,0	73 851
<u>11 675 177</u>				<u>5 537 001</u>
<b>Comptes de dépôts à terme</b>				
		Dollar des Etats-Unis	12,0	10 000 000
		Dollar des Etats-Unis	12,0	10 000 000
		Dollar des Etats-Unis	12,4375	6 500 000
		Dollar des Etats-Unis	9,3125	5 000 000
		Dollar des Etats-Unis	9,25	3 500 000
		Dollar des Etats-Unis	9,375	5 000 000
		Dollar des Etats-Unis	9,375	1 200 000
		Dollar des Etats-Unis	9,5625	2 400 000



Tableau 10 (suite)

<u>1979</u>	<u>Type de placement</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Taux d'intérêt</u> <u>au 31 décembre 1980</u>		<u>1980</u>
		Dollar des Etats-Unis	12,125	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	12,375	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	12,375	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	12,375	9 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	21,75	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	12,375	8 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	11,3125	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	11,4375	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	11,5	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	21,1	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	12,6875	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	13,3125	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	13,4375	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	13,375	10 000 000	
115 309 464		Dollar des Etats-Unis	14,875	4 068 000	159 668 337
		Dollar australien	10,0	465 116	
		Dollar australien	11,0	581 395	
		Dollar australien	11,25	232 558	
		Dollar australien	11,5	697 674	
		Dollar australien	12,0	697 674	
1 207 455		Dollar australien	12,25	930 232	3 604 649
		Schilling autrichien	10,50	592 592	
947 406		Schilling autrichien	10,50	222 222	814 814
4 912 281		Franc belge	-	-	-
16 367 522		Dollar canadien	17,50		8 559 219
10 000 000		Florin néerlandais	10,375		15 567 923
		Deutsche Mark	8,1875	5 208 333	
46 445 403		Deutsche Mark	8,625	5 208 333	
		Deutsche Mark	9,125	11 230 666	21 647 332
		Franc français	11,6875	2 247 191	
8 048 780		Franc français	10,375	1 797 752	4 044 943
		Lire italienne	13,5	3 076 923	
		Lire italienne	14,5	769 230	
		Lire italienne	14,0	219 780	
		Lire italienne	14,5	274 725	
		Lire italienne	14,0	219 780	4 560 438
		Yen japonais	12,25	1 037 735	
		Yen japonais	10,0625	1 485 849	
		Yen japonais	12,344	2 358 490	
2 376 000		Yen japonais	10,0625	453 169	5 335 243
1 446 078		Dollar néo-zélandais			-
40 438 600		Livre sterling	16,0	5 896 226	
		Livre sterling	14,625	688 226	6 584 452
		Couronne suédoise	1,0	697 674	
		Couronne suédoise	13,0	8 139 534	
		Couronne suédoise	13,0	697 674	
7 500 000		Couronne suédoise	13,0	697 674	10 232 556
5 718 750		Franc suisse	-	-	-
260 717 739					240 619 906
321 422 707	<u>Montant total des placements</u>		(Etat II)		278 924 360

a/ Taux d'intérêt variable.

Tableau 11

COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Placements de la réserve opérationnelle au 31 décembre 1980

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1979</u>	<u>Type</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Taux d'intérêt au 31 décembre 1980</u>		<u>1980</u>
-	Comptes à vue	Franc suisse	5,0		<u>3 356 000</u>
	Comptes de dépôts à terme				
55 700 000		Dollar des Etats-Unis	14,875	9 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	19,5	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	19,375	10 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	19,0	15 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	16,875	7 500 000	
		Dollar des Etats-Unis	10,4	5 000 000	
		Dollar des Etats-Unis	10,5	<u>5 000 000</u>	61 500 000
5 000 000		Dollar canadien	17,30	763 000	
		Dollar canadien	12,25	4 237 125	5 000 125
		Deutsche Mark	9,125	2 311 000	
		Deutsche Mark	8,375	4 166 667	
		Deutsche Mark	8,125	5 859 375	
		Deutsche Mark	10,125	5 208 333	
		Deutsche Mark	8,0	5 208 333	
		Deutsche Mark	7,5	<u>5 111 979</u>	27 865 687
22 126 436		Florin néerlandais	10,375	1 259 000	
		Florin néerlandais	9,0	4 807 692	6 066 692
		Yen japonais	10,0625	844 000	
		Yen japonais	9,6875	2 594 340	
		Yen japonais	9,5070	<u>5 188 679</u>	8 627 019
		Livre sterling	14,625	5 208 000	
		Livre sterling	14,625	5 896 226	
		Livre sterling	14,625	5 896 226	17 000 452
10 000 000		Franc suisse	74,75		<u>1 169 590</u>
218 750					<u>130 585 565</u>
<u>107 218 672</u>					
	Participation à des prêts de la Banque mondiale				
19 300 000		Dollar des Etats-Unis	12,6		26 500 000
7 873 563		Deutsche Mark	7,125		7 135 417
3 350 515		Florin néerlandais	7,9		2 932 692
7 476 000		Yen japonais	7,25		3 372 642
4 781 250		Franc suisse	4,5		4 473 684
<u>42 781 328</u>					<u>44 414 435</u>
<u>150 000 000</u>	Montant total des placements			(Etat III)	<u>175 000 000</u>

Tableau 12

COMPTÉ DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD)

Placements de la réserve pour l'octroi aux gouvernements de prêts à la construction  
au 31 décembre 1980

(En dollars des États-Unis)

A. PRÊTS AU LOGEMENT

<u>Emprunteur</u>	<u>Période de remboursement du prêt a/</u>	<u>Solde au 31/12/1979</u>	<u>Prêts accordés et ajustements en 1980</u>	<u>Montant dû en 1980</u>	<u>Montant reçu en 1980</u>	<u>Solde au 31/12/1980</u>
Gouvernement tanzanien	1975-84	135 816	-	25 312	25 312	110 504
Gouvernement du Botswana	1975-89	443 084	-	19 859	19 859	423 225
Gouvernement malawien						
- Phase I	1975-90	188 127	-	15 111	15 111	173 016
- Phase II	1976-91	145 955	-	10 503	10 503	135 452
- Phase III	1980-95	55 440	560	-	-	56 000
Communauté de l'Afrique de l'Est	1976-90	390 279	-	26 733 b/		390 279
Gouvernement du Lesotho	1976-90	470 941	-	35 779	35 779	435 162
Gouvernement rwandais	1976-90	132 932	-	10 099	10 099	122 833
Gouvernement swazi	1976-90	355 398	-	27 000	27 000	328 398
Gouvernement burundais	1976-91	252 533	-	15 990	15 990	236 543
Gouvernement béninois	1978-93	402 759	-	23 800	23 800	378 959
Gouvernement du Yémen démocratique	1982-97	-	277 966	-	-	277 966
		<u>2 973 264</u>	<u>278 526</u>	<u>210 186</u>	<u>183 453</u>	<u>3 068 337</u>

B. PLACEMENTS

<u>Type de placement</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Montant</u>
Compte de dépôts à terme	Dollar des États-Unis	14,875	7 931 663
	Dollar des États-Unis	13,4375	5 000 000
	Dollar des États-Unis	13,25	6 000 000
	Dollar des États-Unis	14,875	3 000 000
<b>Total</b>			<u>21 931 663</u>
		(Etat II)	<u>25 000 000</u>

a/ L'intérêt est de 3,5 p. 100 par an sur le solde non remboursé pour tous les prêts à l'exception des prêts intéressant la phase III du projet du Malawi, et le projet du Yémen démocratique, pour lesquels le taux d'intérêt s'élève à 5 p. 100.

b/ En outre, des montants de 12 362 dollars et 25 821 dollars sont dus pour 1978 et 1979 respectivement. La Communauté de l'Afrique de l'Est a été dissoute en 1978 et on attend la décision d'un arbitre sur le montant total du solde dû.

Tableau 13

PNUD : COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Programme de formation d'administrateurs adjoints

Etat des fonds au 31 décembre 1980

(En dollars des Etats-Unis)

<u>Sources de financement</u>	<u>Solde au 31/12/1979</u>	<u>Recettes</u>	<u>Total</u>	<u>Décaissements</u>	<u>Solde au 31/12/1980</u>
<b>1. Gouvernements</b>					
Allemagne, République fédérale d'	260 518	1 035 504	1 296 022	925 090	370 932
Autriche	(38 863)	38 863	-	33 887	(33 887)
Belgique	(385 425)	1 675 419	1 289 994	842 736	447 258
Canada	9 758	183 548	193 306	193 691	(385)
Danemark	127 122	497 191	624 313	416 516	207 797
Finlande	61 389	173 853	235 242	134 242	101 000
France	18 614	148 208	166 822	80 016	86 806
Iran	58 687	-	58 687	-	58 687
Italie	197 908	720 021	917 929	204 063	713 866
Japon	135 063	533 312	668 375	402 717	265 658
Norvège	157 764	73 461	231 225	203 535	27 690
Pays-Bas	(236 055)	1 411 055	1 175 000	1 398 105	(223 105)
Suède	83 507	247 285	330 792	206 212	124 580
Suisse	214 797	129 905	344 702	211 929	132 773
<b>2. Divers</b>					
Association de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour les Nations Unies	(1 526)	-	(1 526)	(1 526)	-
	<u>663 258</u>	<u>6 867 625</u>	<u>7 530 883</u>	<u>5 251 213</u>	<u>2 279 670</u>

(Etat II)

Tableau 14

COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés

Etat des fonds au 31 décembre 1980

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1979</u>		<u>1980</u>
<u>19 988 887</u>	Solde au 1er janvier	<u>21 694 033</u>
	Recettes et dépenses pour l'exercice	
11 481 799	Contributions spéciales versées par les gouvernements	11 738 889
	(tableau 1)	
<u>(9 776 653)</u>	Dépenses relatives aux programmes	<u>(14 030 902)</u>
	(tableau 6)	
	Excédent des recettes sur les dépenses	
<u>1 705 146</u>	(des dépenses sur les recettes)	<u>(2 292 013)</u>
<u><u>21 694 033</u></u>	Solde au 31 décembre	<u><u>19 402 020</u></u>
	(Etat II)	

Tableau 15

COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Etat du compte des contributions des gouvernements au titre de la participation aux coûts au 31 décembre 1980

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1979</u>			<u>1980</u>
42 774 595	Solde au 1er janvier		36 672 616
	Recettes et dépenses pour l'exercice		
41 910 319	Contributions reçues au titre de la participation aux coûts	(tableau 3)	58 224 851
-	<u>A déduire</u> : Ajustements de change sur les contributions reçues		(71 920)
41 910 319			58 152 931
(43 186 002)	Dépenses relatives aux programmes	(tableau 6)	(57 927 916)
(4 826 296)	Remboursement des dépenses d'appui aux programmes aux organisations participantes et chargées de l'exécution	(tableau 6)	(6 051 044)
48 012 298			(63 978 960)
(6 101 979)	Excédent des recettes sur les dépenses		(5 826 029)
36 672 616	Solde au 31 décembre	(Etat II)	30 846 587

Tableau 16

COMPTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Etat du compte des contributions de contrepartie en espèces versées  
par les gouvernements au 31 décembre 1980

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1979</u>		<u>1980</u>
<u>4 813 486</u>	Solde au 1er janvier	<u>3 469 141</u>
	Recettes et dépenses pour l'exercice	
<u>3 391 814</u>	Contributions de contrepartie reçues en espèces	(tableau 4) <u>9 269 195</u>
(4 666 797)	Dépenses relatives aux programmes	(tableau 6) (7 754 219)
<u>(69 362)</u>	Remboursement des dépenses d'appui aux programmes aux organisations participantes et chargées de l'exécution	(tableau 6) <u>(219 601)</u>
<u>(4 736 159)</u>		<u>(7 973 820)</u>
<u>(1 344 345)</u>	Excédent des recettes sur les dépenses (des dépenses sur les recettes)	<u>1 295 375</u>
<u><u>3 469 141</u></u>	Solde au 31 décembre	(Etat II) <u><u>4 764 516</u></u>

## FOND : FOND D'AFFECTION SPECIALE CRENE PAR LE FNUD

Réf. des contributions annoncées au 31 décembre 1990

(en dollars des Etats-Unis)

Pays/Fonds d'affec- tation spéciale	Solde à recevoir au 31 décembre 1979	Contri- butions supplé- mentaires et ajus- tements	Contributions annoncées pour 1991		Total	Contri- butions reçues en 1990	Solde à recevoir au 31 décembre 1990	Composition du solde à recevoir Pour 1990 et des exercices antérieurs	Pour 1991
			En monnaie locale	En dollars E.-U.					
<b>Fonds d'affection spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux</b>									
<b>Total partiel</b>	<u>100 000</u> <u>100 000</u>	-	-	-	<u>100 000</u> <u>100 000</u>	-	<u>100 000</u> <u>100 000</u>	-	-
<b>Fonds d'affectation des Etats-Unis</b>									
Algérie	29 280	-	29 280	-	58 560	29 280	29 280	-	29 280
Argentine	700	30 000	-	-	30 700	30 000	700	700	-
Bangladesh	458	-	2 989	-	3 447	-	458	458	2 989
Bélarus	-	977	-	-	977	977	-	-	1 000
Bhoutan	-	-	1 000	-	1 000	-	1 000	-	-
Birmanie	5 000	-	-	-	5 000	-	5 000	5 000	-
Botswana	-	5 841	4 200	5 714	9 555	3 841	5 714	-	5 714
Cay-Viet	-	-	1 000	-	1 000	-	1 000	-	1 000
Chine	132 450	5 481	200 000	133 333	271 264	137 931	133 333	-	133 333
Chypre	-	500	-	500	1 000	500	500	-	500
Côte d'Ivoire	18 293	(1 477)	-	-	16 816	-	16 816	16 816	-
Cuba	-	28 571	20 000	28 169	56 740	28 571	28 169	-	28 169
Danemark	-	2 717 391	15 000 000	2 542 373	5 259 764	2 717 391	2 542 373	-	2 542 373
Égypte	24 846	-	17 392	24 846	49 638	24 846	24 846	-	24 846
États-Unis d'Amérique	4 000 000	2 000 000	-	-	6 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000	-
Finlande	186 667	(4 849)	1 800 000	473 684	555 502	181 813	473 684	-	473 684
Grèce	5 000	-	5 000	-	10 000	5 000	5 000	2 907	5 000
Indonésie-Rissun	-	-	15 000	441	16 441	-	441	-	441
Iran	15 000	-	-	-	15 000	15 000	15 000	15 000	-
Irak	60 677	-	4 000	13 559	74 236	33 559	60 677	47 213	13 559
Italie	-	-	2 000 000 000	2 197 502	2 197 502	2 197 502	2 197 502	-	2 197 502
Jamaïque	3 000	-	3 000	-	6 000	3 000	3 000	-	3 000
Japon	-	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
Kampuchea démocratique	1 294	-	-	-	1 294	-	1 294	1 294	-
Lesotho	1 000	-	1 000	-	2 000	-	2 000	1 000	1 000
Libéria	10 000	-	-	-	10 000	10 000	-	-	7 500
Malawi	7 500	-	7 500	-	15 000	7 500	7 500	-	500
Maldives	500	-	-	-	1 100	1 100	1 100	500	450
Mali	-	-	-	-	450	-	450	-	-
Maroc	25 974	50 000	12 957	-	38 961	25 974	12 957	-	12 957
Maurice	147	1 850	-	-	1 997	1 997	-	-	-
Népal	-	1 000	-	-	1 000	1 000	-	-	73 991
Niger	80 488	(6 497)	-	-	73 991	-	6 794	-	-
Nigeria	6 556	293	-	-	6 794	-	6 794	-	-
Norvège	3 219 316	-	3 400 000	-	6 619 316	3 219 316	3 400 000	-	3 400 000
Pakistan	96 162	-	952 000	96 162	1 928 162	-	1 928 162	96 162	96 162



Tableau IV (suite)

Pays/fonds d'affectation spéciale	Solde à recevoir au 31 décembre 1979	Contributions supplémentaires et ajustements	Contributions annoncées pour 1981		Total	Contributions reçues en 1980	Solde à recevoir au 31 décembre 1980	Composition du solde à recevoir	
			En monnaie locale	En dollars E.-U.				Pour 1980 et des exercices antérieurs	Pour 1981
Pays-Bas	9 536 082	(45 762)	18 500 000	8 894 231	18 384 571	9 490 300	8 894 231	-	8 894 231
Philippines	20 000	-	-	-	20 000	-	20 000	-	-
Oman	15 000	-	-	-	15 000	15 000	-	-	-
République démocratique populaire lao	4 000	-	-	1 500	5 500	1 000	4 500	3 000	1 500
République-Unie de Tanzanie	1 807	-	20 000	2 457	4 264	1 807	2 457	-	2 457
République-Unie du Cameroun	76 294	(5 936)	264 000	1 184	71 542	2 728	68 784	67 600	1 184
Sénégal	121 640	-	-	60 820	182 460	-	182 460	121 640	60 820
Soudan	15 000	-	-	-	15 000	-	15 000	-	15 000
Soudes S/	7 142 857	34 176	30 000 000	6 976 744	14 153 777	7 177 033	6 976 444	-	6 976 744
Suisse	5 318	-	3 500 000	2 046 784	2 046 784	2 046 784	-	-	-
Tchad	5 318	-	-	-	5 318	-	5 318	-	5 318
Tunisie	4 065	-	1 625	4 065	8 126	4 065	4 065	-	4 065
Turquie	153 153	-	-	153 153	306 306	-	306 306	-	153 153
Viet-Nam	-	-	-	1 000	1 000	-	1 000	-	1 000
Yémen	2 000	-	-	2 000	4 000	-	4 000	2 000	2 000
Yugoslavie	300 000	-	-	300 000	600 000	300 000	300 000	-	300 000
Zambie	-	25 198	-	25 000	50 198	25 198	25 000	-	25 000
<b>Total partiel</b>	<b>25 327 462</b>	<b>2 786 005</b>		<b>27 451 761</b>	<b>28 565 243</b>	<b>29 504 960</b>	<b>29 060 228</b>		<b>2 695 291</b>
						(Etat VII)			<b>25 404 927</b>
s/ En outre, la contribution suivante a été annoncée (en dollars des Etats-Unis) :									
<b>Pays</b>	<b>1982</b>								
Suède	6 976 744								
<b>Total</b>	<b>6 976 744</b>								
<b>Fonds auto-renouvelable des Nations Unies pour l'expansion des ressources naturelles</b>									
Etats-Unis d'Amérique	-	2 000	-	-	2 000	2 000	-	-	-
Irak	10 000	-	-	-	10 000	-	10 000	10 000	-
Italie	1 294 568	(135 667)	-	-	1 098 901	-	1 098 901	1 098 901	-
Panama	1 000	-	1 000	-	2 000	-	2 000	1 000	1 000
République dominicaine	-	2 000	-	-	2 000	2 000	-	-	-
<b>Total partiel</b>	<b>4 745 568</b>	<b>(150 244)</b>			<b>4 595 324</b>		<b>1 110 201</b>		<b>1 109 201</b>
<b>Fonds d'affectation spéciale pour les activités de la Région méditerranéenne</b>									
Australie	-	-	-	117 130	117 130	117 130	-	-	-
Italie	-	-	500 000	549 451	549 451	-	549 451	-	549 451
Pays-Bas	-	5 512 965	-	5 512 965	5 512 965	5 512 965	-	-	-
Yugoslavie	-	-	-	10 000	10 000	-	10 000	-	10 000
<b>Total partiel</b>	<b>-</b>	<b>5 512 965</b>		<b>6 189 546</b>	<b>6 189 546</b>	<b>5 630 095</b>	<b>559 451</b>		<b>559 451</b>
						(Etat IX)			

Tableau XI (suite)

Pays/pays d'origine des contributions	Salde à recevoir au 31 décembre 1979	Contributions volontaires en espèces et autres transferts	Contributions annuées pour 1981		Total	Salde à recevoir au 31 décembre 1980	Composition de salde à recevoir	
			En millions de dollars E.-U.	En millions de dollars E.-U.			Pour 1980 et des années antérieures	Pour 1981
<b>Fonds de contributions volontaires pour le secours et la technique des volontaires des Nations Unies</b>								
Allemagne, République fédérale d'	-	-	-	-	197 740	197 740	-	-
Autriche	7 150	-	7 700	-	14 850	7 150	7 700	7 700
Belgique	561 404	-	-	-	563 779	295 714	295 065	-
Burundi	-	-	500	-	500	-	500	500
Canada	-	512	400	-	1 096	512	544	544
Danemark	-	-	10 000	-	10 000	-	-	10 000
France	-	-	15 254	-	15 254	16 395	15 254	15 254
Grèce	-	300 000	90 000	-	390 000	-	300 000	-
Irlande	-	-	15 000	-	15 000	-	141	141
Italie	5 000	-	5 000	-	10 000	5 000	5 000	5 000
Libéria	-	-	274 725	-	274 725	-	274 725	274 725
Maroc	-	-	200	-	200	200	200	200
Népal	-	-	-	-	-	-	-	-
Perou	229 794	-	-	-	229 794	-	-	-
Portugal	-	-	-	-	151 512	151 512	-	-
République arabe égyptienne	-	-	1 500	-	1 500	1 500	1 500	1 500
Soudan	-	-	5 000	-	5 000	-	5 000	5 000
Suisse	-	-	2 000	-	2 000	-	-	-
Tunisie	-	-	-	-	661	661	-	-
Yémen démocratique	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel	681 224	980 199	525 864	-	2 089 207	1 092 678	1 092 678	525 864

Fonds Interaméricain des Nations Unies  
pour le secours et la technique en  
faveur du développement

Arabie saoudite	-	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000	-	-
Argentine	-	-	250 000	-	250 000	-	250 000	250 000
Autriche	-	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
Burundi	-	2 000	-	-	2 000	-	-	-
Burkina Faso	-	1 000	-	-	1 000	-	-	-
Chili	-	-	-	-	-	-	-	-
Colombie	-	20 000	-	-	20 000	20 000	-	20 000
Cuba	-	275 740	-	-	275 740	-	-	-
Danemark	-	38 732	-	-	38 732	77 465	38 732	38 732
Égypte	-	932 204	5 500 000	-	1 864 407	1 864 407	932 204	932 204
Émirats arabes unis	-	10 000	7 145	-	17 145	-	17 145	17 145
Équateur	-	10 000	-	-	10 000	-	20 000	10 000
France	-	3 000	-	-	3 000	-	-	-
Grèce	-	1 000	-	-	1 000	-	1 000	1 000
Irlande	-	-	4 000 000	-	4 000 000	-	1 092 632	1 092 632
Italie	-	50 000	-	-	50 000	-	50 000	50 000
Libéria	-	2 000	-	-	2 000	-	2 441	2 441
Népal	-	1 005	8 000	-	9 005	-	3 137	3 137
Perou	-	2 000	-	-	2 000	-	2 000	2 000
Total partiel	-	2 000	-	-	2 000	-	2 000	-



Tableau IV (suite)

Pays/Fonds d'affectation spéciale	Solde à recevoir au 31 décembre 1979	Contributions supplémentaires et ajustements	Contributions annoncées pour 1981		Total	Contributions reçues en 1980	Solde à recevoir au 31 décembre 1980	Composition du solde à recevoir	
			En millions de dollars E.-U.	En millions de dollars E.-U.				Pour 1981	Pour 1981
<b>Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral</b>									
Bhoutan	-	-	-	1 000	1 000	-	1 000	-	1 000
Bolivie	-	-	-	1 000	1 000	-	1 000	-	1 000
Botswana	-	1 200	-	1 635	1 635	-	1 635	-	1 635
Brazil	-	-	-	10 000	10 000	-	10 000	-	10 000
Burkina Faso	10 000	-	-	-	10 000	-	10 000	-	10 000
Burundi	50 000	-	-	-	50 000	-	50 000	-	50 000
Comores	1 000	-	-	-	1 000	-	1 000	-	1 000
Cambodge	2 000	-	-	-	2 000	-	2 000	-	2 000
Cap-Vert	1 000	-	-	-	1 000	-	1 000	-	1 000
Chad	1 000	-	-	-	1 000	-	1 000	-	1 000
Chili	2 500	-	-	-	2 500	-	2 500	-	2 500
Colombie	500	-	-	-	500	-	500	-	500
Costa Rica	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cuba	1 000	-	-	-	1 000	-	1 000	-	1 000
Dominique	10 000	-	-	-	10 000	-	10 000	-	10 000
Émirats arabes unis	1 000	-	-	-	1 000	-	1 000	-	1 000
Éthiopie	5 098	-	-	-	5 098	-	5 098	-	5 098
États-Unis	992	-	-	-	992	-	992	-	992
Guatemala	2 415	-	-	-	2 415	-	2 415	-	2 415
Haïti	1 000	-	-	-	1 000	-	1 000	-	1 000
Indonésie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jamaïque	97 090	-	-	-	97 090	-	97 090	-	97 090
Jordanie	97 678	-	-	-	97 678	-	97 678	-	97 678
<b>Total partiel</b>	<b>97 465</b>			<b>63 548</b>	<b>243 691</b>		<b>133 196</b>		<b>69 638</b>
<b>Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les programmes opérationnels</b>									
Swède	502 391	6 000 000	-	1 395 349	2 621 074	1 225 735	1 395 349	-	1 395 349
<b>Total partiel</b>	<b>502 391</b>			<b>1 395 349</b>	<b>2 621 074</b>		<b>1 395 349</b>		<b>1 395 349</b>
<b>Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les programmes opérationnels au Brésil</b>									
Swède	193 639	1 466 667	-	345 931	534 620	364 078	170 542	-	170 542
<b>Total partiel</b>	<b>193 639</b>			<b>345 931</b>	<b>534 620</b>		<b>170 542</b>		<b>170 542</b>

Tableau IV (suite)

Pays/fonds d'affectation spéciale	Solde à recevoir au 31 décembre 1979	Contributions supplémentaires et ajustements	Contributions annoncées pour 1981		Total	Contributions reçues en 1980	Solde à recevoir au 31 décembre 1980	Composition du solde à recevoir	
			En monnaie locale	En dollars E.-U.				Pour 1980 et des exercices antérieurs	Pour 1981
<u>Fonds d'affectation spéciale du FNUD pour le programme d'éducation de la nation namibienne du Fonds des Nations Unies pour la Namibie</u>									
Fonds des Nations Unies pour la Namibie (programme d'éducation de la nation namibienne)	-	2 467 496	-	-	2 467 496	2 467 496	-	-	-
Total partiel	-	2 467 496	-	-	2 467 496	2 467 496	-	-	-
<u>Fonds d'affectation spéciale du FNUD pour des projets financés par le Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme</u>									
Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme	-	2 344 750	-	-	2 344 750	2 344 750	-	-	-
Total partiel	-	2 344 750	-	-	2 344 750	2 344 750	-	-	-
<u>Fonds pour la prospection et les études de préinvestissement dans le domaine de l'énergie</u>									
Pays-Bas	-	-	5 000 000	2 403 846	2 403 846	-	2 403 846	-	2 403 846
Total partiel	-	-	5 000 000	2 403 846	2 403 846	-	2 403 846	-	2 403 846

Tableau 18

FNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE FNUD

Placements au 31 décembre 1980

(En dollars des Etats-Unis)

<u>Fonds d'affectation spéciale/type</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Montant</u>	<u>Total</u>
<b><u>Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux</u></b>				
Comptes courants	Dollar des Etats-Unis	5,00	<u>55 227</u>	55 227
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,25	<u>68 422</u>	68 422
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	17,8750	<u>925 000</u>	925 000
<b>Total</b>		(Etat VI)		<u><u>1 048 649</u></u>
<b><u>Fonds d'équipement des Nations Unies</u></b>				
Comptes courants	Dollar des Etats-Unis	5,00	118 871	138 836
	Couronne suédoise	9,50	18 419	
	Livre turque	a/	<u>1 546</u>	
Comptes à vue	Dollar des Etats-Unis	19,50	<u>300 000</u>	300 000
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,25	1 772	136 878
	" "	9,75	<u>135 106</u>	
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	9,5625	4 000 000	64 322 975
	" "	17,00	3 500 000	
	" "	9,25	2 700 000	
	" "	13,4375	3 600 000	
	" "	14,00	2 000 000	
	" "	14,0625	2 000 000	
	" "	14,00	2 400 000	
	" "	16,1250	6 000 000	
	" "	9,4375	4 500 000	
	" "	9,1250	2 000 000	
	" "	14,00	2 000 000	
	" "	13,00	4 000 000	
	" "	11,3125	3 000 000	
	" "	9,1875	4 500 000	
	" "	9,3750	1 000 000	
	" "	9,75	2 000 000	
	" "	12,00	1 200 000	
	" "	12,1250	4 100 000	
	" "	12,25	4 800 000	
	" "	13,1875	11 800 000	
Deutsche Mark	8,1250	3 006 629	<u>216 346</u>	
Florin néerlandais	8,00			
<b>Total</b>		(Etat VII)		<u><u>64 322 975</u></u>
<b><u>Réserve opérationnelle</u></b>				
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	14,0625	2 100 000	12 100 000
	" "	11,1250	<u>10 000 000</u>	
Banque mondiale	Dollar des Etats-Unis	12,65	<u>10 000 000</u>	10 000 000
<b>Total</b>		(Etat VII)		<u><u>22 100 000</u></u>
<b><u>Réserve de garantie</u></b>				
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	13,1875	200 000	600 000
	" "	14,0625	<u>400 000</u>	
<b>Total</b>		(Etat VII)		<u><u>600 000</u></u>

a/ Taux d'intérêt variable.

Tableau 18 (suite)

<u>Fonds d'affectation spéciale/type</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Montant</u>	<u>Total</u>
<u>Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles</u>				
Comptes courants	Dollar des Etats-Unis	5,00	<u>148 556</u>	148 556
Comptes à vue	Dollar des Etats-Unis	19,00	<u>250 000</u>	250 000
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	12,8125	2 000 000	
	" "	12,500	1 000 000	
	" "	9,5625	2 000 000	
	" "	12,9375	1 000 000	
	" "	10,1875	1 950 000	
	" "	9,8750	1 000 000	
	" "	16,8750	1 500 000	
	" "	16,8750	1 000 000	
	" "	16,8750	500 000	
	" "	9,3750	1 000 000	
	" "	9,6250	1 500 000	
	" "	9,5625	2 000 000	
	" "	9,25	2 500 000	
	" "	10,50	1 000 000	
	" "	16,50	<u>2 100 000</u>	22 050 000
Total		(Etat VIII)		<u>22 448 556</u>
<u>Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne</u>				
Comptes courants	Dollar des Etats-Unis	5,00	<u>1 560 607</u>	1 560 607
Comptes à vue	Dollar des Etats-Unis	18,00	705 543	
	" "	19,50	<u>1 005 134</u>	1 710 677
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	9,75	<u>240 000</u>	240 000
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	9,75	1 600 000	
	" "	12,9375	1 000 000	
	" "	9,75	1 000 000	
	" "	9,5625	1 000 000	
	" "	9,5625	1 000 000	
	" "	10,5000	900 000	
	" "	10,9375	3 000 000	
	" "	12,25	1 500 000	
	" "	12,25	<u>5 000 000</u>	16 000 000
Total		(Etat IX)		<u>19 511 284</u>
<u>Programme des Volontaires des Nations Unies</u>				
Comptes courants	Dollar des Etats-Unis	5,00	<u>218 746</u>	218 746
Comptes à vue	Dollar des Etats-Unis	19,00	<u>450 000</u>	450 000
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,25	<u>9 115</u>	9 115
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	9,5625	1 300 000	
	" "	17,8750	<u>700 000</u>	2 000 000
Total		(Etat X)		<u>2 677 861</u>
<u>Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement</u>				
Comptes courants	Dollar des Etats-Unis	5,00	<u>6 062</u>	6 062
Comptes à vue	Dollar des Etats-Unis	18,00	3 180 000	
	Couronne suédoise	12,75	<u>2 462 209</u>	5 642 209
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	9,1250	<u>1 000 000</u>	1 000 000
Total		(Etat XI)		<u>6 648 271</u>

Tableau 18 (suite)

<u>Fonds d'affectation spéciale/type</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Montant</u>	<u>Total</u>
<u>Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral</u>				
Comptes à vue	Dollar des Etats-Unis	18,00	<u>130 000</u>	130 000
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,00	<u>10 570</u>	10 570
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	17,8750	<u>590 000</u>	<u>590 000</u>
Total		(Etat XII)		<u>730 570</u>
<u>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'édification de la nation namibienne</u>				
Comptes courants	Dollar des Etats-Unis	5,00	<u>73 877</u>	73 877
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	19,50	<u>2 100 000</u>	<u>2 100 000</u>
Total		(Etat XIII)		<u>2 173 877</u>
<u>Fonds des Nations Unies pour le développement de l'Irnie occidentale</u>				
Comptes à vue	Dollar des Etats-Unis	18,00	<u>53 800</u>	53 800
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,25	<u>3 087</u>	<u>3 087</u>
Total		(Etat XIV)		<u>56 887</u>
<u>Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les programmes opérationnels au Lesotho</u>				
Comptes courants	Dollar des Etats-Unis	5,00	<u>35 897</u>	35 897
Comptes à vue	Dollar des Etats-Unis	18,00	<u>690 000</u>	690 000
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,25	<u>153</u>	<u>153</u>
Total		(Etat XIV)		<u>726 050</u>
<u>Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'envoi de personnel d'exécution (OPEX) au Swaziland</u>				
Comptes courants	Dollar des Etats-Unis	5,00	<u>2 504</u>	2 504
Comptes à vue	Dollar des Etats-Unis	19,00	<u>200 000</u>	200 000
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,25	<u>5 325</u>	<u>5 325</u>
Total		(Etat XIV)		<u>207 829</u>
<u>Reliquat des éléments d'actif du Bureau spécial des secours des Nations Unies au Bangladesh</u>				
Comptes courants	Dollar des Etats-Unis	5,00	<u>7 086</u>	7 086
Comptes à vue	Dollar des Etats-Unis	18,00	<u>130 000</u>	130 000
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,25	<u>10 499</u>	<u>10 499</u>
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	17,8750	<u>750 000</u>	<u>750 000</u>
Total		(Etat XIV)		<u>897 585</u>



Tableau 18 (suite)

<u>Fonds d'affectation spéciale/type</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Montant</u>	<u>Total</u>
<u>Reliquat des éléments d'actif de l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée</u>				
Comptes courants	Dollar des Etats-Unis	5,00	<u>8 326</u>	8 326
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,25	<u>19 893</u>	<u>19 893</u>
<b>Total</b>		(Etat XIV)		<u><u>28 219</u></u>
<u>Fonds d'affectation spéciale pour la République du Zaïre</u>				
Comptes courants	Dollar des Etats-Unis	5,00	<u>7 594</u>	<u>7 594</u>
<b>Total</b>		(Etat XIV)		<u><u>7 594</u></u>
<u>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour des projets financés par le Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme</u>				
Comptes à vue	Dollar des Etats-Unis	18,00	<u>240 000</u>	240 000
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	22,00	<u>2 269 560</u>	<u>2 269 560</u>
<b>Total</b>		(Etat XIV)		<u><u>2 509 560</u></u>

Tableau 19

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration  
des ressources naturelles

Budget des services d'administration et des services d'appui aux  
programmes : crédits ouverts pour l'exercice biennal 1980-1981 et  
dépenses engagées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1980

(En dollars des Etats-Unis)

Chapitre du budget	Engagements				
	Crédits ouverts 1980-1981	Réglés par décaissement 1980	Non réglés au 31 décembre 1980	Total 1980	Solde inutilisé
Montant brut des crédits ouverts et des dépenses engagées	<u>1 574 700</u>	<u>1 035 789</u>	<u>178 655</u>	<u>1 214 444</u>	<u>360 256</u>
A déduire :					
Recettes	<u>181 200</u>	<u>128 055</u>	<u>-</u>	<u>128 055</u>	<u>53 145</u>
Montant net des crédits ouverts et des dépenses engagées	<u>1 393 500</u>	<u>907 734</u>	<u>178 655</u>	<u>1 086 389</u>	<u>307 111</u>

(Etat VIII)

Tableau 20

PNUD : FONDS D'AFFECTATION SPECIALE GERES PAR LE PNUD

Fonds d'affectation spéciale pour les activités dans  
la région soudano-sahélienne

Budget des services d'administration et des services d'appui aux  
programmes : crédits ouverts pour l'exercice biennal 1980-1981 et  
dépenses engagées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1980

(En dollars des Etats-Unis)

Chapitre du budget	Engagements				
	Crédits ouverts 1980-1981	Réglés par décaissement 1980	Non réglés au 31 décembre 1980	Total 1980	Solde inutilisé
Montant brut des crédits ouverts et des dépenses engagées	<u>1 849 400</u>	<u>774 546</u>	<u>61 379</u>	<u>835 925</u>	<u>1 013 475</u>
A déduire :					
Recettes	<u>258 700</u>	<u>112 965</u>	<u>-</u>	<u>112 965</u>	<u>145 735</u>
Montant net des crédits ouverts et des dépenses engagées	<u>1 590 700</u>	<u>661 581</u>	<u>61 379</u>	<u>722 960</u>	<u>867 740</u>

(Etat IX)

## NOTES EXPLICATIVES DES ETATS FINANCIERS

### Note 1. Résumé des principales pratiques comptables

Les états financiers sont établis selon les principales pratiques comptables ci-après.

#### a) Recettes

Le revenu des placements et les contributions versées par les gouvernements au titre de leur participation aux dépenses des bureaux extérieurs du PNUD sont comptabilisés comme recettes pour l'exercice auquel ils se rapportent. Toutes les autres recettes sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Les contributions des gouvernements à recevoir pour l'exercice considéré et les exercices antérieurs sont récapitulées dans le bilan du PNUD (état II) et les fonds d'affectation spéciale (états VI à XIV). Les contributions annoncées pour des exercices ultérieurs sont indiquées en détail dans les tableaux 1 à 4 pour le PNUD et 17 pour les fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD.

Depuis 1977, les contributions versées par les gouvernements au titre des dépenses locales des programmes ne sont plus mises en recouvrement. Les contributions versées au titre des dépenses des programmes sont maintenant annoncées sur une base volontaire et incorporées aux contributions volontaires (tableau 1). Les montants indiqués à la rubrique "Contributions statutaires aux dépenses des programmes" dans le tableau 2 des états financiers de 1980 représentent des encaissements ou des ajustements au titre de contributions mises en recouvrement en 1976 ou lors d'exercices antérieurs.

#### b) Dépenses

Toutes les dépenses du PNUD sont enregistrées sur la base de l'exercice. Les dépenses relatives aux projets comprennent les engagements non réglés des organisations participantes et chargées de l'exécution correspondant à des biens et services dont le financement était prévu aux budgets des projets pour 1980 et pour lesquels des marchés avaient été passés avant la fin de l'exercice.

#### c) Taux de change

La règle de gestion financière 114.7 du PNUD dispose que les contributions volontaires reçues des gouvernements sont converties en dollars des Etats-Unis au taux de change fixé pour les opérations de l'Organisation des Nations Unies qui est en vigueur à la date du versement. La règle 114.8 dispose que lorsqu'un gouvernement consent un taux de change spécial applicable dans des conditions déterminées, le PNUD peut, avec l'assentiment de l'Organisation des Nations Unies, autoriser l'utilisation de ce taux en même temps que celle du taux fixé pour les opérations de l'Organisation des Nations Unies.

Conformément à la règle 110.1, les ajustements de change (20 236 dollars) concernant les contributions versées par les gouvernements ont été comptabilisés comme venant en déduction desdites contributions et sont inscrits dans l'état I.

Tous les autres ajustements de change ont été comptabilisés comme recettes ou dépenses accessoires.

d) Dépenses en capital

Le coût du matériel non consommable utilisé à des fins administratives est imputé en totalité sur le budget des services d'administration et des services d'appui aux programmes du PNUD pour l'exercice durant lequel ce matériel est acheté. Tout le matériel non consommable (c'est-à-dire le matériel dont la valeur unitaire est égale ou supérieure à 250 dollars et dont la durée utile est d'au moins cinq ans, et le matériel figurant sur des listes spéciales, qui doit faire l'objet d'une comptabilité matières officielle) est inventorié.

Note 2. Réserve du Programme

Le Conseil d'administration, à sa vingt-deuxième session, en juin 1976, a approuvé l'allocation d'un montant de 39,5 millions de dollars à la réserve du Programme pour le deuxième cycle des CIP (1977-1981). Au 31 décembre 1980, la situation de cette réserve était la suivante :

	<u>En dollars des Etats-Unis</u>	
Montant alloué par le Conseil d'administration		<u>39 500 000</u>
A déduire :		
Virement au Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	3 000 000	
Virement aux CIP des projets interrégionaux en 1979	3 500 000	
Virement aux CIP des mouvements de libération nationale en 1979	<u>3 150 000</u>	9 650 000
Dépenses de 1977	5 188 061	
Dépenses de 1978	2 283 047	
Dépenses de 1979	2 517 707	
Dépenses de 1980	<u>3 331 788</u>	<u>13 320 603</u>
		<u>22 970 603</u>
Solde au 31 décembre 1980		<u><u>16 529 397</u></u>

Note 3. Lettres de crédit des gouvernements

Le montant indiqué à l'état II correspond à des lettres de crédit irrévocables, payables à vue, représentant des contributions versées au PNUD par des gouvernements.

Note 4. Fonds d'exploitation fournis par le PNUD aux organisations participantes et chargées de l'exécution et engagements non réglés de celles-ci

Les fonds d'exploitation fournis par le PNUD aux organisations participantes et chargées de l'exécution, qui s'élèvent à 48 755 433 dollars comme indiqué à l'état II, comprennent : a) des soldes d'un montant de 30 799 188 dollars (net) qui, après prise en compte des engagements non réglés, correspondent aux soldes indiqués par les organisations participantes et chargées de l'exécution; b) un montant de 17 956 245 dollars représentant des opérations qui n'ont pas été indiquées dans les comptes des fonds d'exploitation au 31 décembre 1980 mais qui le seront en 1981.

Les engagements non réglés des organisations participantes et chargées de l'exécution, qui sont indiqués séparément dans l'état II, s'élèvent à 138 149 530 dollars, et se décomposent comme suit : 126 286 489 dollars pour les organisations auxquelles le PNUD fournit des fonds d'exploitation; 11 873 041 dollars pour le PNUD en tant qu'agent d'exécution de ses propres projets, comme indiqué dans l'état V.

Note 5. Sommes à payer et à recevoir pour le compte des fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD

Le PNUD avance et reçoit des fonds pour le compte des fonds d'affectation spéciale qu'il est chargé de gérer. Le solde de ces opérations au 31 décembre 1980 est indiqué dans les états financiers relatifs aux divers fonds d'affectation spéciale (états VI à XIV) et se décompose comme suit :

Solde dû par des fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1979</u>		<u>1980</u>
49 697	Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux	49 697
886 058	Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles	2 148 267
-	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne	726 324
436 905	Programme des Volontaires des Nations Unies	276 585
-	Fonds des Nations Unies pour le développement de l'Irian occidental	35 790
136 061	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les programmes opérationnels au Lesotho	-
5 762	Reliquat des éléments d'actif de l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée	11 942

Solde dû par des fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD (suite)

<u>1979</u>		<u>1980</u>
-	Fonds d'affectation spéciale pour des projets financés par le Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme	423 585
1 516	Fonds d'affectation spéciale pour la République du Zaïre	-
-	Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	244 259
<u>51 900</u>	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'édification de la nation namibienne	-
<u>1 567 899</u>	Total (état II)	<u>3 916 449</u>
<u>Solde dû à des fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD</u>		
2 012 616	Fonds d'équipement des Nations Unies	4 060 855
309 583	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne	-
2 884	Fonds des Nations Unies pour le développement de l'Irian occidental	-
34 115	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral	112 667
-	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les programmes opérationnels au Lesotho	359 616
-	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'édification de la nation namibienne	2 415 596
50 000	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'envoi de personnel d'exécution (OPEX) au Swaziland	50 000
-	Fonds d'affectation spéciale pour la République du Zaïre	8 768
-	Secours aux enfants victimes de la famine en Ouganda (fonds d'affectation spéciale)	670
<u>2 409 198</u>	Total (état II)	<u>7 088 172</u>

Note 6. Contributions annoncées par les gouvernements - Compte du PNUD

Les contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice considéré et pour les exercices antérieurs qui n'avaient pas été versées au 31 décembre 1980 se répartissaient comme suit :

<u>Montant</u>	<u>1976 et exercices antérieurs</u>	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>Total</u>
(En dollars des Etats-Unis)						
Contributions volontaires (tableau 1)	111 102	605 457	1 310 566	2 192 187	52 386 873	56 606 185
Contributions statutaires aux dépenses des programmes (tableau 2)	1 648 213	-	-	-	-	1 648 213
Contributions au titre de la partici- pation aux coûts (tableau 3)	91 449	470 704	311 143	4 335 840	29 667 056	34 876 192
Contributions de contre- partie en espèces (tableau 4)	-	494	431 326	1 517 070	7 179 718	9 128 608
	<u>1 850 764</u>	<u>1 076 655</u>	<u>2 053 035</u>	<u>8 045 097</u>	<u>89 233 647</u>	<u>102 259 198</u>

(Etat II)

Note 7. Contributions annoncées par les gouvernements - Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD

Les contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice en cours et les exercices antérieurs qui n'avaient pas été acquittées au 31 décembre 1980 se décomposaient comme suit :



<u>Contribution</u>	1976 et exercices antérieurs	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>Total</u>
	(En dollars des Etats-Unis)					
Fonds d'affec- tation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux (Etat VI)	100 000	-	-	-	-	100 000
Fonds d'équi- pement des Nations Unies (Etat VII)	149 183	30 787	20 000	133 421	3 322 000	3 655 391
Fonds auto- renouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles (Etat VIII)	10 000	-	-	-	1 099 901	1 109 901
Programme des Volontaires des Nations Unies (Etat X)	-	-	-	-	559 665	559 665
Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement (Etat XI)	-	-	-	-	18 943 349	18 943 349
Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral (Etat XII)	-	-	53 444	8 242	7 952	69 638
	<u>259 183</u>	<u>30 787</u>	<u>73 444</u>	<u>141 663</u>	<u>23 932 867</u>	<u>24 437 944</u>

**Note 8. Sommes à payer**

Le montant de 74 740 896 dollars indiqué dans l'état II au titre des sommes à payer comprend un total de 16 349 332 dollars correspondant principalement à des chèques non réglés tirés sur des comptes bancaires de bureaux extérieurs, principalement sur des comptes bancaires en dollars des Etats-Unis gérés selon la méthode du "solde nul" et qui n'avaient pas été présentés au 31 décembre 1980.

**Note 9. Réserve opérationnelle**

A sa vingt-sixième session, le Conseil d'administration a approuvé, sous réserve que les ressources soient disponibles et que l'exécution des programmes n'en soit pas affectée, une augmentation de la réserve opérationnelle de 25 millions de dollars en 1980 et en 1981. Conformément à cette décision, 25 millions de dollars de liquidités ont été virés à la réserve opérationnelle en 1980 et placés pour son compte. La situation de la réserve opérationnelle au 31 décembre 1980 est indiquée dans l'état II et l'on trouvera dans le tableau 11 des précisions sur les placements effectués pour son compte.

**Note 10. Virement de fonds de la réserve pouvant donner lieu à distribution au programme des Volontaires des Nations Unies**

Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration à sa vingt-cinquième session, 500 000 dollars ont été virés en 1980 des ressources ordinaires du PNUD au programme des Volontaires des Nations Unies (voir état IV).

**Note 11. Fonds versés par le Bureau de l'exécution des projets du PNUD à des organisations associées, au titre des dépenses d'appui**

Le Bureau de l'exécution des projets du PNUD a remboursé les dépenses d'appui engagées par des organisations associées au titre des travaux qu'elles ont exécutés pour son compte dans le cadre d'accords interorganisations et s'est vu rembourser par des agents d'exécution les dépenses qu'il a engagées pour leur compte. Le montant net des sommes versées s'élève à 178 992 dollars, comme il est indiqué dans l'état V, et se décompose comme suit :

	<u>En dollars des Etats-Unis</u>
Fonds versés à des organisations associées au titre des dépenses d'appui	168 915
Dépenses d'appui remboursées par des agents d'exécution	(30 960)
	137 955
Autres dépenses d'appui remboursées par le Bureau de l'exécution des projets	41 037
	<u>178 992</u>

Note 12. Le PNUD en tant qu'agent d'exécution des projets du Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne et du FENU

A sa vingt-sixième session, le Conseil d'administration a approuvé pour l'exercice biennal 1980-1981 un crédit au titre des dépenses engagées par le PNUD lors de l'exécution des projets du Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne et un crédit séparé au titre des dépenses engagées pour les projets du FENU. Ces dépenses, qui sont indiquées au tableau 8, ont été imputées sur les ressources des fonds respectifs.

Note 13. Allocations non utilisées et engagements futurs

Sur la base des informations fournies par les organisations participantes et chargées de l'exécution, le solde inutilisé des allocations au 31 décembre 1980 s'élevait à 1 185 millions de dollars, sur lesquels les organisations avaient imputé des engagements futurs d'environ 220 millions de dollars.

Note 14. Fonds d'équipement des Nations Unies

a) Les dépenses au titre des projets indiquées à l'état VII s'élèvent à 19 262 148 dollars et se composent de deux éléments : 5 605 854 dollars représentent des décaissements faits ou à faire en faveur de gouvernements des pays en développement les moins avancés dans le cadre des accords de don passés avec le FENU pour l'exécution de projets par ces gouvernements; 13 656 294 dollars représentent les dépenses engagées par les organisations coopérantes pour fournir, avec l'accord des gouvernements concernés des services d'achat internationaux pour le matériel ou les fournitures prévus dans les accords de don. Ce deuxième élément comprend aussi les dépenses d'appui payées au titre des accords de don par les gouvernements bénéficiaires au Bureau de l'exécution des projets du PNUD et qui se sont élevées à 221 107 dollars, ainsi qu'il est indiqué dans le tableau 8.

b) A sa vingt-sixième session, le Conseil d'administration a décidé que le FENU devrait établir et conserver une réserve opérationnelle équivalant à au moins 20 p. 100 des engagements du Fonds au titre des projets. Conformément à cette décision, la réserve opérationnelle de 20 millions de dollars entièrement versés établie en 1979 a été portée à 22,1 millions de dollars en 1980.

c) Au 31 décembre 1980, le passif éventuel au titre des cautions données par le FENU pour des prêts bancaires accordés par les gouvernements s'élevait à 2 834 000 dollars. Une réserve de garantie de 900 000 dollars entièrement versés a été constituée en 1979 et ramenée à 600 000 dollars au 31 décembre 1980, soit 20 p. 100 environ du montant total du passif éventuel à cette date.

d) A sa vingt-sixième session, le Conseil d'administration a approuvé, pour une période d'essai ne s'étendant pas au-delà de la session ordinaire que le Conseil doit tenir en 1981, l'adoption du financement partiel n'entraînant pas de dépenses supplémentaires. Conformément à cette décision, les allocations de fonds effectives au titre des projets se sont élevées en 1980 à 52,8 millions de dollars et, ainsi qu'il est indiqué dans la note de l'état VII, le solde des allocations non utilisées dépassait de 39,3 millions de dollars les ressources au 31 décembre 1980.

Note 15. Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne

a) Le montant de 774 863 dollars indiqué à l'état IX en tant que remboursement des dépenses d'appui au programme aux agents d'exécution comprend 674 175 dollars versés au Bureau de l'exécution des projets du PNUD, ainsi qu'il est indiqué au tableau 8.

b) Le montant de 468 597 dollars indiqué à l'état IX comme somme due aux projets communs PNUD/PNUE, représente le solde net à recevoir au 31 décembre 1979, des contributions versées au Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne par le PNUD et par le PNUE au titre des dépenses d'appui institutionnel et d'appui au programme et une étude sur la lutte contre la désertification dans la région soudano-sahélienne. Au 31 décembre 1980, l'état des contributions versées et des dépenses était le suivant :

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
Solde inutilisé au 1er janvier 1980	78 085
Contributions reçues :	
Au titre de l'appui institutionnel - du PNUE	324 375
- du PNUD (état I)	414 476
Au titre de l'appui au programme - du PNUE	(9 125)
- du PNUD	402 048
Au titre d'une étude sur la lutte contre la désertification	<u>57 272</u>
Total des contributions versées au 31 décembre 1980	1 267 131
A déduire : Dépenses	
Pour l'appui institutionnel	(828 952)
Pour l'appui au programme	(804 094)
Pour l'étude sur la lutte contre la désertification	<u>(102 682)</u>
Total des dépenses	<u>(1 735 728)</u>
Solde à recevoir au 31 décembre 1980 (état IX)	<u><u>468 597</u></u>

Note 16. Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement

Aux termes des dispositions concernant le fonctionnement du Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement, créé par l'Assemblée générale à sa trente-quatrième session (résolution 34/218), le Fonds intérimaire est autorisé à constituer une réserve du Programme en affectant à cette fin 2 p. 100 des contributions annuelles totales. Ainsi que l'indique l'état XI, sur un montant total de 6 363 194 dollars au 31 décembre 1980 le solde du Fonds comprend 139 504 dollars affectés à la réserve du Programme conformément à cette disposition.

Note 17. Imputations sur les CIP des montants non acquittés au titre des contributions statutaires aux dépenses des programmes et des contributions de contrepartie en espèces des gouvernements

A sa vint-sixième session, le Conseil d'administration a décidé que tous les engagements de dépenses imputés sur les contributions de contrepartie en espèces des gouvernements irrecouvrables dues depuis 1973 devraient être imputés dans la mesure où ces dépenses ont été effectuées, sur les chiffres indicatifs de planification correspondante. A sa vingt-septième session, le Conseil d'administration a autorisé l'Administrateur, afin de solder les comptes du PNUD, à imputer les montants non acquittés à la fin de 1980 au titre des contributions statutaires aux dépenses des programmes sur les chiffres indicatifs de planification des pays intéressés.

En application de ces décisions, les sommes suivantes ont été virées aux chiffres indicatifs de planification correspondants :

	Virement des dépenses imputées sur les contri- butions de contrepartie en espèces des <u>gouvernements</u>	Virement des montants non acquittés au titre des contributions statutaires aux dépenses <u>des programmes</u>	<u>Total</u>
	(En dollars des Etats-Unis)		
Aux CIP nationaux	180 004	1 145 883	1 325 887
Aux CIP régionaux	<u>86 574</u>	<u>41 900</u>	<u>128 474</u>
Total	<u>266 578</u>	<u>1 187 783</u>	<u>1 454 361</u>

Ces virements sont compris dans les totaux généraux appropriés du tableau 6 dans le cas du PNUD en tant qu'agent d'exécution. L'accroissement du total des dépenses de 1 187 783 dollars dû au virement des montants non acquittés au titre des contributions statutaires aux dépenses des programmes est également indiqué séparément à l'état V.